



E nutshemiu itenitakuat : un concept clé à l'aménagement intégré des forêts pour le Nitassinan de la communauté innue de Pessamit

Mémoire

Patrice Bellefleur

Maîtrise en sciences forestières - avec mémoire
Maître ès sciences (M. Sc.)

Québec, Canada

**E nutshemiu itenitakuat : un concept clé à
l'aménagement intégré des forêts pour le Nitassinan de
la communauté innue de Pessamit**

Mémoire

Patrice Bellefleur

Sous la direction de :

Louis Bélanger, directeur de recherche
Jean-Michel Beaudouin, codirecteur de recherche

RÉSUMÉ

La foresterie québécoise a entraîné diverses problématiques de partage du territoire et des ressources, notamment pour ce qui est de l'occupation et de l'utilisation du territoire forestier par les Autochtones. Dans ce contexte, la communauté innue de Pessamit a entrepris, depuis quelques années, un processus pour établir sa vision de l'aménagement intégré des forêts sur son Nitassinan, le territoire ancestral. Pessamit veut ainsi développer des moyens culturellement appropriés qui répondraient aux exigences de l'Innu aitun, le mode de vie et la culture des Innus. En ce sens, les Innus de Pessamit se réfèrent souvent à la notion de E nutshemiu itenitakuat, l'ambiance du territoire forestier, pour exprimer une forêt de qualité permettant le maintien de l'Innu aitun sur le Nitassinan. L'objectif de ce projet vise à documenter cette notion et le lien qui existe avec l'Innu aitun pour explorer comment elle peut être un moyen culturellement approprié pour Pessamit. Ce projet se base sur une étude de cas spécifique à un Natau-assi, le territoire de piégeage et de chasse familial, du Nitassinan de Pessamit. L'étude a été réalisée en collaboration avec la famille associée à un Natau-assi par des entretiens de groupes et des visites terrain. Dans une démarche de réflexion collaborative avec les membres de la famille, les résultats démontrent que E nutshemiu itenitakuat représente un cadre de référence conceptuel impliquant une interaction entre des éléments socio-culturels de l'Innu aitun et écologiques du Natau-assi. Il existe en effet des zones et des sites sur le Natau-assi où s'exercent les activités et les pratiques d'Innu aitun, soit 1) la zone de Kaitshinanut 2) la zone de Nutshemiu-aueshish, 3) la zone de Nashipetimit mak Massekuat, 4) le réseau Natau-kapatakan, 5) les sites de Kanametat. Les valeurs socio-culturelles, les intérêts écologiques et les besoins liés à ces zones et ces sites ont été identifiés et décrits. E nutshemiu itenitakuat apparaît alors comme une solution culturellement appropriée pour atteindre un aménagement intégré des forêts du Nitassinan. Enfin, les résultats de cette étude démontrent que E nutshemiu itenitakuat pourrait s'inscrire comme un système socio-écologique.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	iii
Table des matières	iv
Liste des tableaux	v
Liste des figures	vi
Liste des termes innus.....	vii
Remerciements.....	x
Introduction.....	1
2. Contexte théorique	5
2.1. Les savoirs et systèmes autochtones	5
2.2. Une approche culturellement appropriée.....	6
2.3. Les Innus et les Pessamiulnuat	7
2.3.1. L'évolution de l'occupation et l'utilisation du territoire	7
2.3.2. Innu aitun : mode de vie et culture innue	9
2.3.3. Nitassinan et son système de gestion territoriale.....	10
2.3.4. La communauté innue de Pessamit.....	11
2.3.5. La mise en place d'un bureau de gestion du territoire	12
3. Méthodologie de recherche	15
3.1 L'émergence du projet par une démarche exploratoire	15
3.2 L'étude de cas comme approche méthodologique	16
3.2.1. Le choix de l'étude de cas.....	16
3.3. Une recherche de type qualitative	20
3.3.1. La collecte de données	20
3.3.2. L'analyse de données	23
3.3.3. La validation de données	25
3.4. Éthique de la recherche	26
4. Résultats de recherche	28
4.1. Les savoirs et les caractéristiques liés à l'Innu aitun	29
4.1.1. E tanut assit : occupation du territoire.....	33
4.1.2. E apashtakanit assi : utilisation des ressources du territoire	37
4.1.3. E papamipananut assit : mobilité sur le territoire	45
4.2. Le concept de E nutshemiu itenitakuat	47
4.2.1. Zone de Kautshinanut	50
4.2.2. Zone de Nutshemiu-aueshish	55
4.2.3. Zone de Nashipetimit mak Massekuat	61
4.2.4. Réseau Natau-kapatakan	67
4.2.5. Sites de Kanametat.....	72
4.3. Les facteurs de connectivité et de degré de permanence	74
5. Discussion.....	77
5.1. Un cadre de référence socio-écologique	77
5.1.1. E nutshemiu itenitakuat : un système socio-écologique	79
5.2. Vers un aménagement culturellement approprié	81
5.2.1. Un fondement conceptuel légitime.....	82
5.2.2. Les modalités d'un aménagement culturellement approprié.....	84
Conclusion	86
Bibliographie.....	88
Annexe 1 : Guide d'entrevue	95

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les savoir-faires liés aux activités et aux pratiques d'Innu aitun	32
---------------------------------------------------------------------------------------------	----

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Limites du Nitassinan, de la réserve à castor Bersimis et des territoires familiaux.....	14
Figure 2 : Cartographie des mesures et des modalités d'harmonisation.....	19
Figure 3 : Les types de savoirs liés aux différentes caractéristiques de l'Innu aitun	31
Figure 4 : Les éléments composants le concept de E nutshemiu itenitakuat	49
Figure 5 : Les dimensions d'un cadre de référence socio-écologique.....	78
Figure 6 : Cadre socio-écologique du système E nutshemiu itenitakuat.....	80

LISTE DES TERMES INNUS

Cette liste présente les descriptions des termes innus utilisés dans ce document. Une définition plus élaborée est aussi fournie dans les sections où chaque terme est utilisé.

- E apashtakanit assi :** désigne l'utilisation des ressources du territoire où *E apashtakanit* signifie le fait d'utiliser, d'exploiter ou de se servir de quelque chose qui est disponible et *assi* qui fait référence à l'ensemble des ressources naturelles se retrouvant sur un territoire qu'elles soient fauniques, floristiques, aquatiques, aériennes et du sol.
- E nutshemiu itenitakuat :** désigne l'ambiance du territoire forestier où *Nutshemiu* provient du mot *nutshimit* qui signifie le territoire forestier, le grand bois ou l'intérieur des terres et *itenitakuat* provient de *itenitakuan* qui signifie l'ambiance d'un lieu, d'un endroit ou de quelque chose.
- E papamipananut assit :** désigne la mobilité sur le territoire où *E papamipananut* signifie le fait de se mouvoir, de se déplacer ici et là et de circuler à pied, par véhicule motorisé terrestre, aquatique ou aérien et *assit* fait référence à une terre définie, un terrain délimité ou un territoire donné.
- E tanut assit :** désigne l'occupation du territoire où *E tanut* signifie le fait d'être présent, de rester et d'exister sur un espace géographique et *assit* fait référence à une terre définie, un terrain délimité ou un territoire donné.
- Esh aitunanut :** désigne le savoir-faire où *Esh aitunanut* signifie la façon de faire les choses et les compétences particulières liées à une ou des actions.
- Esh itenitakushinanut :** désigne le savoir-être où *Esh itenitakushinanut* signifie la manière de d'agir, les comportements, l'attitude ou la conduite envers quelqu'un ou quelque-chose.
- Innu aitun :** désigne le mode de vie¹ et la culture des Innus où *Innu* signifie un être humain et *aitun* signifie la façon de vivre, le mode de vie, la culture et les coutumes.
- Ka apatenitakanit :** désigne les éléments qui sont importants à considérer où *Ka apatenitakanit* signifie quelque chose d'important et quelque chose d'intéressant dont il faut s'occuper.
- Kanametat :** désigne les sites d'héritage et de patrimoine où *Kanametat* signifie les endroits et les lieux où les Innus ont laissé des traces, des marques de leur présence et de leur passage.

¹ Innu aitun désigne le mode de vie et la culture des Innus, se manifestant de manière traditionnelle ou contemporaine, par des activités, des pratiques, des coutumes et des traditions à des fins sociales, culturelles, rituelles, spirituelles ou de subsistance et qui sont associés à l'occupation du territoire, l'utilisation des ressources et de la mobilité sur le territoire (*tiré et inspiré de SAA 2002b*).

Kauitshinanut :	désigne les lieux de campement ou de tout autre établissement où <i>Kauitshinanut</i> signifie l'endroit où quelqu'un vit, où il est installé, où il habite et où il est établi.
Massekuat :	désigne les milieux humides où <i>Massekuat</i> signifie les endroits où il y a des tourbières, des marécages, des marais ou des étangs.
Natau-assi :	désigne le territoire de chasse et de piégeage familial où <i>Natau</i> signifie le fait de chasser et de faire du piégeage et <i>assi</i> fait référence à l'ensemble des ressources naturelles se retrouvant sur un territoire qu'elles soient fauniques, floristiques, aquatiques, aériennes et du sol.
Natau-kapatakan :	désigne les sentiers et les chemins de piégeage et de chasse où <i>Natau</i> signifie le fait de chasser et de faire du piégeage et <i>kapatakan</i> signifie le portage.
Nashipetimit :	désigne les milieux riverains où <i>Nashipetimit</i> signifie le bord de l'eau ou sur la rive des plans et des cours d'eau.
Nitassinan :	désigne le territoire ancestral des Innus où <i>Nitassinan</i> signifie notre terre, notre territoire.
Nutshemiu-aueshish :	désigne les territoires d'intérêt faunique où <i>Nutshemiu</i> fait référence au territoire forestier et <i>aueshish</i> signifie les animaux, la faune ou une espèce faunique.
Pessamiulnuat :	désigne les gens provenant et appartenant à la communauté innue de Pessamit.
Uikanishimuau :	désigne la famille où <i>Uikanishimuau</i> signifie un groupe d'individus lié par la parenté ou les membres d'une même famille.
Uinipekut :	désigne le littoral ou la côte bordant la mer ou le fleuve où <i>Uinipekut</i> fait référence à la mer, à l'océan ou à un lieu à proximité du fleuve.

*Aux générations passées d'Innus qui ont aimé, connu,
vécu, utilisé, habité et parcouru le Nitassinan.*

*Aux générations futures d'Innus qui aimeront, connaîtront,
vivront, utiliseront, habiteront et parcourront le Nitassinan.*

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire de maîtrise fut un long cheminement, mais son accomplissement n'aurait pas été possible sans la collaboration soutenue de mon directeur de recherche, Louis Bélanger, et de mon co-directeur, Jean-Michel Beaudoin. Merci Louis pour ce support effréné, mais surtout d'avoir osé croire en moi et d'avoir poussé mes capacités d'analyse au plus haut point! Merci Jean-Michel pour ton encadrement et tes conseils qui m'ont permis de développer et d'aiguiser ma rigueur scientifique!

Je tiens aussi à remercier profondément, d'abord d'avoir cru au projet et ensuite pour leur investissement incommensurable, les membres de la famille avec laquelle j'ai eu la chance de collaborer et sans qui le dénouement de ce travail de recherche n'aurait pas été possible. Sans leurs savoirs, sans leur expérience, sans leur volonté de changement et sans leur participation active à la vie socio-culturelle de Pessamit, le présent projet de recherche ne ressemblerait en rien à ce qu'il est. C'est avec eux que tout a été possible!

J'aimerais également remercier très sincèrement le Conseil des Innus de Pessamit de sa confiance en ayant donné son accord pour que ce projet se réalise au sein de la communauté. Un merci à toute l'équipe du secteur Territoire et ressources, mais particulièrement à Éric Canapé, à André Côté, à Marie-Hélène Rousseau et à Sébastien Picard pour leur précieuse collaboration!

Je voudrais aussi remercier l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société (Institut EDS), le projet de recherche *Habiter le nord québécois : Mobiliser, comprendre et imaginer* et la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone pour leurs initiatives à mettre de l'avant la participation active des communautés autochtones dans le domaine de la recherche et du développement, mais plus spécialement pour l'appui et le soutien financier qu'ils m'ont apporté.

Merci à mes parents, fiers Innus de Pessamit, qui luttent chaque jour pour protéger leur langue, l'*Innu-aimun*; qui ont une profonde affection pour leur territoire, le *Nitassinan*; et qui vouent un attachement particulier à leur mode de vie et à leur culture; l'*Innu aitun*. *Tshinashkumitinau Nekai mak Nutai!* Une pensée spéciale à mes aïeux qui ont aimé profondément et vécu fièrement Nitassinan ainsi qu'à mes grands-mères, parties trop tôt, et mon grand-père qui m'ont appris et montré ce qu'est d'être un *Innu*. *Tshinashkumitinau Nukumat mak Nemushum!* Je ne vous remercierais jamais assez de m'avoir transmis cet amour pour notre langue, notre mode de vie, notre culture et notre territoire.

Et merci Max d'avoir été là!

INTRODUCTION

Le territoire forestier représente une richesse considérable en termes culturel, économique, social et de services écologiques pour les Premières Nations à travers le Canada (Parsons et Prest 2003, Martin et Girard 2009, McGregor 2010, Natcher 2008, Beaudoin *et al.* 2015). C'est pour cette raison que plusieurs Premières Nations au Québec tentent d'affirmer leurs droits et leurs intérêts sur la majeure partie de la forêt boréale québécoise (Rodon 2003, Houde 2014, Roy 2015). En effet, elles revendiquent, depuis plusieurs décennies et par différents moyens, leur implication et leur participation aux processus de prise de décisions liés à la gestion et à l'aménagement durable des forêts (Wyatt 2008, Beaudoin *et al.* 2015). L'incertitude juridico-administrative entourant leurs territoires par l'absence de traité, d'accord de cogestion ou d'entente sectorielle entre les parties peut toutefois s'avérer être un frein à leur participation réelle (Rodon 2003, Grammond 2009). Plusieurs jugements de la Cour suprême dont ceux concernant la Nation Haida² et la Première Nation Tlingit de Taku River³ ont pourtant statué, sur la base de la reconnaissance constitutionnelle canadienne des droits ancestraux et issus de traités, qu'il est obligatoire pour les gouvernements de consulter les communautés autochtones touchées par les activités d'exploitation des ressources et de les accommoder, s'il y avait lieu. Les gouvernements ont donc la responsabilité de favoriser la participation autochtone dans la gestion forestière.

Pour cette raison, le gouvernement québécois dans son nouveau régime forestier de 2013 prévoit des dispositions particulières visant les Premières Nations, notamment celle de s'assurer de prendre en compte leurs valeurs, leurs intérêts et leurs besoins dans la gestion et l'aménagement durable des forêts en les consultant distinctement. Même que dans sa stratégie d'aménagement durable des forêts, il s'est donné comme objectif d'encourager la définition de ces valeurs, ces intérêts et ces besoins par les communautés elles-mêmes (MFFP 2015 : 11). Il reste cependant que l'un des grands défis auxquels les acteurs du secteur forestier sont confrontés est la manière dont la prise en compte de ces éléments se concrétise réellement sur le terrain.

Dans le contexte de la Nation crie au Québec, les défis auxquels font face les acteurs du territoire forestier permettent de révéler la complexité de cet enjeu (CCQF 2009, CCQF 2014). Le

² [Nation c. Colombie-Britannique \(Ministères des forêts\), \[2004\] 3 RCS 511, 2004 CSC 73.](#)

³ [Première nation Tlingit de Taku River c. Colombie-Britannique \(Directeur d'évaluation de projet\), \[2004\] 3 RCS 550, 2004 CSC 74.](#)

gouvernement provincial et les Eeyouch, les Cris du Québec, avaient conclu, en 2002, une entente, la Paix des Braves, dans le but de favoriser une cohabitation plus harmonieuse sur Eeyou Istchee, le territoire des Cris. Cette entente prévoyait des dispositions particulières dans différents domaines basés sur le partage du territoire et des ressources notamment pour les dossiers forestiers (SAA 2002a). Elle reconnaissait qu'il était nécessaire d'agir conjointement pour mieux intégrer les préoccupations des Eeyouch et prendre en compte leur mode de vie traditionnel dans la gestion et l'aménagement forestier (SAA 2002a). Ce qui a donc donné lieu à un régime forestier adapté⁴. Elle prévoyait notamment que l'unité territoriale de référence⁵ devrait être le système de gestion territoriale des Eeyouch et que des modalités de pratiques forestières plus appropriées devaient être appliquées dans une perspective de maintenir leur mode de vie et leur culture. L'entente devenait donc au Québec une première forme de système de gestion forestière qui serait culturellement appropriée.

Or, les Premières Nations expriment leurs valeurs, leurs intérêts et leurs besoins sur leurs territoires à partir de savoirs intrinsèques à leurs cultures par des concepts, des termes et des notions propres à leur vision et leur langage (Jacqmain *et al.* 2006, Wyatt 2008, Houde 2007). Pour les aménagistes forestiers non-autochtones, ce n'est donc pas évident d'en comprendre réellement le sens pour une meilleure intégration dans l'aménagement forestier (Stevenson 2005, Wyatt *et al.* 2010b). Ce problème n'est toutefois pas à sens unique. Leurs homologues au sein des Premières Nations ont autant de difficulté à inscrire leurs conceptions et leurs savoirs dans un cadre de gestion et d'aménagement forestier (Stevenson 2005, Wyatt *et al.* 2010b). Il est donc nécessaire d'effectuer un travail d'interprétation et de réflexion commune afin qu'une communication claire et efficiente puisse être possible pour les deux parties.

Dans ce contexte, plusieurs Premières Nations ont entrepris des processus pour élaborer des solutions face aux enjeux forestiers par le développement de stratégies de conservation et d'aménagement intégré (Pelletier *et al.* 2002, Beaudoin *et al.* 2012, Pelletier 2003, Asselin *et al.* 2015, Saint-Arnaud et Papatie 2012). Ces solutions doivent toutefois être élaborées dans le respect

⁴ Le terme « adapté » est utilisé, dans ce document, pour faire référence au régime forestier adapté qui est nommé ainsi dans les documents officiels comme l'[Entente Cris-Québec](#). Le terme « approprié » sera toutefois utilisé dans le reste du document.

⁵ Division territoriale d'un seul tenant qui représente la base ou l'assise sur laquelle s'effectuent l'ensemble des activités de gestion des ressources forestières et d'aménagement forestier.

de la conception du territoire et de la forêt des Premières Nations en étant plus appropriées à leurs cultures et répondre aux exigences de leurs modes de vie. Ainsi, un processus de gouvernance du territoire forestier qui soit culturellement approprié pourrait être mis en œuvre et satisfaire plus aisément les valeurs, les intérêts et les besoins des Premières Nations relativement à la gestion et l'aménagement durable du territoire forestier. En ce sens, les acteurs de la gestion forestière, soient le gouvernement et l'industrie forestière, pourraient avoir une meilleure compréhension des besoins des Premières Nations par un langage commun. Tikina *et al.* (2010) révélait notamment que cet aspect de la gestion forestière était nécessaire dans le cadre de la certification forestière. Le langage utilisé, notamment dans la certification FSC (FSC-C 2004), pour traiter des enjeux d'aménagement forestier dans l'évaluation des critères et indicateurs n'était pas adéquat en ce qui concerne le principe 3 sur les droits des peuples autochtones. Ainsi, pour pallier à cette problématique, FSC Canada a développé une approche de paysage culturel autochtone (FSC-C 2016) qui intégrerait davantage la vision des Premières Nations à l'aménagement forestier.

La gouvernance du territoire forestier possède différentes composantes et peut s'exprimer de manière différente d'une culture à l'autre (Simard et Chiasson 2008, Chiasson et Leclerc 2013, Beaudoin *et al.* 2012). Pour les Premières Nations, cette gouvernance couvre, entre autres, les aspects de maintien des activités et des pratiques liées au mode de vie et à la culture pouvant se manifester sur le territoire forestier. En ce sens, la communauté innue de Pessamit, dont le territoire ancestral est touché par l'exploitation forestière, a entrepris des démarches exploratoires, depuis quelques années, pour développer son propre système de gouvernance notamment par des projets de collaboration avec des institutions qui visait à documenter la vision du territoire et des ressources des membres de la communauté (Rousseau *et al.* 2016) et à identifier les enjeux qui doivent être pris en considération dans l'aménagement forestier (Lasnier 2017). Les travaux de Lasnier (2017), qui ont été effectués avec un groupe d'experts de la communauté de Pessamit, avait révélé qu'il existait un concept pouvant représenter une composante clé dans la gouvernance du territoire forestier des Innus de Pessamit. Cette notion exprimée E nutshemiu itenitakuat⁶ se traduit comme étant l'ambiance du territoire forestier et permettrait notamment d'exprimer les préoccupations face aux impacts de la foresterie sur l'Innu aitun⁷, le mode de vie et la culture innue (Lasnier 2017 : 22).

⁶ L'orthographe et la traduction que Lasnier (2017) avait utilisés sont différents de ceux retrouvés dans le présent mémoire. Ils ont en effet été revus et vérifiés auprès de sources linguistiques innues comme l'Institut Tshakapesh (<https://www.tshakapesh.ca/>).

⁷ Innu Aitun désigne « toutes les activités, dans leur manifestation traditionnelle ou contemporaine, rattachées à la culture nationale, aux valeurs fondamentales et au mode de vie traditionnel des Innus associé à l'occupation et l'utilisation de Nitassinan et au lien

Elle représente en fait un paradigme propre à leur langage, leur culture et leur vision de la forêt. Cette notion n'est toutefois pas documentée et n'a jamais fait l'objet d'une étude approfondie. Afin qu'elle puisse être opérationnelle et faire partie intégrante de la gouvernance forestière de la communauté de Pessamit, elle doit être explorée plus en profondeur.

Cette recherche représente une démarche exploratoire de la notion de E nutshemiu itenitakuat. L'idée de ce projet est d'explorer ce paradigme pour en comprendre les fondements et de façon plus pratique, la manière dont il est vécu concrètement sur le territoire en s'inscrivant dans le système de gestion du Nitassinan (territoire ancestral) de Pessamit. Le but du projet est de documenter E nutshemiu itenitakuat dans son ensemble en identifiant les valeurs, en décrivant les intérêts et en déterminant les besoins qui sont liés à ce concept. Cette étude, s'inscrivant dans un contexte de gestion et d'aménagement durable des forêts, vise à trouver une solution pour favoriser une meilleure compréhension et une meilleure communication entre les aménagistes forestiers non-autochtones et les praticiens forestiers autochtones. L'idée de ce projet sera donc d'explorer plus en détails ce concept en se concentrant sur deux questions de recherche principales pouvant guider l'étude afin d'approfondir la conceptualisation de E nutshemiu itenitakuat. Les questions de recherche sont : (1) quels sont les caractéristiques de l'Innu aitun à considérer pour comprendre E nutshemiu itenitakuat et (2) quels sont les composantes forestières nécessaires à l'atteinte de E nutshemiu itenitakuat? Les objectifs spécifiques du projet de recherche sont (1) d'identifier les éléments socio-culturels et territoriaux de l'Innu aitun, (2) de cerner les valeurs accordées à ces éléments, (3) de décrire les intérêts, en termes de composantes forestières, associés à ces éléments et (4) de déterminer les besoins associés à ces éléments.

spécial qu'ils possèdent avec la Terre. Sont incluses notamment toutes les pratiques, coutumes et traditions dont les activités de chasse, de pêche, de piégeage et de cueillette à des fins de subsistance, rituelles ou sociales. Tous les aspects spirituels, culturels, sociaux et communautaires en font partie intégrante. Les aspects commerciaux en sont toutefois régis par les lois canadiennes et québécoises prépondérantes. » (SAA 2002b : 4)

2. CONTEXTE THÉORIQUE

2.1. Les savoirs et systèmes autochtones

Au Canada, le contexte politico-juridique des dernières années a amené les structures institutionnelles et gouvernementales à mettre de l'avant des moyens pour favoriser la prise en compte des savoirs autochtones dans les projets de développement territorial (Burelli 2018, Aubin 2018). Cette prise en compte peut même devenir un aspect inévitable pour la mise en œuvre de ces projets sur les territoires ancestraux des Autochtones. Dans ce cas, il devient intéressant de s'interroger sur ce qu'impliquent réellement ces savoirs autochtones. Il faut comprendre que l'utilisation du terme « savoir autochtone » ne fait pas l'unanimité au sein des intervenants et praticiens autochtones et non-autochtones dans le domaine de la gestion des ressources naturelles comme en témoignent les travaux de Houde (2007). Le présent projet de recherche ne s'attarde toutefois pas sur le détail de ce sujet et retient la définition de Berkes (1993) et de Berkes *et al.* (1998, 2000). Ces savoirs, selon Berkes (1993), renvoient en fait à un ensemble de connaissances, d'activités, de pratiques et de croyances basées sur la relation que les peuples autochtones entretiennent avec leur territoire et les ressources. Ces savoirs se transmettent, selon lui, de génération en génération, se construisent par observations et expériences itératives et évoluent par adaptation en fonction de la dynamique des écosystèmes. Berkes *et al.* (1998) qualifient le savoir autochtone comme étant l'interaction entre les savoirs sociaux et les savoirs écologiques qui sont liés au territoire. Ils associent ainsi le savoir autochtone à un système de globalité plutôt qu'à une connaissance précise d'un fait. Ils démontrent en fait que les peuples autochtones considèrent et possèdent différentes perceptions dans leur vision du territoire et des ressources (Davidson-Hunt et Berkes 2003). Ils mettent notamment en lumière que la perception écologique et la perception socio-culturelle du territoire doivent interagir pour que le savoir autochtone puisse se manifester réellement. Davidson-Hunt et Berkes (2003) remarquent en effet que la perception du territoire des Anishnabee se rapproche du concept d'écosystème avec toutefois l'inclusion des individus avec leur mode de vie, leur culture et leur histoire. Roué (2012 : 2) rajoute que le savoir autochtone est lié à « des savoir-faire, un mode de vie, une représentation du monde, un savoir-être et à une éthique ». Ces savoirs ont donc une dimension socio-culturelle associée à une dimension écologique. Stevensen (2005) suggère d'ailleurs que la documentation sur les savoirs autochtones devrait se concentrer non seulement sur les sites à cartographier, mais en plus sur les valeurs socio-culturelles

et écologiques associées à ces sites ainsi qu'aux systèmes de gestion propre aux Autochtones. Les savoirs autochtones sont alors, dans un certain sens, imbriqués dans un système de gestion propre aux peuples autochtones.

2.2. Une approche culturellement appropriée

L'une des thématiques importantes lorsqu'il s'agit de parler de la participation autochtone à la foresterie est l'importance du fait culturel (Natcher 2001, Wyatt 2008, Wyatt et al. 2010a). Il existe au sein des Premières Nations tout un système de gestion territoriale basé sur les savoirs, les pratiques, les croyances, les valeurs et les paradigmes propres à leurs cultures (Notke 1995, Folke *et al.* 1998). C'est souvent cet ensemble de valeurs et de paradigmes autochtones ainsi que le système de gestion du territoire qui en découle qui sont négligés et ignorés par la foresterie traditionnelle. Wyatt (2008 : 176) note en effet que les Premières Nations et les aménagistes forestiers ont tous deux leurs propres paradigmes amenant des malentendus et conflits. Il suggère alors qu'il est impératif pour les professionnels du domaine forestier d'en apprendre davantage sur les paradigmes et systèmes de gestion autochtones, alors que les praticiens autochtones en foresterie devraient de plus en plus se former pour comprendre les connaissances scientifiques qui y sont liées. Ainsi, une compréhension mutuelle pourrait être envisagée et donc favoriser l'amélioration des relations.

Le régime forestier adapté chez les Eeyouch constitue un exemple d'effort de compréhension mutuelle des paradigmes et systèmes de gestion entre praticiens forestiers autochtones et professionnels forestiers du gouvernement québécois et de l'industrie forestière (SAA 2002a, Pelletier *et al.* 2002). En effet, la reconnaissance légale du système de gestion territoriale des Eeyouch, par terrains de trappe comme unités territoriales de référence, représente un effort d'intégration de paradigmes et de systèmes. En plus, en identifiant des sites d'intérêt particuliers liés au mode de vie et à la culture crie et en prévoyant des modalités particulières pour conserver différents éléments dont les territoires forestiers d'intérêt faunique, ce régime adapté démontre une tentative pour rendre compatible deux paradigmes et systèmes de gestion (SAA 2002a). De cette manière, il serait alors possible d'effectuer un aménagement forestier plus approprié dans une perspective de prise en compte du mode de vie et de la culture des Eeyouch, soit pour ainsi un aménagement forestier qui serait culturellement approprié.

Il n'est cependant pas simple d'entreprendre une démarche qui serait considérée comme étant culturellement appropriée dans un cadre de gestion et d'aménagement forestier. Le gouvernement du Québec, en collaboration avec la communauté innue de Mashteuiatsh, a développé une approche d'analyse géomatique par ambiance forestière (Gouvernement du Québec 2013). Cette approche consiste à évaluer l'ambiance forestière d'un territoire de chasse familial en lien avec les pratiques d'Innu aitun. Cet outil se base sur la composition forestière des zones propices aux pratiques d'Innu aitun dans l'ensemble du territoire de chasse familial qui est défini par le pourcentage du couvert forestier de 7 m et plus (Gouvernement du Québec 2013). Il est difficile, avec cet outil, de connaître les éléments exacts d'Innu aitun et les composantes forestières à considérer pour bien évaluer cette ambiance à l'échelle du territoire de chasse familial. En ce sens, l'efficacité de cet outil, en tant qu'approche culturellement appropriée, demeure toutefois difficile à démontrer en termes de résultats escomptés.

Comme Lasnier (2017) l'avait dévoilé dans son projet de recherche, E nutshemiu itenitakuat renvoie à plusieurs aspects. Ce concept est utilisé dans le discours chez les Innus de Pessamit pour se référer à une forêt de qualité pouvant maintenir l'Innu aitun. Il représenterait un paradigme pouvant rendre possible un aménagement forestier qui serait culturellement approprié. Pour ce faire, il est nécessaire de saisir les fondements le structurant en prenant en considération plusieurs facteurs en interactions. Premièrement, il est nécessaire de connaître l'historique d'occupation et d'utilisation du territoire et des ressources de la part de la communauté de Pessamit. Deuxièmement, il faut comprendre le système de gestion territoriale qui est utilisé et appliqué au sein de la communauté pour organiser le territoire. Troisièmement, il faut saisir la représentation et le sens réel de l'Innu aitun dans la manière dont il se traduit et est vécu concrètement sur le territoire par les Innus de Pessamit.

2.3. Les Innus et les Pessamiulnuat

2.3.1. L'évolution de l'occupation et l'utilisation du territoire

Historiquement, les Innus du moyen nord de la forêt boréale étaient un groupe semi-nomade qui se déplaçait alors en suivant un cycle annuel dans le but d'exercer leurs pratiques permettant le maintien de leur mode de vie et de leur culture (Lacasse 2004; Deschênes et Dominique 1983; Frenette et Picard 2002; Frenette 1983). Ils vivaient ainsi selon les saisons des produits et des

ressources que leur offrait leur territoire. Leur mode de vie était d'occuper le territoire et d'utiliser les ressources qui y étaient disponibles. Ainsi, leur qualité de vie et leur bien-être provenaient directement du territoire et des ressources qui y étaient disponibles (Lacasse 2004; Deschênes et Dominique 1983, Frenette 1983). Or, pour vivre ainsi, les Innus avaient développé tout un « réseau de circulation des individus, des produits, des équipements, des informations » ainsi qu'un « système de gestion et de contrôle des ressources » (Deschênes et Dominique 1983 : 8). Il existait alors un système de planification territoriale et d'exploitation des ressources qui était plus approprié à leur mode de vie et à leur culture (Lacasse 2004). Pour survivre, les Innus basaient ainsi leur planification territoriale sur des repères géographiques attribués au cycle des saisons et aux attributs forestiers et environnementaux favorables à leur survie, soit la disponibilité des ressources.

Ce mode de vie a toutefois été transformé à plusieurs reprises. L'implantation du commerce des fourrures fait partie de la première vague de perturbations vécue par les Innus (Frenette et Picard 2002; Deschênes et Dominique 1983 : 140). Les espèces fauniques qui ne faisaient autrefois pas partie de l'assise du système d'exploitation des ressources, car ne faisant pas partie du régime alimentaire, étaient devenues de plus en plus convoitées. En les intégrant dans leur système, ils modifiaient leurs itinéraires, leurs calendriers et leurs pratiques liées à leur mode de vie. La foresterie vint ensuite s'implanter de manière plus intensive au début du 19^e siècle (Frenette et Picard 2002; Deschênes et Dominique 1983 : 142). L'exploitation forestière a contribué à détériorer l'intégrité des attributs forestiers et environnementaux recherchés par les Innus, notamment en termes d'habitat faunique, ce qui a modifié « l'organisation rationnelle et systématique de l'exploitation » en raison de l'indisponibilité des ressources sur le territoire (Deschênes et Dominique 1983 : 1). Les Innus devaient alors changer leur planification territoriale en utilisant d'autres secteurs de territoire moins perturbés où les ressources étaient disponibles. Par la suite, il y eut les aménagements hydroélectriques dont les conséquences ont été d'envoyer complètement des secteurs de territoire et donc la disparition totale de zones d'occupation et d'utilisation innue (Deschênes et Dominique 1983 : 144). En plus, il y eut les concessions réservées aux activités de chasse et de pêche sportives où de grandes portions de territoire d'exploitation innue furent alors rendues complètement inaccessibles en raison d'une interdiction légale (Deschênes et Dominique 1983 : 155). L'inaccessibilité de ces terres a encore une fois conduit les Innus à redéfinir leur système de planification territoriale pour continuer à exploiter les ressources. Par ailleurs, d'autres perturbations plus marginales dont le changement de vocation des terres par l'implantation de l'agriculture, la

colonisation des nouveaux arrivants et l'exploitation de la faune marine ont contribué à modifier la culture des Innus. Ces bouleversements ont amené les Innus à modifier constamment leur mode de vie et leur culture contribuant ainsi à faire évoluer autrement le lien qu'ils avaient développé avec leur territoire.

2.3.2. Innu aitun : mode de vie et culture innue

La construction d'une identité culturelle va souvent de pair avec le lien qu'entretient un groupe d'individus face à un territoire (Parsons et Prest 2003). Chez plusieurs nations autochtones au Québec, cette identité culturelle se révèle souvent par un terme inclusif qui exprime le lien entre l'individu et le territoire. Pour les *Mi'kmaq* (Mimacs), le terme *Netukulimk* est utilisé pour désigner le lien qui unit un *Mi'kmaq* au *Mi'kma'ki* (territoire des *Mi'kmaq*). Ce concept fait référence de façon englobante aux différentes « pratiques de subsistance et d'approvisionnement à partir de la terre et par la conservation de celle-ci » (Scott 2013 : 375). Les *Nehirowisiwok* (Attikamekw) quant à eux utilisent le terme *Nehirowisi pimatisiwin* pour désigner ce lien au *Nitaskinan* (territoire des Attikamekw). Celui-ci se définit par l'ensemble des « pratiques, des connaissances, des valeurs et des coutumes qui permettent à un individu d'être autonome sur *Nitaskinan* » (Wyatt et Chilton 2014 : 68). Pour les Eeyouch (Cris), le terme *Eeyou Eetouin* permet de désigner ce lien au Eeyou Istchee (territoire des Eeyouch). Ce terme fait référence, comme pour les autres termes, à « la façon de faire les choses et englobe l'ensemble complexe des croyances, des valeurs, des principes, des pratiques, des institutions, des attitudes, des mœurs, des coutumes, des traditions et des connaissances des Eeyouch » (CCQF-CQFB 2014 : 14). Pour de nombreuses nations, l'usage d'un tel terme fait foi de la manière dont s'exprime la relation particulière qu'elles entretiennent avec le territoire. Ces concepts existants chez les Premières Nations contribueraient alors à construire l'identité culturelle et expliqueraient ce lien qu'elles ont avec leurs territoires. Ainsi, les différentes nations autochtones du Québec affirment que leur existence est directement liée à la relation qu'ils entretiennent avec leur territoire et les ressources qu'il recèle.

Chez les Innus, ce lien qu'ils ont avec le territoire est exprimé par *Innu aitun*. Comme pour la majorité des Premières nations, ce concept est aussi englobant et est défini par les Innus comme étant « la pratique de toutes les activités reliées à la culture, aux valeurs et au mode de vie et qui sont associées à leur occupation et à leur utilisation du Nitassinan, le territoire des Innu, ainsi qu'à leur lien particulier avec la terre » (Lacasse 2004 : 42). Même si l'*Innu aitun* renvoie souvent à une vision

plus traditionnelle de l'occupation et de l'utilisation du territoire, celui-ci « a varié dans le temps et l'espace » ramenant ainsi l'expression à des faits plus contemporains (Lacasse 2004 : 42). Éthier (2014) précise que *Nehirowisi pimatisiwin* chez les Attikamekw fait référence à davantage que l'occupation et l'utilisation du territoire, mais bien aux différents savoirs de ceux-ci, soient le savoir-faire et le savoir-être. Par ailleurs, chez les Eeyouch, *Eeyou Eetouin* renvoi aussi à ce savoir-faire et ce savoir-être des Eeyouch. Au même titre, *Innu aitun* évoque le savoir-faire et le savoir-être des Innus. C'est en ce sens que ce concept varie au fur et à mesure que l'Innu lui-même évolue dans le temps et l'espace. L'interprétation de *l'Innu aitun* peut donc demeurer complexe, car elle peut être traduite de façon très large.

2.3.3. Nitassinan et son système de gestion territoriale

L'Innu aitun se manifeste sur le Nitassinan, le territoire ancestral, et nécessite certains éléments particuliers sur le territoire afin qu'il puisse se maintenir dans le temps et l'espace. Autrefois, celui-ci s'articulait davantage autour du cycle annuel des saisons (Lacasse 2004 : 42). Le système de gestion, la planification territoriale et l'exploitation des ressources s'organisaient alors en fonction de ce cycle. Aujourd'hui, *Innu aitun* est vécu de manière différente par les Innus, car étant moins dépendant de ce cycle. Toutefois, l'idée qu'ils s'en font et la définition qu'ils en donnent renvoient à penser que ces éléments sont encore associés à ce cycle. Éthier (2014) notait d'ailleurs la même situation chez les Attikamekw. Il prétend que, même dans une époque contemporaine comme la nôtre, le savoir-faire et le savoir-être sont exprimés par les Attikamekw par rapport aux cycles des saisons référant « à des pratiques particulières liées au dynamisme de la forêt et des éléments compris au sein de [leur] univers forestier [...] » (Éthier 2014 : 51). Il en est aussi de même chez les Eeyouch (Pelletier 2003). Les caractéristiques forestières étant alors différentes d'une saison à l'autre, le savoir-faire et le savoir-être varient en fonction de ce qui est disponible sur le territoire.

Dans la recherche sur l'occupation et l'utilisation du territoire par les Innus que Deschênes et Dominique (1983 : 1) ont effectuée, il est mentionné que le système de gestion, de planification et d'exploitation du territoire se manifestait de manière organisée, rationnelle et systématique. En effet, le Nitassinan se divise en plusieurs grandes aires d'exploitation, soit Nutshimit, le territoire forestier, le grand bois ou l'intérieur des terres, et Uinipekut, sur le littoral à proximité de la mer (Clément 1995, André-Lescop 2016). Ces aires se subdivisent quant à elles en différents secteurs correspondant à de grandes étendues distinctes où plusieurs familles exercent l'*Innu aitun*. Elles sont souvent liées

aux grands axes et artères de déplacement notamment les principales rivières connectant Uinipekut et Nutshimit. Dans ces secteurs, on retrouve ensuite des zones d'exploitation équivalentes à des superficies de terres utilisées selon les saisons ou dont « la configuration résulte de plusieurs années » d'exercice des activités et des pratiques de l'Innu aitun (Deschênes et Dominique 1983 : 105-106). Ce sont ces zones qui sont exploitées par une famille et correspondent en fait au territoire de chasse et de piégeage familial, le Natau-assi. Deschênes et Dominique (1983 :106-107) expliquent de plus qu'à l'intérieur de ces Natau-assi, il est possible de retrouver des portions de zones de plus petites superficies. Ces portions de zones – notamment les lieux de campement, de chasse au gros gibier ou de piégeage d'animaux à fourrure – variaient dépendamment des saisons, des années et de la disponibilité des ressources. Ainsi, il existait une organisation et une planification du territoire qui étaient guidées par les pratiques d'Innu aitun et la composition forestière de ces portions de zones.

2.3.4. La communauté innue de Pessamit

Les Innus de Pessamit (les Pessamiulnuat) sont établis dans une communauté située à l'embouchure de la rivière Bersimis sur la Côte-Nord du fleuve Saint-Laurent (Frenette et Picard 2002). C'est l'une des communautés les plus importantes en termes de population dans l'ensemble de la nation innue. La langue principalement parlée par la majorité des membres est encore l'Innu aimun (langue innue). Les Pessamiulnuat appellent leur territoire, en Innu aimun, le Nitassinan, qui signifie « notre terre ». Jusqu'à tout récemment, la délimitation du Nitassinan de Pessamit n'avait jamais été clairement définie par les Innus en raison notamment du caractère englobant du terme et de l'absence de notion de propriété. De plus, l'organisation sociale sur le territoire rendait difficile la délimitation de frontières exactes entre les familles (Lacasse 2004). Le gouvernement québécois a toutefois créé en 1951 un système de réserves de castor (voir Figure 1) (Frenette et Picard 2002 : 180). Ce système visait à protéger les populations de castor, alors en déclin, mais aussi à protéger les activités des Innus dans leurs territoires de chasse familiaux. Le gouvernement délimita alors 87 lots de territoire (Frenette et Picard 2002) couvrant chacun une superficie variant entre 300 et 800 km². Ces lots se voulaient être en partie le reflet de l'occupation territoriale des familles de Pessamit. Pour chaque lot de territoire, il nomma un(e) représentant(e) de famille attribué à un lot afin de gérer le contrôle du castor. Cette délimitation de territoire couvre donc une superficie de 82 680 km² (Frenette et Picard 2002). La nomination de ce représentant ne signifie pas qu'il possède à lui seul des droits exclusifs dans la gestion du territoire et des ressources. Cela veut simplement dire que

lorsque les autorités de la communauté désirent consulter les membres d'une famille, ils s'adressent d'abord à cette personne pour établir un contact avec l'ensemble de la famille affiliée au territoire touché.

Cependant, la superficie de la réserve de castor ne représente pas l'étendue réelle du Nitassinan de Pessamit selon leur propre conception du territoire. En effet, le territoire sur lequel Pessamit affirme détenir des droits ancestraux n'a encore jamais fait l'objet d'un traité officiel et, par conséquent, aucun droit foncier n'y a été éteint (Lepage 2019). Ce territoire couvre une superficie de plus de 137 829 km² (voir Figure 1) (SAA 2002b). Cette délimitation a été réalisée lors d'une étude sur l'occupation et l'utilisation du territoire par les Innus de Pessamit entre 1920 et 1982 (Frenette 1983). Cette étude, communément appelée « La Grande recherche », a été entreprise vers la fin des années 1970 et le début des années 1980 en raison de l'amorce d'un processus de négociation dans le cadre d'une revendication globale. Elle a permis, par des entretiens formels avec les différentes familles de Pessamit, de recenser les différentes pratiques liées à l'Innu Aitun sur le Nitassinan. Ainsi, une représentation cartographique a pu être faite pour illustrer l'étendue de ces pratiques sur le territoire et, par le fait même, délimiter le Nitassinan de Pessamit.

2.3.5. La mise en place d'un bureau de gestion du territoire

Jusque dans le début des années 2000, la communauté de Pessamit avait continué à baser son organisation et sa gestion territoriale sur les données recueillies pendant la recherche sur l'occupation et l'utilisation du territoire (Deschênes et Dominique 1983, Frenette 1983). Un secteur au sein de l'administration du Conseil des Innus de Pessamit s'occupait alors de mettre à jour la documentation sur l'occupation et l'utilisation du Nitassinan avec l'aide des membres de la communauté. En s'appuyant sur cette documentation, ce bureau avait donc pour mandat de répondre aux consultations, notamment celles qui concernaient la foresterie. Ce secteur avait d'ailleurs mis en place une Table locale sur les mesures d'harmonisation avec des représentants de différents groupes d'intérêts de la communauté (Services territoriaux 2003). Cette Table avait pour but de favoriser le dialogue entre le gouvernement, les industriels forestiers et les membres occupant et utilisant le Nitassinan.

Cette organisation a toutefois cessé ses activités et le travail effectué avec la Table locale sur les mesures d'harmonisation ne s'est pas poursuivi. En ce sens, l'harmonisation forestière avec les

différentes pratiques d'Innu Aitun n'est donc pas totalement inconnue pour la communauté de Pessamit. Cette Table avait en effet travaillé sur un document qui décrivait et établissait différentes mesures d'harmonisation pouvant être compatibles avec les pratiques d'Innu aitun (Services territoriaux 2003). Ce document, ayant cependant été fait bien avant la mise en œuvre du nouveau régime forestier en 2013, ne convient plus pour les processus d'harmonisation forestière dans le contexte forestier d'aujourd'hui. Suite à cette situation, la communauté se retrouvait dans la nécessité d'établir de nouvelles façons d'harmoniser qui serait plus appropriées culturellement et viseraient à maintenir les pratiques d'Innu aitun sur son Nitassinan.

En 2014, la création d'un secteur administratif au sein du Conseil des Innus de Pessamit s'est concrétisée, soit le secteur Territoire et ressource. C'est suite à la participation de Pessamit dans un projet de mentorat en collaboration avec l'Université Laval et le Cégep de Baie-Comeau que ce projet a vu le jour (Rousseau *et al.* 2016). La communauté désirait développer ses compétences et son expertise en gestion intégrée des ressources forestières. Cette collaboration a alors permis d'entreprendre des démarches exploratoires visant à documenter les valeurs, les intérêts et les besoins des membres de la communauté face à l'ensemble de son Nitassinan en cernant, entre autres, les différents enjeux exprimés face à l'exploitation forestière (Rousseau *et al.* 2016, Lasnier 2017). Parallèlement, la communauté de Pessamit a entrepris les démarches pour se doter d'une équipe responsable de la gestion et de l'aménagement intégré du territoire et des ressources. Sa mission est de « défendre les droits, les valeurs, les intérêts et les besoins des membres de la communauté en lien avec le territoire et ses ressources » (CIP 2018 : 36). Cette organisation se charge de développer des solutions afin de répondre aux besoins réels des membres de la communauté de Pessamit face au Nitassinan et de faciliter les discussions avec le gouvernement québécois. Le bureau s'occupe de répondre aux consultations concernant les dossiers forestiers en agissant dans l'intérêt des membres de la communauté et en fournissant le support nécessaire par différentes ressources, qu'elles soient matérielles ou humaines.

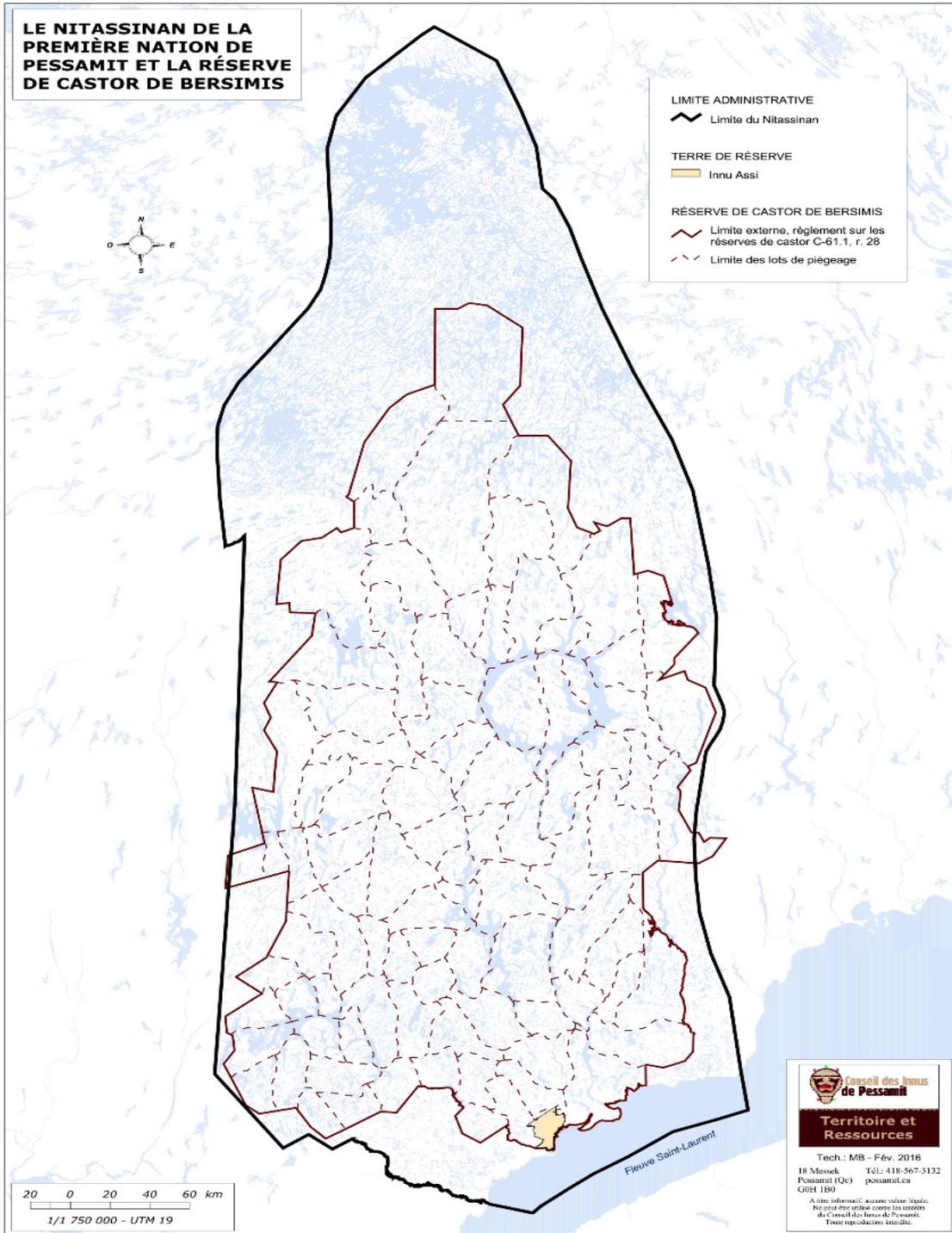


Figure 1 : Limites du Nitassinan, de la réserve à castor Bersimis et des territoires familiaux.

3. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

La présente section aborde la méthodologie qui a été mise de l'avant pour réaliser le projet de recherche. Premièrement, il est fait état de la démarche exploratoire qui a été effectuée par l'auteur auprès de la communauté et la manière dont le projet s'est construit. Deuxièmement, c'est l'approche méthodologique d'étude de cas qui est abordée en précisant les critères utilisés. Troisièmement, il est précisé que cette recherche est de nature qualitative et implique des méthodes de collecte et d'analyse propres à cette approche. Enfin, la question de l'éthique de la recherche est abordée.

3.1 L'émergence du projet par une démarche exploratoire

Pour amorcer la recherche, l'auteur a entrepris un premier séjour au sein de l'équipe du secteur Territoire et Ressources à l'été 2015. Cette démarche était exploratoire et avait pour but d'acquérir une compréhension plus approfondie de la structure, de l'organisation et des différentes activités du secteur. Aucune saisie de données n'a été effectuée lors de ce premier séjour. Ce séjour a pris la forme d'un stage où l'auteur portait assistance au personnel dans leurs tâches quotidiennes, ce qui lui a permis de s'intégrer à l'équipe et d'acquérir une certaine confiance de leur part. L'établissement de ce lien de confiance est indispensable lorsqu'il s'agit de réaliser un processus de recherche en collaboration avec une communauté autochtone (APNQL 2014, Brant Castellano 2004). De cette manière, l'auteur a eu l'opportunité de comprendre les différents enjeux en termes de gestion du territoire et des ressources, mais aussi d'explorer les priorités et les besoins de l'équipe du secteur Territoire et ressources.

Cette démarche devenait alors une « pré-enquête » pour d'abord repérer les personnes clés et ensuite cerner l'objet de recherche (Gauthier 2010, Van Campenhoudt et Quivy 2011). L'auteur a pu discuter avec les membres de l'équipe du secteur, participer aux réunions de gestion interne, assister aux rencontres avec les acteurs externes comme le gouvernement ou les industriels et prendre part aux différentes consultations gouvernementales, notamment celles concernant les dossiers forestiers. De cette manière, le projet de recherche s'est co-construit à partir de ces discussions, de ces interrelations et de ces expériences (Guillemette et Savoie-Zajc 2012). Le projet en lui-même est donc l'aboutissement d'un processus de réflexion tant du côté de l'auteur que de la part de l'équipe du secteur Territoire et ressources.

3.2 L'étude de cas comme approche méthodologique

Ce projet de recherche a été réalisé sur la base d'une approche méthodologique qui est l'étude de cas. Cette approche est définie selon Gauthier (2010 : 206-207) comme une enquête empirique « [d']un phénomène, [d']un évènement, [d']un groupe ou [d']un ensemble d'individus, sélectionné de façon non aléatoire, afin d'en tirer une description précise et une interprétation qui dépasse ses bornes ». L'approche par étude de cas suggère en fait de se pencher sur un cas précis et connu qui, selon Gauthier (2010), représente un sous-système dont l'analyse permet de saisir les particularités d'un système plus large dans lequel il est imbriqué. Pour ce projet, l'étude de cas convenait alors en raison du fait qu'une analyse plus approfondie voulait être effectuée dans un cadre délimité.

3.2.1. Le choix de l'étude de cas

Le choix du cas s'est arrêté sur une famille ayant participé à un processus d'harmonisation forestière où des mesures particulières ont été appliquées en termes d'aménagement forestier. Pendant le séjour de l'auteur au sein de l'équipe du secteur, il a eu l'opportunité de participer à un processus d'harmonisation forestière qui avait été entrepris dans le cadre d'une programmation annuelle (PRAN) des activités d'aménagement forestier. Cette harmonisation concernait un secteur d'intervention localisé sur le Natau-assi d'une famille de Pessamit, soit le territoire de chasse et de piégeage familial. Puisque la famille exerçait encore grandement ses activités et ses pratiques d'Innu aitun sur son Natau-assi, elle devait réagir et réfléchir à des mesures et des modalités d'harmonisation qui permettraient de maintenir le plus possible leurs pratiques et activités. Par l'entremise du secteur Territoire et ressources, des rencontres ont été organisées tant au bureau que sur le terrain entre la famille et l'industriel forestier. L'auteur a pu participer à deux rencontres et venir en soutien à la famille lorsqu'ils désiraient, entre autres, exprimer certains besoins dans un langage plus forestier.

La collaboration avec cette famille était idéale en raison du fait qu'elle avait été en situation de réaction face aux activités forestières. Cette famille détient des savoirs liés à l'Innu aitun ainsi qu'une compréhension empirique de la dynamique de leur territoire. En effet, ces membres de la famille possèdent une connaissance de leur Natau-assi, celui-ci leur ayant été légué par les générations précédentes et témoignant de la valeur patrimoniale du lieu. Ainsi, dans le cadre du projet, ils ont pu expérimenter leurs différentes activités et pratiques d'Innu aitun apprises de leurs ancêtres et

développer avec le temps des connaissances appropriées au contexte actuel. Cette famille détient de plus une certaine notoriété dans la communauté concernant leurs savoirs sur les différentes activités et pratiques d'Innu aitun exercées sur le Nitassinan. Ainsi, le Natau-assi de la famille se trouve sur le Nitassinan de Pessamit et couvre une superficie d'environ 530 km². Leur territoire se situe au sud-est du réservoir Pipmuacan et fait partie du domaine bioclimatique de la pessière noire à mousse de l'est (Morneau et Landry 2007). Le paysage est plutôt uniforme avec une dominance d'essences résineuses, soit l'épinette noire et le sapin baumier. Il est toutefois parsemé de sites dominés par le sapin baumier accompagné de bouleau blanc et ce, surtout sur les versants de certaines collines. Il est important, pour étudier ce cas, de prendre en considération les caractéristiques de leur Natau-assi afin de bien contextualiser le discours de la famille et pour éviter une généralisation de l'interprétation des informations recueillies par l'auteur.

Pour en arriver à un accord entre l'industrie forestière et la famille, il y a eu de nombreuses discussions concernant les mesures et les modalités d'intervention notamment les différents types de coupes prévues, les chemins à construire et les parcelles de forêts résiduelles⁸. Des visites de terrain dans le secteur d'intervention prévu ont eu lieu pour se faire une idée visuelle de l'impact qu'auraient les interventions forestières sur le Natau-assi de la famille, mais aussi pour montrer les zones importantes à prendre en considération dans l'aménagement de ce territoire forestier. Par la suite, un exercice de cartographie collaborative a été réalisé entre la famille et l'industriel forestier. La cartographie collaborative « renvoie à un processus d'élaboration collective de représentations cartographiques par la base, c'est-à-dire par un ensemble de personnes n'appartenant pas aux milieux de la cartographie professionnelle ou académique » (Palsky 2010 : 49). Cet exercice a été effectué dans le but de cerner les zones qui seraient importantes à conserver et d'autres qui pourraient être aménagées. Une cartographie des mesures d'harmonisation spécifiques (voir Figure 2) a été réalisée pour illustrer l'allure générale des interventions sur le Natau-assi. Ce fut alors un processus itératif de discussions entre trois professionnels de l'industrie forestière et les cinq membres de la famille à la fois dans les bureaux de l'industriel forestier et au bureau du secteur Territoire et ressources à quatre reprises. De plus, une visite de terrain dans le secteur d'intervention forestière à harmoniser sur le Natau-assi de la famille a été effectuée avec les trois professionnels forestiers et les cinq membres de la famille quatre mois avant la récolte. C'est donc sur la base d'un

⁸ Les parcelles de forêts résiduelles correspondent à des portions de forêt qui demeure en place à la suite de perturbations naturelles ou d'activités de coupes forestières.

dialogue et d'échanges d'informations qu'il a pu être possible d'arriver à une compréhension mutuelle concernant l'aménagement forestier prévu du secteur d'intervention.

À la fin de ce processus d'harmonisation, des discussions ont eu lieu entre l'auteur, l'équipe du secteur Territoire et ressources et des membres de la famille ayant participé au processus pour savoir comment le secteur pourrait bâtir une stratégie de gestion et d'aménagement intégré du territoire forestier pouvant répondre aux exigences des activités et des pratiques d'Innu aitun. Le cas de ce processus d'harmonisation s'est alors révélé être un exemple intéressant sur lequel se baser pour entreprendre des démarches exploratoires en vue de développer cette stratégie. En effet, la famille a entrepris un cheminement dans sa réflexion sur ce qui est important à conserver sur son Natau-assi pour pouvoir maintenir leurs activités et leurs pratiques d'Innu aitun face à l'exploitation forestière. Ce cas est donc intéressant en raison du fait que la réflexion était déjà amorcée et qu'il y avait du matériel sur lequel se baser pour réaliser la recherche. C'est ainsi que le projet de recherche s'est co-construit entre l'auteur et les intervenants du milieu (Guillemette et Savoie-Zajc 2012).

Il est apparu que l'étude de cas (Gauthier 2010 ; Olivier De Sardan 2008) était l'approche appropriée pour réaliser le projet en raison du fait que cette recherche cadre dans une démarche exploratoire, qu'elle est axé davantage sur la recherche qualitative et permet d'étudier une situation spécifique d'un groupe d'individus dans un contexte bien circonscrit (Gauthier 2010 : 206). En ce sens, le processus d'harmonisation décrit représentait un cas idéal puisqu'il est plongé dans un contexte bien spécifique où les membres de la famille à partir de leurs connaissances et savoirs ont réussi à communiquer leurs besoins liés à l'Innu aitun. Avec seulement cinq membres de la famille comme participants, il est plus facile de développer un lien de proximité et de confiance rendant plus accessibles certaines informations pouvant paraître plus sensibles et même plus détaillées. L'idée étant de comprendre de manière qualitative les raisons pour lesquelles la famille a opté pour de telles mesures d'harmonisation, le travail en petit groupe était plus intéressant. Ainsi, l'étude de cas permet de circonscrire dans un cadre particulier la réalité vécue par la famille face à l'exploitation forestière sur son Natau-assi (Olivier De Sardan 2008) et d'adopter des mesures bénéfiques pour la pratique d'Innu aitun. L'objet de recherche étant aussi peu documenté, il était possible d'explorer des variables et des idées qui auraient pu échapper à l'auteur, et donc entraîner une mauvaise interprétation de certaines réalités vécues par la famille.

Par ailleurs, l'étude de cas suggère un nombre restreint de participants. Cet aspect permet en fait

3.3. Une recherche de type qualitative

La nature des informations recherchées pour ce projet a nécessité d'opter pour une méthode de type qualitative. La recherche se déroulant dans une communauté innue, il s'est avéré plus approprié d'utiliser l'oralité sachant que la connaissance se transmet davantage par la parole chez les peuples autochtones (Brant Castellano 2004). De cette manière, il était plus aisé de dégager le sens réel du savoir véhiculé par les Innus. Cela a de plus permis d'être plus flexible dans le déroulement de la recherche et de rester plus ouvert notamment en considérant certains aspects exprimés par les participants auxquels l'auteur n'avait pas pensé tout au long du processus (Lessard-Hébert *et al.* 1996). Ceci a permis de creuser davantage des aspects qui auraient pu ne pas être pris en compte au départ.

La démarche suivie pour cette étude est de nature inductive et itérative (Tremblay 1968 ; Lessard-Hébert *et al.* 1996). Elle est inductive en raison du fait qu'il n'y avait pas d'hypothèse de départ émise et pas de prise de position. L'idée n'était pas de vérifier une hypothèse, mais plutôt de documenter des faits empiriques, soit le vécu terrain de la famille. Cette façon de faire évite d'être trop rigide dans la collecte et l'analyse des données en permettant notamment de se réajuster lorsque nécessaire et de maintenir un degré de cohérence entre les objectifs de recherche et les faits réels exprimés par les participants (Tremblay 1968). Par ailleurs, la recherche est itérative car l'auteur s'est ajusté au fur et à mesure qu'elle avançait, en particulier lors des premières rencontres avec la famille où il était nécessaire d'ajuster la manière de poser les questions par rapport à leur discours.

3.3.1. La collecte de données

L'auteur est lui-même originaire de la communauté de Pessamit. Il possède donc une bonne compréhension de l'Innu-aimun, langue avec laquelle tous les entretiens pour la collecte de données ont été effectués. De plus, il connaît l'historique de la communauté, la structure administrative la soutenant, l'organisation sociale ainsi que la culture de celle-ci. Aucun assistant de recherche provenant de la communauté n'a donc été nécessaire pour réaliser les différentes étapes du projet de recherche. L'appartenance de l'auteur à la communauté représente donc un avantage. Toutefois, cette proximité peut aussi mener à des biais de nature interprétative. En effet, en ayant une compréhension et un accès direct aux codes et aux normes locales (Olivier De Sardan 2008 : 97), il est plus probable que l'auteur interprète les idées des membres de la famille de manière plus

subjective. L'auteur est alors davantage confronté au « facteur personnel » comme l'indique Olivier De Sardan (2008 : 97). Pour pallier à ce facteur, une des mesures prise par l'auteur était de bien discerner ses idées des idées émises par la famille de manière tout à fait objective. Il a de plus effectué un exercice de validation tout au long du processus et a priorisé un travail de collaboration et de complémentarité avec la famille pour certifier la justesse des interprétations. Il s'est aussi assuré que la source des interprétations soient bien identifiées notamment par des citations textuelles des propos tenus par la famille.

Pour que l'étude de cas soit efficace, il est nécessaire d'entrecroiser d'autres sources d'informations et techniques de collecte de données (Olivier De Sardan 2008). Considérant la nature des informations recherchées, la méthode principalement utilisée pour la collecte de données a été l'entretien de groupe en personne (Gauthier 2010). La recherche documentaire ainsi que l'observation participante sont deux autres méthodes qui ont permis de compléter la collecte et l'analyse des données (Olivier De Sardan 2008, Gauthier 2010).

Comme c'est une famille qui a participé activement en groupe à l'ensemble du processus d'harmonisation, le mode d'enquête approprié fut la discussion de groupe (Gauthier 2010). C'est d'abord par le fait que les questions peuvent rester ouvertes lors des discussions en abordant par exemple plus en détail un sujet qui ressort d'une question de base posée au groupe que cette méthode est appropriée. Cela peut amener les participants à discuter de façon plus approfondie de thématiques qui pouvaient échapper à l'auteur. Cela pouvait alors amener l'auteur à avoir une compréhension plus claire des motifs réels qui ont motivé les réponses de la famille. Dans ce cas, cela a permis de bien comprendre les choix des mesures d'harmonisation en allant au-delà de la simple mesure appliquée et en s'appuyant notamment sur l'expérience vécue par la famille sur le terrain. De plus, compte tenu que le processus étudié s'est déroulé par la participation des membres de la famille, la discussion de groupe arrive à recréer le « milieu social » (Gauthier 2010) dans lequel ils étaient lors du processus de réflexion en interagissant comme à l'habitude. Vu le nombre réduit de participants, il était possible d'être plus flexible dans la démarche de recherche notamment dans l'interprétation du discours de la famille et même en changeant l'ordre des sujets abordés et les thématiques traitées. Cette méthode était donc appropriée au contexte, car la famille abordait les sujets prévus dans les discussions tout en manifestant d'autres idées et thématiques parallèles tout aussi pertinentes (Olivier De Sardan 2008, Gauthier 2010).

Toutes les discussions de groupe se sont déroulées dans le domicile d'un des membres de la famille. À Pessamit, lorsqu'on parle de famille, ce n'est pas seulement la famille directe, mais bien la famille élargie. Dans ce cas, ce sont seulement cinq membres de la famille qui ont participé activement aux différentes étapes du processus d'harmonisation. Ainsi, l'étude de cas étant circonscrite à ce processus et vu la nature exploratoire de cette étude, les participants ciblés pour réaliser le travail de documentation sont ces membres de la famille. Les cinq individus avaient alors accepté de participer aux discussions de groupe pour la présente saisie de données. La prise de données s'est faite entre mai 2016 et janvier 2017. Les membres ayant participé étaient tous des hommes entre 40 et 70 ans. Le lien les unissant était leur ascendance commune. Toutes les séances de discussion ont été enregistrées. Ce qui a permis la retranscription intégrale de l'ensemble des discussions pour fins d'analyse. Toutes les séances de discussion se sont déroulées en Innu-aimun.

Le déroulement des discussions de groupe a été une succession de séances, soit cinq rencontres d'une durée entre deux et trois heures chacune. La première rencontre en était une de « brise-glace » qui a servi à initier le processus de réflexion commune qui allait s'amorcer et continuer pendant plusieurs séances. Ce qui était abordé lors de cette première séance se voulait donc général pour mieux comprendre la manière dont la famille occupe et utilise leur Natau-assi, mais aussi pour faire plus ample connaissance. Les questions posées faisaient alors référence aux différentes activités et pratiques d'Innu aitun exercées par la famille. En ce sens, il était nécessaire d'avoir une compréhension des raisons et des manières dont Innu aitun se manifeste sur le territoire. Par la suite, il y eut quatre autres séances de discussions. Pour chacune de ces rencontres, la carte de la Figure 2 était imprimée en grand format et était placée au centre de la table en guise de support visuel et de guide pour les discussions. Deux thématiques principales ont mené les discussions, soit la thématique de l'Innu aitun et celle des mesures d'harmonisation forestières (voir Annexe 1). Chacune des thématiques comprenait des questions faisant référence aux différentes activités et pratiques d'Innu aitun et aux modalités proposées et décidées lors du processus d'harmonisation à l'étude (voir Annexe 1). Elles concernaient notamment les lignes de trappes, les campements, les forêts résiduelles et les chemins et sentiers, mais aussi la manière dont la famille perçoit Innu aitun. Les interrogations non seulement de la part de l'auteur, mais aussi de la part des membres de la famille stimulaient l'éclosion d'informations supplémentaires servant à approfondir et comprendre les raisons qui ont motivé le choix des modalités. En ce sens, les séances de discussion représentaient une opportunité pour se remettre en question, procéder à une réflexion commune et

discuter ouvertement.

Les séances de discussion ont cessé après avoir abordé suffisamment les deux thématiques et les questions qui sous-tendaient les thématiques (voir Annexe 1). Les séances de discussion se terminaient lorsqu'il n'y avait plus d'informations nouvelles qui étaient amenées par la famille. Il était alors possible de remarquer une certaine saturation des renseignements reçus (Gauthier 2010, Miles et Huberman 2003). Par ailleurs, pour s'assurer que la perception de l'auteur soit adéquate et que les interprétations soient conformes au discours de la famille, l'auteur effectuait automatiquement un retour sur les incompréhensions pendant les séances (Miles et Huberman 2003). Considérant la proximité et la flexibilité entre l'auteur et la famille, il était possible de répéter des idées émises et revenir sur certains aspects des séances antérieures pour s'assurer de la justesse des interprétations. En fait, cette itération servait à s'ajuster tout au long de la prise et de l'analyse de données. De plus, il faut préciser que les thèmes abordés par les membres de la famille hors des thématiques prévues à chaque séance de discussion et hors du but de la recherche n'étaient pas pris en compte dans les analyses de données. Ces thèmes pouvaient couvrir notamment les procédés de consultations forestières.

Pour compléter les informations des séances de discussion, une visite sur le terrain dans le Natau-assi de la famille a été effectuée après la première séance avec les membres qui ont participé aux groupes de discussion. Cette visite était nécessaire pour avoir une idée visuelle de ce qui était exprimé dans le discours des participants. Ainsi, il s'agissait d'aller observer les différentes caractéristiques du Natau-assi pour établir des liens relationnels entre le discours des membres de la famille et le territoire. Ces observations ont alors permis de mieux contextualiser les propos de la famille, d'effectuer une première forme d'analyse des informations et de concevoir leur interprétation de manière plus structurée et organisée. De plus, l'auteur a effectué de l'observation participante en réalisant un deuxième séjour prolongé de quatre mois auprès de la communauté dans l'équipe du secteur Territoire et ressources pendant l'été 2016.

3.3.2. L'analyse de données

Les données recueillies lors des séances de discussion ont été traitées selon les techniques généralement admises d'analyse de contenu (Gauthier 2010, Miles et Huberman 2003). Chaque séance de discussion s'est déroulée en Innu aimun et a été enregistrée afin de pouvoir les archiver

et les analyser. Ces enregistrements ont été retranscrits et traduits par l'auteur en français. Aucun logiciel d'analyse qualitative n'a été utilisé pour effectuer les analyses. Ainsi, toute l'information recueillie a été organisée d'une manière cohérente en faisant transparaître les différentes réflexions et perceptions véhiculées par les membres de la famille.

La catégorisation effectuée était basée sur le contenu abordé dans chaque thématique. Pour chaque thématique abordée, il s'agissait de comprendre les raisons pour lesquelles les pratiques d'Innu aitun étaient exercées et les modalités d'harmonisation avaient été choisies. Ces choix étaient principalement basés sur les différentes activités et pratiques d'Innu aitun que la famille exprimait. Des liens ont été faits en effectuant une interrelation directe avec les différentes ressources floristiques, fauniques, hydriques, géologiques et paysagères retrouvées sur leur territoire et nécessaire au maintien de l'Innu aitun. Les données ont donc été gérées, catégorisées et analysées de manière organisée tout en restant ouverte (Miles et Huberman 2003). En effet, une certaine ouverture et flexibilité a été apportée dans le traitement des informations ressorties lors des entretiens, notamment en questionnant les faits émis, en suggérant différentes avenues d'interprétations, en insistant sur la signification de certaines catégories et en validant les affirmations par processus de réflexion commun (Miles et Huberman 2003). En adoptant un processus itératif, l'interprétation se rapprochait davantage de la réalité vécue par la famille et permettait de co-construire les résultats (Guillemette et Savoie-Zajc 2012). L'auteur évitait alors la confusion dans la catégorisation des données en les faisant ressortir distinctement de manière organisée et cohérente (Miles et Huberman 2003, Gauthier 2010). Il ne s'agissait donc pas seulement de décrire des faits, mais bien de fournir une explication et des motifs pour comprendre cette expérience vécue concrètement sur le territoire par le discours de la famille.

Pour enrichir les analyses des données d'entretien, elles ont été entrecroisées avec d'autres sources d'informations disponibles et recueillies lors des séjours au sein de l'équipe du secteur Territoire et ressources (Olivier De Sardan 2008). La recherche documentaire, composée de littérature scientifique, de documents et rapports publics, d'archives et d'écrits internes à la communauté, a servi à mettre en perspective la situation historique et actuelle de la communauté de Pessamit par rapport au cas étudié. Par ailleurs, l'observation participante réalisée lors d'un séjour dans l'équipe de travail a permis d'emmagasiner des renseignements supplémentaires, toujours afin de mettre en perspective les informations recueillies lors des entretiens pour contextualiser le concept en tant

qu'outil de pratique. Ainsi, le fait de recouper l'ensemble de ces informations permet d'avoir une certaine hétérogénéité dans l'interprétation des résultats sans nécessairement avoir une version véridique du cas étudié (Olivier De Sardan 2008 : 80).

Les résultats de ce projet de recherche, s'inscrivant dans une démarche exploratoire, ont été bâtis de manière très descriptive. Considérant le fait que l'objectif était de documenter E nutshemiui itenitakuat, il apparaissait nécessaire qu'une description détaillée soit effectuée. Malgré qu'une documentation sur l'occupation du territoire et l'utilisation des ressources par les Innus de Pessamit existe, le présent projet amène une manière différente d'aborder la question. Le travail effectué avec la famille a permis d'amener une nouvelle organisation des idées notamment, une manière plus actuelle dont Innu aitun s'exprime et se manifeste sur le territoire.

3.3.3. La validation de données

Pour assurer la qualité de la recherche, il était impératif de procéder à un exercice de validation des résultats (Gauthier 2010, Olivier De Sardan 2008, Miles et Huberman 2003). Tout au long de l'étude, lors des séances de discussion, une validation des données était effectuée pour s'assurer de la véracité des interprétations des affirmations et explications de la part de la famille pour minimiser les erreurs d'interprétations et pouvoir approfondir les analyses et interprétations (Gauthier 2010, Miles et Huberman 2003). De plus, deux séances de validation ont été faites avec les membres de la famille pour éviter des distorsions dans l'interprétation des informations et parfaire des éléments qui manquaient de précisions (Miles et Huberman 2003). Des réajustements ont alors été apportés suite aux commentaires et précisions de la famille. Le niveau de compréhension et d'acceptation des résultats de la part des membres de la famille est une première forme de validation des résultats (Miles et Huberman 2003, Gauthier 2010).

Par ailleurs, un travail conjoint a été effectué avec des intervenants clés du secteur Territoire et ressources, des membres de la famille et l'auteur pour essayer de trouver des moyens structurants qui permettraient de les guider dans leur recherche de solutions. Les résultats préliminaires ont été communiqués aux participants du groupe de travail conjoint et une première rencontre a eu lieu pour discuter de la manière dont les résultats pourraient être organisés et structurés pour qu'ils puissent être opérationnels pour le secteur. Par la suite, une séance de présentation et de discussion a été réalisée avec l'ensemble du secteur Territoire et ressources afin de valider si l'organisation des

résultats semblait convenir. Ainsi, le degré d'utilisation des résultats dans la structuration et l'organisation de la recherche de solutions de la part du secteur est considéré comme mesure de validation (Miles et Huberman 2003, Gauthier 2010).

Qui plus est, les différentes méthodes de collecte de données utilisées et le niveau de concordance des résultats permettent d'en évaluer la validité et d'attester de leur justesse (Miles et Huberman 2003, APNQL 2014). Cette façon de faire représente une part importante de la recherche-action, qui implique une recherche de solutions à des enjeux réels. En effet, la crédibilité des résultats est assurée par l'utilisation parallèle de discussions de groupe, d'un groupe de travail conjoint, de l'observation participante, d'une visite de terrain et d'une recherche documentaire.

3.4. Éthique de la recherche

Plusieurs aspects concernant l'éthique à la recherche ont été considérés pour parvenir à rejoindre l'ensemble des exigences. Cette recherche a été effectuée en s'appuyant sur les principes d'action qui ont été élaborés par les Premières Nations pour guider la recherche en milieu autochtone. Le protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador précise que ce sont les principes de propriété, contrôle, accès et possession (PCAP) de l'information et de la connaissance, basés sur les valeurs de respect, d'équité et de réciprocité, qui doivent être rencontrés pour encourager la création d'un espace éthique (APNQL 2014). Ainsi, la démarche méthodologique de co-construction de l'objet et des résultats de recherche témoigne de la création de cet espace éthique avec la communauté.

Par ailleurs, il a fallu entreprendre les démarches nécessaires pour obtenir l'approbation du Comité d'éthique à la recherche de l'Université Laval (CÉRUL) avant de débiter la collecte de données. Après examen des informations et documents qui lui ont été transmis, le CÉRUL a approuvé le projet (numéro d'approbation : 2015-219 / 22-10-2015, Renouvellement : 2015-219 R-1 / 25-10-2016). Une autorisation formelle a de plus été émise par le Conseil des Innus de Pessamit qui confirme que le projet pouvait avoir lieu à Pessamit et qu'il rentre en tout point dans les démarches entreprises par la communauté. Cette lettre d'approbation fait alors foi d'une démarche éthique.

Enfin, pour rencontrer les exigences éthiques (APNQL 2014, Gouvernement du Canada 2014), le consentement des membres de la famille a été obtenu lors de la première rencontre. Aucune signature de formulaires de consentement pour la prise de données n'a été exigée en raison du

contexte dans lequel s'effectuait le projet, soit en milieu autochtone où les gens peuvent être réticents à participer à un projet de recherche lorsqu'ils doivent s'engager en signant. La façon d'archiver leur consentement était donc faite de manière orale pour favoriser une approche qui cadrerait davantage avec la culture locale basée sur l'oralité (Brant Castellano 2004). Un formulaire de consentement était donc récité aux participants avant de commencer la prise de données pour leur expliquer les détails tels que la nature de l'étude, les conflits d'intérêts possibles, la confidentialité et la gestion des données ainsi que les avantages, risques ou inconvénients possibles liés à la participation au projet de recherche. Il n'y a pas non plus eu de formulaire de recrutement, puisque les participants avaient été ciblés et avaient accepté de façon volontaire de participer au projet de recherche.

4. RÉSULTATS DE RECHERCHE

E nutshemiu itenitakuat, c'est l'ambiance du territoire forestier. Selon la famille, ce terme demeure très complexe et intègre plusieurs dimensions ; non seulement de l'Innu aitun, mais aussi des ressources et du territoire. Il est toutefois nécessaire d'expliquer sa signification littérale avant d'expliquer sa signification de manière plus pratique. En fait, *Nutshemiu* provient du mot *Nutshimit* qui désigne le territoire forestier, alors que *itenitakuat* provient de *itenitakuan* qui fait référence à l'ambiance d'un lieu, d'un endroit ou de quelque chose. Ainsi, lorsqu'employé comme *E nutshemiu itenitakuat*, il désigne l'ambiance du territoire forestier.

Ce terme couvre donc une dimension spatiale beaucoup plus grande que le *Natau-assi*. Dans le cadre de cette recherche, il a toutefois été étudié à l'échelle du *Natau-assi* de la famille. L'étude a permis d'explorer avec la famille les différentes dimensions qui sous-tendent *E nutshemiu itenitakuat*. C'est en structurant, en organisant et en définissant ces dimensions qu'il a pu être possible de conceptualiser ce terme. La description du savoir-faire lié aux activités et aux pratiques d'Innu aitun a alors permis de pouvoir comprendre la représentation que se fait la famille de son *Natau-assi*. En ce sens, c'est en comprenant la façon de faire les choses notamment les modes de pratiques de chasse ou des moyens de déplacement qui permettent de saisir la portée de *E nutshemiu itenitakuat*. En se basant ainsi sur le savoir-faire lié aux activités et aux pratiques d'Innu aitun, il devient plus aisé de décrire ce qui est recherché et perçu comme important de la part des membres de la famille. Le discours des membres de la famille, en faisant alors référence à des espaces géographiques, des endroits ou des lieux ayant des caractéristiques spécifiques, explique comment il est possible de pouvoir maintenir ces activités et ces pratiques d'Innu aitun sur leur *Natau-assi*.

Ainsi, les résultats du projet de recherche sont présentés en trois volets. Premièrement, une description des savoirs et des caractéristiques liés aux éléments socio-culturels et territoriaux de l'Innu aitun est présentée. Deuxièmement, une interprétation du concept *E nutshemiu itenitakuat* par la description des valeurs, des intérêts et des besoins associés aux éléments d'Innu aitun est proposée. Troisièmement, l'importance des facteurs de connectivité et de degré de permanence à considérer est mise en lumière.

4.1. Les savoirs et les caractéristiques liés à l'Innu aitun

Les membres de la famille considèrent qu'Innu aitun ne fait pas référence exclusivement aux activités et aux pratiques qui sont réalisées sur le Nitassinan. Ils affirment qu'Innu aitun, dans leur compréhension, va bien au-delà du simple fait de pratiquer par exemple la chasse à l'orignal. Ils précisent que, pour comprendre Innu aitun, il est nécessaire de saisir la manière de faire ainsi que la façon d'être et d'agir lors de cette pratique. La famille mentionne d'ailleurs ce qui suit pour en expliquer le sens :

Ce n'est pas seulement de chasser ou de faire du piégeage, ça rejoint plein de trucs. C'est aussi la façon de vivre sur le territoire et la façon de faire les choses. Par exemple, c'est aussi la langue utilisée pour décrire les choses sur le territoire. C'est la manière d'agir sur le territoire comme la façon dont on gère notre territoire ensemble, mais aussi par rapport aux autres Pessamiulnuat qui sont là aussi. (Entretien G1)

Pour les membres de la famille, leur conception d'Innu aitun inclut les différents savoirs qui sont liés à ces activités et ces pratiques. Leur conception d'Innu aitun s'interprète comme étant le mode de vie et la culture des Innus qui dépend des différentes activités et pratiques définies par des savoirs intrinsèques, soient *Esh itenitakushinanut*, le savoir-être, et *Esh aitunanut*, le savoir-faire (voir Figure 3). Pour la famille, le savoir-être renvoie à l'aspect éthique des activités et des pratiques de l'Innu aitun ainsi qu'aux valeurs régissant les relations entre les individus, mais aussi avec la nature. La famille explique d'ailleurs qu'il y a certaines attitudes et certains comportements que les Innus doivent adopter par rapport aux relations interpersonnelles, interfamiliales et communautaires ainsi qu'avec la nature et ses différents éléments.

Le savoir-faire (*esh aitunanut*), c'est ce que tu fais sur le territoire. C'est la manière dont tu le fais et ce que tu connais. Mais c'est aussi le respect envers la nature, la faune et envers les autres qui sont sur le territoire. Ça, c'est le savoir-être (*esh itenitakushinanut*). (Entretien G1)

Les membres de la famille précisent de plus qu'il y a des règles de conduite en territoire, non-écrites, que les générations précédentes leurs ont inculquées et léguées. Ils mentionnent notamment l'importance de respecter les éléments de la nature comme les espèces fauniques en évitant par exemple de surexploiter par les pratiques de chasse ou de piégeage.

On sait que c'est bon pour nous d'utiliser des parties du territoire, ici et là en alternant, et qu'il faut éviter de trop chasser et ne pas vider le territoire de la faune ou de son bois pour le bois de chauffage par exemple. C'est éviter de tuer une centaine d'orignaux par

année par respect pour l'animal mais aussi pour les autres Pessamiulnuat qui en ont besoin. (Entretien G2)

Pour ce qui est du savoir-faire, selon le discours de la famille, il fait davantage référence aux connaissances empiriques héritées et apprises des générations précédentes, mais qui ont évolué en fonction d'observations et d'expériences terrain plus actuelles. Les membres de la famille mentionnent qu'ils ont acquis des techniques par leurs ancêtres par exemple pour la chasse à l'orignal. Toutefois, avec le temps, ils ont développé leurs propres techniques en les adaptant aux réalités contemporaines et aux changements que subit le territoire. Ainsi, en ayant une base de connaissance sur les procédés de chasse qu'utilisait leur père, ils ont pu développer et adapter leur savoir-faire sur l'orignal par observation du comportement de l'animal, de son cycle de vie en lien aux saisons, au climat et à l'évolution de la forêt.

Prenons la chasse à l'orignal par exemple, on sait comment aller le prendre dans son environnement et comment l'approcher sans le déranger et le faire fuir. On a appris ça de notre père. Mais on sait aussi quelle température est meilleure, quel type de neige est plus avantageuse et à quelle saison il faut y aller. Ce sont ces connaissances dont on a hérité, mais aussi qu'on a expérimentées en essayant et réessayant lorsque nos techniques ne marchaient pas. Parce que tu sais, la forêt elle change, mais aussi on ne se déplace pas pareil qu'avant. (Entretien G2)

La famille donne aussi comme exemple les techniques de navigation en canot sur les rivières qu'ils ont héritées de leur père, mais dont la façon de naviguer sur les rivières a subi une certaine variation avec la venue du bateau à moteur. C'est encore là des connaissances de base que leur père leur a transmises, mais qui par expérience, ils ont réussi à développer un savoir-faire approprié à la conduite d'embarcations à moteur en testant les chemins à suivre pour éviter de heurter des obstacles non-visibles hors de l'eau ou des niveaux d'eau trop bas.

Ce n'est pas tout le monde qui peut faire ça, naviguer sur les grandes rivières. Tu dois bien connaître la rivière pour pouvoir le faire, mais aussi l'ensemble de l'environnement autour par exemple les montagnes qui bordent les rivières. Ça t'indique par où passer pour éviter des zones de niveau d'eau trop bas et les grosses roches ou bien si tu navigues le soir par exemple, ce sont des indications. C'est pour ça qu'il faut les connaissances pour faire ça. (Entretien G3)

Les connaissances liées aux techniques et procédés restent alors les mêmes à la base, mais celles-ci peuvent changer et subir une variation dépendamment de l'évolution des différents types d'outils et moyens qui sont disponibles. Il existe ainsi un savoir-être et un savoir-faire lié aux activités et aux pratiques d'Innu aïtun que la famille exerce sur son Natau-assi.

Pour les besoins de la présente étude, c'est le savoir-faire qui est priorisé dans la collecte et qui est donc analysé plus en profondeur. La raison est que l'information recherchée concerne particulièrement les éléments territoriaux et les composantes forestières qui les constituent. De cette manière, en comprenant les connaissances empiriques liées aux activités et aux pratiques, il est possible d'acquérir l'information requise pour documenter E nutshemiu itenitakuat.

Ainsi, en se basant sur le contenu des discussions de groupe avec la famille et sur l'analyse de la documentation sur l'occupation et l'utilisation du territoire (Dominique et Deschênes 1983, Services territoriaux 2003, Frenette 1983), les différentes activités et pratiques d'Innu aitun ont pu être regroupées en trois grandes catégories (voir Figure 3 et Tableau 1), soient (1) *E tanut assit* : occupation du territoire, (2) *E apashtakanit assi* : utilisation des ressources et (3) *E papamipananut assit* : mobilité sur le territoire. Pour chaque catégorie, les activités et les pratiques qui y sont associées sont identifiées et le savoir-faire qui est lié est décrit. Il faut comprendre que la présente analyse de l'Innu aitun s'est grandement inspirée, sans toutefois s'y coller complètement, du travail effectué par Éthier (2014) sur les savoirs liés aux activités et aux pratiques, des travaux de Wyatt et Chilton (2014) sur l'occupation contemporaine du territoire chez les Atikamekw de Wemotaci ainsi que du travail qui avait été réalisé par Pelletier *et al.* (2002) avec les Eeyouch de Waswanipi sur l'identification, la description et la cartographie des valeurs. Les Innus, les Atikamekw et les Eeyouch ayant une origine algonquine et une proximité culturelle, il est normal que l'analyse réalisée sur Innu aitun ressemble à celles sur *Nehirowisiw pimatisiwin* et *Eeyou Eetouin*.

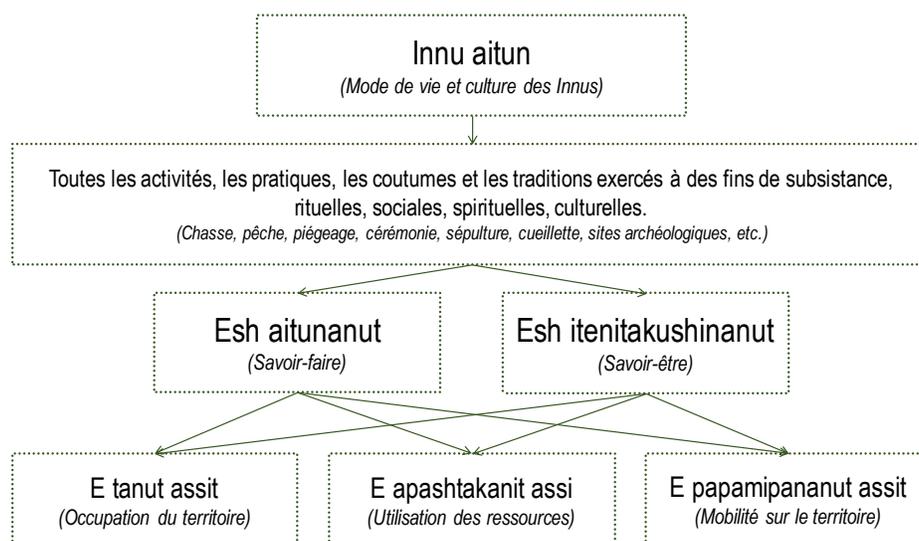


Figure 3 : Les types de savoirs liés aux différentes caractéristiques de l'Innu aitun

Tableau 1 : Les savoir-faires liés aux activités et aux pratiques d'Innu aïtun

Activité et pratique	Savoir-faire
Ka apashtakanit assi - Utilisation des ressources	
Chasse	<ul style="list-style-type: none"> - Confection d'artisanat et autres produits à usages multiples - Gros gibier en hiver-printemps en groupe dans des secteurs de collines de forêts mélangées - Petit gibier à plume à l'automne après la nidification dans les sentiers et chemins où forêts résineux et mélangées s'entremêlent et se connectent
Pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Lacs et rivières stratégiques d'espèces cibles à la ligne, au filet et sur glace toute l'année
Piégeage	<ul style="list-style-type: none"> - Animaux à fourrure terrestres en hiver sur des chemins et sentiers où forêts résineux et mélangées s'entremêlent et se connectent - Animaux à fourrures aquatiques à l'automne sur des lacs, des rivières à faible débit et des endroits marécageux - Confection d'artisanat et autres produits à usages multiples
Cueillette	<ul style="list-style-type: none"> - Petits fruits dans des milieux ouverts secs et humides à l'été - Produits médicinaux dans des endroits particuliers selon les saisons - Bois de chauffage dans des lieux préétablis au printemps-été - Confection d'artisanat et autres produits à usages multiples provenant de l'arbre - Eau de source pour consommation dans des sites spécifiques
Ka tanut assit - Occupation du territoire	
Campements et établissements divers	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement et construction de campements permanents et d'établissements temporaires - Installation dans des milieux stratégiques : proximité d'axes de déplacements, source d'eau et à l'abri des intempéries
Rencontres et rassemblements	<ul style="list-style-type: none"> - Lieux de rencontres et de rassemblements dans des îles, des anciens portages, à la jonction d'axes de déplacements, au bord de certains grands lacs et dans certains sites de campements
Recueillement et spiritualité	<ul style="list-style-type: none"> - Sites ponctuels de recueillement aux abords des lacs et rivières - Sites permanents de cérémonie spirituelle et de sépulture souvent aux abords des lacs et rivières
Ressourcement et bien-être	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance d'endroits de ressourcement et de bien-être associés aux paysages et aux éléments de la nature (montagnes, eau, forêt, sol)
Sites archéologiques	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de lieux à potentiel archéologique (anciens portages, anciens sites de rassemblements, sépulture, etc.)
Ka papamipinanut assit - Mobilité sur le territoire	
Déplacements sur les chemins forestiers	<ul style="list-style-type: none"> - Par véhicule motorisé sur des chemins principaux et secondaires au printemps, en été et à l'automne - Par motoneige sur les chemins forestiers et sentiers en hiver et en au printemps
Mobilité sur les lacs et rivières	<ul style="list-style-type: none"> - Par embarcation dans des trajectoires spécifiques sur les lacs et les rivières en été et à l'automne
Déplacements sur les sentiers	<ul style="list-style-type: none"> - À pied et en raquette dans des sentiers particuliers établis en toute saison traversant une multitude de milieux soient des anciens portages, sentiers de piégeage, bord et sur les lacs et rivières gelés

4.1.1. E tanut assit : occupation du territoire

E tanut assit englobe les différentes activités et pratiques qui sont liées à l'occupation du territoire se distinguant les unes des autres par le niveau de permanence d'un espace, d'un lieu, d'un site et d'une zone géographique fréquentée, occupée et utilisée par la famille. Le terme *E tanut* signifie le fait d'être présent, de rester et d'exister sur un espace géographique alors qu'*assit* fait référence à une terre définie, à un terrain délimité ou à un territoire donné. L'occupation du territoire désigne donc les différentes activités témoignant de la présence et de l'existence de la famille sur le Natau-assi. Une distinction peut toutefois se faire par leur niveau de permanence. Il y a en effet une gradation de l'occupation du territoire soit elle est permanente, semi-permanente ou temporaire.

Oui, il y a des camps qui servent plus que d'autres. Par exemple, notre chalet (*mishtikushitsuap*), on s'en sert tout le temps. C'est à chaque fois qu'on y va alors que notre tente (*patshuianitsuap*), on s'en sert quelques fois pendant l'année par exemple quand on fait des longues randonnées en ski-doo. On se tente dans une place qu'on connaît, mais pour une nuit. C'est ça, la tente ça va plus être temporaire et le chalet ça va toujours être là. (Entretien G2)

Une occupation permanente renvoie à la présence fixe dans le temps sur un espace donné d'individus ou de groupes d'individus. Une occupation semi-permanente désigne la présence fixe mais à intervalles périodiques ou réguliers, par exemple un lieu occupé pour une saison chaque année sur un nombre d'années indéterminé. Une occupation temporaire réfère à une présence à intervalles irréguliers, par exemple un site occupé quelques jours dans l'année sans toutefois avoir un retour l'année suivante, mais avoir en perspective un retour possible plusieurs années après.

Campements et établissements

L'une des formes d'occupation du territoire qui a été mentionnée par les membres de la famille est le campement principal incluant d'autres types d'établissements. Pour eux, le campement renvoie à l'établissement de tout type d'habitation sur le Natau-assi qu'il soit permanent, semi-permanent ou temporaire. Il existe différents types de campements et établissements nécessitant diverses implications en termes d'aménagement et de construction. La famille mentionnait le *mishtikushitsuap* qui est associé au camp standard avec une base et un toit à structure solide de bois dont l'occupation est permanente. Dans la documentation analysée (Services territoriaux 2003), mais aussi dans le discours de la famille, il existe trois autres types de campement. Il y a le *nutimaumishtikushitsuap* qui est défini comme étant le camp en bois rond avec une base solide de

bois. Dans ce cas, les membres de la famille affirment que ce type de campement peut être semi-permanent, mais est davantage permanent. Il y a le *pushmishtikushitsuap* se rapportant au camp avec une base à structure solide de bois et un toit en toile qui peut être occupé de façon permanente mais est plus souvent considéré semi-permanent. Il y a aussi le *kutikuniutshuap* ou le *patshuianitshuap* correspondant à une tente en toile avec un squelette en bois et un tapis de branches de sapin au sol qui peut être semi-permanent mais souvent plus temporaire. Le milieu d'installation de ces différents types de campements peut varier selon le niveau de permanence d'occupation. Il existe selon la famille des endroits et des lieux stratégiques où s'établissent ces campements. Les trois types de campements ont besoin d'avoir différentes conditions pour être érigés dans un lieu. Ils se retrouvent davantage à proximité d'une source d'eau pour notamment s'approvisionner à des fins de consommation, d'axes de déplacement – soit proches de rivières navigables ou de chemins carrossables – ainsi qu'à l'abri d'intempéries notamment les grands vents ou les précipitations intenses.

Il doit avoir de l'eau proche, par exemple un lac, une rivière ou un ruisseau. Il faut avoir accès par des chemins pour se déplacer si tu as besoin de quelque chose en urgence par exemple. Il faut un terrain plat et que ce ne soit pas trop en pente, que ce soit beau aussi, avec le paysage. (Entretien G2)

Les membres de la famille précisent que le lieu du campement permanent avait été légué par leurs parents et que les générations précédentes y avaient vécu sans toutefois être le cas pour toutes les familles. Ils mentionnent aussi que les lieux de campements semi-permanents et temporaires pouvaient être un héritage, mais que ceux-ci changent plus régulièrement. Par ailleurs, le temps passé au campement dépend non seulement du degré de permanence mais aussi de la durée du séjour. Lorsque les membres de la famille vont sur le Natau-assi pour une courte durée d'un à deux jours, les activités et les pratiques peuvent avoir lieu davantage autour du campement permanent.

Il faut savoir aussi que certains Innus vont sur leur territoire pour être sur le site du campement, pour être avec leur famille, pour se rassembler par exemple autour d'une bonne bouffe du piégeage de castor ou de lièvre, la pêche au poisson ou la chasse à la gélinotte ou à l'original. (Entretien G2)

Cela dépend toutefois des modes de déplacements dont ils disposent et les pratiques qu'ils prévoient faire. Toutefois, lorsque ce sont des séjours de plus longue durée, soit d'une semaine à plus d'un mois, les membres de la famille précisent que les activités et les pratiques se déploient sur l'ensemble du Natau-assi. Dans ce cas, l'occupation du territoire va bien au-delà du site de

campement et s'étend à des lieux géographiques spécifiques du Natau-assi dont l'occupation est différente.

Rencontres et rassemblements

La famille affirme qu'il n'est pas rare d'occuper des lieux pour se rassembler et se rencontrer. Ces lieux de rassemblements et de rencontres selon la documentation existante (Services territoriaux 2003 ; Deschênes et Dominique 1983, Frenette 1983) se retrouvent davantage dans des endroits comme les îles accessibles pendant l'hiver, au début ou à la fin des sentiers de portages à l'automne et au printemps, à la jonction de rivières navigables à l'automne et au printemps ainsi qu'au bord de certains lacs à toute saison. Les membres de la famille affirment que maintenant, les rencontres et les rassemblements se font moins souvent sur les sentiers de portage ou à la jonction de rivières navigables en raison notamment de l'étendue et de l'accessibilité du réseau routier qui facilitent les déplacements. D'ailleurs, la famille mentionne qu'à la jonction de certains chemins forestiers carrossables et de sentiers accessibles, il existe des endroits où les membres de la famille se posent et même se rassemblent avec d'autres familles.

En été, on se promène en auto plus souvent, quand on part en groupe on se suit et on s'arrête par exemple au coin de deux chemins importants qui se croisent. Mais ça arrive aussi qu'on utilise le canot pour aller d'un lac à l'autre par exemple. [...] En hiver, il faut penser à passer sur le bord des lacs ou des rivières. C'est là qu'on se rassemble, dans des lieux avec de la forêt, à l'abri des vents. On part souvent en groupe et il faut amener de la nourriture si on n'arrive pas à revenir, on dort là. (Entretien G4)

Alors que pendant l'hiver, ils précisent qu'ils ont l'habitude d'arrêter dans des îles lors des grandes randonnées de groupe par motoneige. Ils soulignent de plus que, lors des longues expéditions, les arrêts pour se rassembler se font souvent sur le bord de lacs et ce, à toute saison.

Lors d'expéditions [d'hiver], quand on s'arrête, les décisions vont se prendre ensemble, les endroits où on va se reposer par exemple, où on va se rassembler. On s'attend toujours, on se rassemble et on discute des chemins qu'on va utiliser par exemple. (Entretien G4)

Recueillement et spiritualité

Une autre forme d'occupation du territoire qui est ressortie lors des analyses de la documentation (Services territoriaux 2003 ; Deschênes et Dominique 1983, Frenette 1983), mais aussi lors des

entretiens ce sont les lieux associés au recueillement et à l'exercice de la spiritualité. La famille mentionne que ces lieux sont davantage des sites ponctuels où ils peuvent aller se recueillir notamment à des fins de réflexion, de retraite ou de méditation. Il y avait aussi, selon la famille, des sites permanents où certaines cérémonies spirituelles se déroulent par exemple la commémoration d'un lieu de décès d'un proche.

On en connaît [en parlant des sites de sépulture], mais ils ne sont pas sur notre territoire. On sait que sur le territoire d'eux autres [en parlant d'une autre famille], il y en a et on sait où ils sont. Ça peut aussi être des endroits sur le territoire où on sait que quelqu'un est décédé. D'habitude, il y a une croix et il y en a qui vont là pour se recueillir, pour prier ou pour penser. (Entretien G4)

Ils rajoutent aussi que, sur le Nitassinan, il existe des sites de sépulture, mais qu'à leur connaissance il n'y en a pas sur leur Natau-assi. La famille précise toutefois qu'il y a peut-être des lieux de sépultures à découvrir, car la connaissance peut s'être perdue avec les générations. Ces sites de recueillement, de cérémonie spirituelle et de sépulture, selon la famille, se retrouvent davantage sur les bords des lacs ou des rivières.

Ressourcement et bien-être

La famille mentionne une autre forme d'occupation qui est davantage associée au ressourcement et à la recherche du bien-être. Ils précisent que le Natau-assi dans son ensemble est un lieu de ressourcement où un certain bien-être personnel, familial ou communautaire peut se ressentir. En fait, le Nitassinan au complet représente un lieu où il fait bon de vivre selon la famille en raison notamment des différents éléments de la nature étant présents. Cette disponibilité et cette accessibilité de la nature participent, selon la famille, au fait de se sentir bien.

C'est le fait d'être là, juste être là, d'être bien et se sentir bien avec le silence, la tranquillité. C'est d'y aller pour faire ce que tu as appris et ce que tu aimes faire par exemple piéger le castor, retourner au camp, le dépecer, l'arranger, le boucaner avec tes enfants qui sont là qui regardent et apprennent en leur expliquant, en répondant à leurs questions. [...] C'est aussi répondre à des demandes de gens de la communauté qui ne peuvent pas aller dans le bois pour la chasse par exemple. On peut leur fournir [en parlant du gibier], c'est aussi ça Innu aitun, s'entraider. (Entretien G2)

Mais il y a tout de même des lieux spécifiques de ressourcement que la famille occupe plus souvent que d'autres par exemple pour le caractère inestimable du paysage et la présence de montagnes, d'eau, de forêt et un air frais de qualité. Ces sites se retrouvent souvent aux bords de lacs ou de

rivières, mais aussi aux abords de certains chemins et sentiers donnant accès à un panorama forestier qui inspire le bien-être. Les membres de la famille précisent en plus que le site du campement en lui-même représente un lieu de ressourcement. Ils rajoutent que pour eux, c'est une façon de pouvoir revenir à leurs racines.

Sites archéologiques

Une dernière forme d'occupation du territoire est la présence de sites archéologiques sur le Natau-assi. En fait, les membres de la famille précisent qu'ils ne connaissent pas nécessairement de sites spécifiques où il y a eu des découvertes d'artéfacts sur leur Natau-assi. Ils disent toutefois que dans l'ensemble du Nitassinan, il y a des lieux où des artéfacts ont été retrouvés et d'autres qui sont des endroits caractérisés comme des lieux à fort potentiel archéologique. La documentation (Services territoriaux 2003 ; Deschênes et Dominique 1983, Frenette 1983) suggère que ces sites se retrouvent souvent dans les anciens sentiers et lieux de portage soit aux bords des lacs et des rivières. Ces portages sont des sentiers que les Innus empruntent sur le bord d'un cours d'eau pour franchir un obstacle comme une chute. Il est alors nécessaire de mettre pied à terre et transporter le stock ainsi que le canot à dos d'homme en empruntant un sentier à côté. Dans le temps, ces rivières étaient empruntées par plusieurs familles au même moment. Ils s'unissaient alors pour s'entraider. Ces familles s'établissaient ensemble pour quelques jours en amont de la rivière pour mieux repartir et rejoindre leurs territoires. Les membres de la famille affirment que c'est souvent à la fin ou au début de ces portages qui peuvent représenter des secteurs à fort potentiel archéologique notamment par la présence d'anciens sites de campement, d'anciens ronds de feu, d'anciens garde-manger et même de lieux de sépultures.

4.1.2. E apashtakanit assi : utilisation des ressources du territoire

E apashtakanit assi fait référence aux différentes activités et pratiques qui sont liées à l'utilisation des ressources du territoire se définissant par leur origine faunique, floristique, aquatique, aérienne ou du sol. Le terme *E apashtakanit* désigne le fait d'utiliser, d'exploiter ou de se servir de quelque chose qui est disponible alors qu'*assi* fait référence à l'ensemble des ressources naturelles se retrouvant sur un territoire. L'utilisation des ressources du territoire désigne donc les différentes activités et pratiques démontrant l'usage et l'exploitation de différentes ressources par la famille sur leur Natau-assi. L'exercice de ces activités et ces pratiques dépend grandement des saisons où la disponibilité et l'accessibilité de la ressource varient au courant de l'année.

Chasse

L'une des formes de pratiques que les membres de la famille exercent est la chasse (*e nataunauat* – *le fait de chasser une espèce faunique terrestre*). Il faut distinguer deux types de chasse, soit celle du gros gibier et du petit gibier. La chasse au gros gibier inclut les grands cervidés notamment l'orignal (*Mush* – *Alces americanus*) et le caribou forestier⁹ (*Atiku* – *Rangifer tarandus*). En se référant à la documentation historique, les Innus de Pessamit avaient comme tradition d'effectuer la chasse au gros gibier pendant l'hiver et l'hiver-printemps lorsqu'ils étaient arrivés à leur Natau-assi et alors bien installés. Lorsque demandé, à savoir le moment où ils chassaient le gros gibier, les membres de la famille affirment que, pour le caribou, la chasse peut s'effectuer à la saison d'hiver et pour l'orignal en hiver-printemps. Ils expliquent que les déplacements sont diminués pour ces espèces en raison de l'épaisse couche de neige en hiver et de la croûte recouvrant la couche de neige en hiver-printemps. Alors que pour la famille, avec les outils qu'ils possèdent comme les raquettes ou les motoneiges, leurs déplacements sont facilités ; ce qui, selon la famille, rend la chasse plus accommodante.

C'est sûr que quand t'es plusieurs, t'as plus besoin de nourriture et donc tu vas chasser plus. [...] C'est comme ce qu'il dit, quand t'es sur ton territoire, quand t'es souvent là et que tu te déplaces. Tu le connais à force et tu sais tout. Par exemple où sont les habitats de l'orignal, parce qu'année après année tu le vois qu'ils sont là, dans les montagnes. Quand tu trouves un ravage une année, l'année d'après c'est sûr qu'il va être là, deux ans, trois ans après aussi. Il revient d'habitude. Un ravage, quand l'orignal s'est bien installé, c'est bon plusieurs années jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de nourriture. C'est souvent là qu'on va chasser entre l'hiver et le printemps. (Entretien G3)

Il faut toutefois prendre en considération que les secteurs de chasse pour les deux espèces sont différents. Le caribou est davantage chassé aux abords des grands lacs qu'ils empruntent pour se déplacer.

Mais le caribou, on sait qu'il est dans les forêts plus vieilles durant l'hiver. Après ça, entre l'hiver et le printemps quand la neige devient dure, il commence à sortir et aller vers les réservoirs [en parlant des réservoirs créés par les barrages hydro-électriques] Il se déplace dans ses ravages à lui comme l'orignal tu sais, mais il est en plus grand groupe lui. (Entretien G3)

⁹ Le chasse au caribou forestier fût interdite, cette chasse est donc de moins en moins présente auprès de la famille. Cette espèce demeure tout de même une espèce emblématique du mode de vie et de la culture innue. Selon la famille, c'est encore un moyen préconisé par le gouvernement pour diminuer la transmission aux générations futures des connaissances qu'ils possèdent sur le caribou forestier.

Tandis que l'original est chassé dans des collines où la forêt est mélangée entre conifères et feuillus. Les membres de la famille précisait que la chasse au gros gibier se fait en groupe. Elle peut se faire en famille ou de manière interfamiliale, soit plusieurs individus de plusieurs familles réunis pour chasser. Le travail de débitage de l'animal, de transport vers le campement et de préparation de la viande ainsi que des autres produits non-comestibles de l'animal devient plus facile lorsqu'il se fait en groupe.

Avant, la chasse au caribou, ça ne se faisait pas trop loin du camp. Mon père, il partait avec son frère et leurs cousins. Ça se faisait en groupe. C'est plus facile de chasser le caribou en groupe, mais c'est aussi pour s'aider quand il faut vider les caribous. Il y a aussi le transport de la viande. Il faut penser à ça aussi. (Entretien G3)

Par ailleurs, l'autre type de chasse est celui du petit gibier. Cette chasse est souvent associée au gibier à plumes, en particulier le tétras du Canada (*Inneneu – Falcipennis canadensis*), la gélinotte huppée (*Pashpessu – Bonasa umbellus*) et le lagopède des saules (*Uapileu – Lagopus lagopus*). Les membres de la famille mentionnent que cette chasse s'effectue davantage à l'automne après les périodes de reproduction, de nidification, de couvaison et d'éducation. Ils affirment que la chasse pouvait se faire dans les lisières de chemins et des sentiers forestiers carrossables ou non, mais aussi sur les abords de rivières et de lacs pour ce qui est du lagopède et de la gélinotte en raison de sources alimentaires présentes. Pour le tétras, la chasse peut se faire à l'intérieur des sentiers qui traversent des peuplements de conifères, mais aussi aux abords de lacs, de rivières ou de zones plus humides.

Le tétras et la gélinotte, c'est plus après la période de nidification. Au printemps, on ne le chasse pas. C'est plus à l'automne. Pis l'été non plus on ne le chasse pas, parce qu'il a ses petits à ce moment. Il les garde jusqu'à ce qu'ils partent du nid. Pis en plus, nous on ne court pas après. C'est plus quand on le voit on le tue, par exemple sur le bord des chemins ou des sentiers qu'on emprunte. En soirée, quand le soleil se couche, ils montent sur les arbres pour manger, sur les bouleaux pour la gélinotte et les épinettes pour le tétras et donc parfois on les chasse là. (Entretien G4)

La chasse au petit gibier s'effectue plus souvent de manière individuelle, mais peut se faire en petit groupe, souvent pour transmettre les pratiques aux générations futures. Bien sûr, pour les deux types de chasse, ce qui est comestible de l'animal est mangé alors que les autres produits peuvent être utilisés à d'autres fins dont la confection d'artisanat, de vêtements ou d'outils.

Pêche

La pêche est une autre des formes de pratiques rapportée lors des entretiens (*e kussanuat / e pishtuanuat – le fait de pêcher des espèces aquatiques à la ligne / au filet*). Dans la documentation historique (Services territoriaux 2003 ; Deschênes et Dominique 1983, Frenette 1983), il est précisé que les Innus exerçaient davantage la pêche pendant la saison estivale. Ainsi, ils retournaient s'installer sur les bords du Unipek, à la confluence du fleuve et d'une rivière d'eau douce, où il pouvait pêcher du saumon de l'Atlantique (*Utshashumek^u – Salmo salar*). L'occupation et l'utilisation du territoire et des ressources ayant évolué pour la famille aujourd'hui, la pêche s'effectue en toute saison tout dépendant des espèces aquatiques recherchées. Les membres de la famille mentionnent que lors des courts séjours l'été, sur le Natau-assi, ils pêchaient dans les rivières ou sur les lacs à la ligne, soit de la truite grise (ou touladi) (*Kukamess – Salvelinus namaycush*) ou de la truite mouchetée (ou omble de fontaine) (*Mashamekush – Salvenus fontinalis*).

Quand on va pêcher par exemple, il y a des lacs qu'on utilise plus. On avait invité des amis l'autre fois, on est allé dans un lac où on aime bien aller. On les a amenés là parce qu'on sait qu'il y a beaucoup de poisson. On se promène sur le lac en bateau avec nos cannes à pêche, mais souvent on reste sur les bords du lac. C'est moins dangereux et il y a plus de poisson par exemple en fin de journée. C'est plus de la truite grise qu'on pêche. (Entretien G4)

Pendant les séjours prolongés en saison hivernale, il arrive aussi qu'ils pêchent à la ligne sur la glace. Pour ce faire, les membres de la famille mentionnent qu'ils connaissaient des lacs et des rivières plus peuplés en poissons. Ces lacs et rivières représentent alors des lieux de prédilection pour la pêche et deviennent en fait des sites plus stratégiques. Pendant la saison estivale sur la côte, la pêche peut se faire soit à la ligne ou au filet sur les rivières fréquentées par le saumon de l'Atlantique.

Piégeage

Le piégeage est une autre forme de pratique mentionnée lors des entretiens avec la famille (*e katunateunauat – le fait de poser un piège, une trappe ou un collet pour attraper une espèce faunique à fourrure*). Le piégeage peut se catégoriser en deux types selon les animaux à fourrure recherchés, soit terrestres ou aquatiques. Les animaux à fourrures terrestres comprennent le lièvre (*Uapush – Lepus americanus*), la martre (*Uapishtan – Martes americanus*), le lynx (*Pishu – Lynx*

canadensis), le renard (*Matsheshu – Vulpes vulpes*), le pékan (*Utshek – Martes pennanti*), le loup (*Maikan – Canis lupus*) et l'ours (*Mashk^u – Ursus americanus*).

On piège beaucoup d'animaux tu sais. Certains, c'est pour leur viande mais d'autres, c'est pour leur fourrure parce qu'on ne les mange pas. Le lièvre par exemple, lui, on va le manger durant l'hiver plus. Mais la martre lui, on ne le mange pas tu vois, lui, c'est plus pour sa fourrure. [...] Il y en d'autres aussi comme le lynx, l'ours, le pékan, le renard, le loup. C'est toujours l'hiver qu'on va piéger plus, la fourrure est plus belle dans ce temps-là. (Entretien G4)

Dans la documentation historique (Services territoriaux 2003 ; Deschênes et Dominique 1983, Frenette 1983), le piégeage de ces espèces se fait en suivant des sentiers à pied à l'automne et à raquette à l'hiver. Les membres de la famille affirment qu'ils continuent à utiliser certains de ces sentiers de piégeage, mais que d'autres se sont ajoutés selon la dynamique de la forêt et l'évolution des pratiques. Ils notent d'ailleurs qu'aux bords des chemins forestiers carrossables, il arrive souvent qu'ils y piègent car ce sont des sites propices. Ainsi, ces sentiers et ces chemins de piégeage parcourent différents types de milieu notamment des forêts mélangées, des forêts de conifères, des zones plus humides et peuvent même rejoindre certains anciens sentiers de portages se trouvant aux abords de rivières et de lacs. Cette diversité de milieux tout au long de ces sentiers et chemins est selon la famille très importante à conserver en raison de la multitude d'espèces à fourrure terrestres qui y sont piégées.

On suit encore des sentiers parfois à pied, en raquette, mais avec l'auto c'est plus facile de se déplacer, donc on les utilise pour piéger. On va mettre par exemple des collets pour le lièvre au bord des chemins, mais tout dépend de la forêt qu'il y a. Si tu mets ton collet dans la forêt d'épinette c'est sûr que tu n'attraperas rien, mais si tu le mets dans la forêt mélangée t'as plus de chance. [...] Les sentiers c'est utile. Quand tu le traverses, tu peux voir différents types de forêts comme la forêt d'épinette, la forêt mélangée et même des tourbières. (Entretien G2)

La plupart des animaux terrestres à fourrures sont piégés pendant la saison hivernale principalement en raison de l'état de leur fourrure. La façon de faire est de suivre ces sentiers en raquettes ou en motoneige de s'arrêter à des endroits propices pour l'espèce recherchée, de rentrer à plusieurs mètres du sentier et de poser le piège. Ils précisent que pour le lièvre, ils posent leurs collets dans des zones où la forêt est mélangée en raison de la disponibilité de la nourriture. Sachant que le lièvre se retrouve dans ce type de milieu, la famille affirme que les pièges pour la martre ou pour le pékan peuvent être installés à ces endroits. Il faut toutefois que ces pièges soient à proximité d'une forêt

dominée par les conifères dont d'épinette noire (*Sheshekatik^u – Picea mariana*), puisque leur habitat d'hiver se situe davantage dans ce type de milieu. Ils précisent aussi que ce n'est pas seulement le lièvre qui attire ces espèces, mais aussi le campagnol (*Apikushish – Myodes*) qui amène alors d'autres espèces comme le renard. De plus, ils ajoutent que le piégeage du lynx se fait aussi dans ces sentiers et font un lien avec la présence du lièvre dans les forêts mélangées.

Quand on met des pièges pour la martre, on les met souvent là où le lièvre va se trouver et c'est pareil pour le pékan aussi. C'est plus dans les forêts mélangées qu'on met les collets pour le lièvre. S'il y a une forêt plus d'épinette noire proche par contre, c'est sûr qu'on va mettre un piège pour la martre aussi. On sait qu'il va là pour manger, pour chasser le lièvre, mais il va aussi là pour le campagnol. Après ça, il retourne dans la forêt d'épinette parce que c'est là qu'il s'abrite. (Entretien G2)

L'autre type de piégeage concerne les animaux à fourrure aquatiques comprenant le castor (*Amishk^u – Castor canadensis*), le vison (*Atshakash – Mustela vison*), la loutre de rivière (*Nitshik^u – Lontra canadensis*) et le rat musqué (*Utshashk^u – Ondatra zibethicus*). Ces animaux sont davantage piégés pendant l'automne et l'hiver. La famille mentionne que ces espèces se retrouvent davantage dans les milieux aquatiques, surtout dans les rivières à débit relativement faible, dans des lacs et dans des endroits plutôt marécageux pouvant s'étendre sur de grandes superficies.

Il y en a beaucoup des animaux qu'on piège au bord des rivières et des lacs. C'est plus là où il y a de l'eau tu sais et pas juste les rivières. Par exemple le castor lui, ce qu'il fait c'est qu'il construit son barrage sur une rivière où le courant n'est pas très rapide et où c'est plus plat. On sait donc où aller pour le piéger. C'est un peu pareil pour le rat musqué aussi, c'est dans des genres d'étangs qu'il est lui. Il y a aussi le vison qui est là et la loutre [en parlant des milieux aquatiques]. (Entretien G3)

Les membres de la famille précisent que ces milieux sont attrayants pour ces animaux lorsqu'il y a de la végétation autour comme les herbacées, l'aulne ou le saule, car il est possible d'y retrouver la petite faune comme les amphibiens ou les insectes dont ils se nourrissent. La famille mentionne ses observations sur le comportement du castor lorsqu'il s'établit dans un milieu.

Le castor, il le sait, il ne va pas inonder le territoire pour aucune raison. Il va faire des barrages pour sa hutte, mais aussi pour manger, pour transporter sa nourriture comme le peuplier, le bouleau, l'aulne. Par exemple ici [en pointant la carte] sa hutte est en haut de la rivière, plus bas il est allé construire un autre barrage, et encore plus bas dans la rivière un autre barrage et après ça crée des habitats pour d'autres. C'est sa façon d'occuper le territoire. (Entretien G5)

Celui-ci choisit un lieu où il y a d'abord présence d'une source d'eau et ensuite de la présence d'espèces végétales comme le peuplier faux-tremble, le bouleau blanc et l'aulne. Pour établir sa hutte, il fait varier le niveau de l'eau en construisant un barrage qui lui permet de faire des allers-retours entre le plan ou le cours d'eau et les bords sur plusieurs mètres.

Cueillette

La cueillette est une autre des formes de pratiques rapportées lors des entretiens avec la famille (*e maunanuat – le fait de ramasser ou de cueillir quelque chose*). Il existe en fait plusieurs catégories de cueillette se distinguant par le produit amassé. Il y a la cueillette de petits fruits (*e natamishunanut ou e maushunanut*), la cueillette de produits médicinaux (*e mautaunanut*), la cueillette des produits de l'arbre et du bois (*e nikutananut*) et la cueillette d'eau de source (*e mussitshuananut*).

La cueillette, c'est de ramasser les trucs comme les plantes médicinales, l'écorce pour l'artisanat, les branches de sapin pour les tapis de sol dans les tentes, le bois de chauffage et les petits fruits comme les graines rouges ou les bleuets.
(Entretien G1)

L'un des premiers types de cueillette que la famille indique, c'est la cueillette d'arbres et de bois, en particulier le bois de chauffage et la confection de produits à usages multiples dont les structures de bois et le tapis de sapinage pour les tentes en toile. Les essences d'arbres recherchées en termes de conifères sont l'épinette noire (*Sheshekatik^u – Picea mariana*), l'épinette blanche (*Minaik^u – Picea glauca*), le pin gris (*Ussishk – Pinus banksiana*), le sapin baumier (*Innasht – Abies balsamea*), le mélèze laricin (*Uatshinakan – Larix laricina*) et en termes de feuillus, le bouleau blanc (*Ushkuai – Betula papyrifera*) et le peuplier faux-tremble (*Mitush – Populus tremuloïdes*). Les membres de la famille mentionnent que les essences cueillies le plus souvent pour le bois de chauffage sont l'épinette noire ou blanche, le pin gris, le mélèze, le bouleau blanc et parfois le peuplier faux-tremble.

C'est au printemps et à l'été qu'on fait ça plus [en parlant du bois de chauffage]. On se promène sur le territoire pour voir où sont les endroits, où est le beau bois et où il y en a beaucoup aussi [en quantité]. C'est plus l'épinette et le bouleau qu'on ramasse, mais il y en a d'autres aussi. Quand on tombe dessus, on les ramasse comme le pin gris ou le peuplier. (Entretien G2)

Cette cueillette se fait le plus souvent entre le printemps et l'été pour qu'à l'automne et l'hiver. Ainsi, le bois a eu le temps de sécher et est prêt à être utilisé. La famille précise qu'il n'existe pas nécessairement de lieux spécifiques où ils vont pour récolter le bois. Ils affirment plutôt que ces lieux sont choisis de façon ponctuelle à chaque année et sont donc temporaires. Lorsqu'ils observent par

exemple la présence d'une essence désirée pour le bois de chauffage prête à être récoltée, ils vont faire leur cueillette dans ces milieux.

Par ailleurs, une autre forme de cueillette est celle des petits fruits (*e natamishunanut* ou *e maushunanut*). Les petits fruits qui sont souvent plus recherchés sont les bleuets (*Inniminan - Vaccinium angustifolium*), les graines rouges (*Uishatshimin - Vaccinium vitis-idaea*), les framboises (*Anushkan - Rubus idaeus*), les chicoutés (*Shikuteu - Rubus Chamaemorus*) et les canneberges (*Massekuminan - Vaccinium Oxycoccos*). Cette cueillette se fait davantage en saison estivale. Les membres de la famille précisent que la plupart de ces petits fruits se retrouvent dans des milieux ouverts comme dans les tourbières, les ouvertures des forêts de conifères et dans les trouées des forêts mélangées. Ils mentionnent aussi que certains petits fruits comme les graines rouges se retrouvent dans des milieux ouverts plus secs.

Les petits fruits, c'est plus les femmes qui font ça. Nous, on connaît mais pas trop, il faudrait demander à notre mère. Mais les petits fruits comme les graines rouges, ils sont souvent dans les endroits où il n'y a pas d'arbres. Ça forme un tapis au sol et c'est là où c'est plus sec aussi. [...] Pour le bleuets, ça se trouve par exemple en dessous des lignes de transmission ou après les feux de forêt. Encore là, je crois qu'il faut que ce soit un endroit sans arbres. Tu n'iras pas là où la forêt est dense si tu en veux. (Entretien G2)

La cueillette de produits médicinaux (*e mautaananut*) est une autre des formes de pratiques mentionnées par les membres de la famille. Les produits médicinaux¹⁰ qui peuvent être recherchés sont l'aulne (*Atushpi - Alnus rugosa*), le thé du labrador (*Minuepak^u - Rhododendron groenlandicum*), la coptide trifoliée (*Uishakashkamik^u - Coptis trifolia*), le kalmia (*Uishatshipak^u - Kalmia angustifolia*), le mélèze laricin, le sapin baumier et le bouleau blanc tout dépendant des saisons. En fait, la famille affirme qu'il est important de cueillir certaines plantes à un moment précis de l'année pour réussir à avoir l'effet des propriétés médicinales et qu'elles sont cueillies dans des milieux différents. Ils notent notamment que la cueillette du mélèze laricin et de l'aulne se fait davantage dans les milieux plus humides et aux bords des rivières et des lacs alors que le sapin baumier et le bouleau blanc se retrouvent plus dans des étendues de territoire avec des caractéristiques de forêts mélangées.

¹⁰ Il faut noter qu'il est fait usage du terme « produits médicinaux » à la place de plantes médicinales, puisque cette forme de cueillette ne concerne pas seulement les plantes mais aussi les essences d'arbres. De plus, il est important de saisir que le but n'était pas de documenter les produits médicinaux, mais bien de décrire de manière générale cette forme de cueillette. Les espèces recherchées ne sont donc pas toutes énumérées.

Le thé du labrador ou le kalmia, ce sont des plantes médicinales. Elles sont plus dans les zones humides et ouvertes aussi. Il faut faire attention quand on les cueille, il faut savoir quand exactement. Mais c'est plus les femmes qui connaissent ça, c'est elles qui savent comment ça se passe. C'est pareil pour le mélèze aussi, qu'on utilise pour guérir certains malaises. Lui, il va être sur le bord des lacs ou même des tourbières. Il y a aussi la gomme de sapin qu'on peut utiliser pour guérir. (Entretien G2)

Selon les observations de la famille, le thé du labrador et le kalmia se retrouvaient dans des forêts d'épinette noire et, plus précisément, dans les ouvertures ou les trouées où il y a absence de couvert forestier.

4.1.3. E papamipananut assit : mobilité sur le territoire

E papamipananut assit fait référence aux différentes activités et pratiques qui sont liées à la mobilité sur le territoire se distinguant par le mode de transport et le moyen de locomotion utilisé. *E papamipananut* signifie le fait de se mouvoir, de se déplacer ici et là et de circuler à pied, par véhicule motorisé terrestre, aquatique ou aérien alors qu'*assit* fait référence à une terre définie, à un terrain délimité ou à un territoire donné. La mobilité sur le territoire désigne donc les différentes activités et pratiques témoignant de la mouvance et des déplacements de la famille sur leur Natau-assi. Ce qui les distingue est le moyen par lequel le déplacement est effectué. Elle peut en fait se faire à pied, par raquette, par voiture, par motoneige, par véhicule tout-terrain (VTT), par embarcation motorisée ou par canot. Les moyens utilisés varient d'une saison à l'autre et par le fait même, les chemins et les sentiers empruntés varient d'une saison à l'autre. La mobilité sur le territoire est donc fortement liée aux connaissances des différents réseaux de chemins et sentiers dépendamment des saisons.

Réseau de chemins

L'une des formes de déplacement ressortie lors des entretiens avec la famille est la mobilité par véhicule motorisé sur le réseau de chemins forestiers. Les membres de la famille mentionnent qu'il existe des chemins qu'ils empruntent davantage que d'autres à l'été, à l'automne et à l'hiver puisque les moyens de locomotion peuvent être la voiture, le VTT et la motoneige.

C'est comme on disait, l'Innu occupe et utilise le territoire différemment aujourd'hui. Les moyens de déplacement sont différents. Il y a la voiture l'été et le ski-doo l'hiver. On marche moins aujourd'hui. Mais la différence, c'est qu'on peut se déplacer sur de grande distance partout en peu de temps. C'est plus facile. On connaît les chemins qu'il faut prendre l'été et l'automne pour aller dans un endroit et on sait aussi le chemin à prendre l'hiver et au printemps pour aller

au même endroit. C'est pour ça qu'on tient compte du territoire de chasse familial dans son ensemble et non juste autour du camp. On peut utiliser tout le territoire. (Entretien G4)

Il y a donc un réseau de déplacement préférentiel utilisé par la famille qui forme un réseau de chemins principal. Pendant l'hiver, la famille mentionne qu'ils utilisent aussi ces chemins, mais qu'il y a aussi des sentiers qui sont empruntés qui ne font pas partie de ce réseau de chemins compte tenu des déplacements qui se font davantage en motoneige. Il existe donc un réseau de chemins et de sentiers utilisé pour se déplacer en toute saison.

Réseau hydrographique

Une autre forme de déplacement est la mobilité par embarcation sur les lacs et les rivières. Les membres de la famille mentionnent que cette manière de se déplacer sur le territoire fait toujours partie des modes de déplacement. Malgré une certaine diminution, ce moyen de transport est tout de même toujours présent. La mobilité par embarcation fait référence aux déplacements qui se font par canot ou par bateau à moteur. Ce type de mobilité se fait généralement davantage pendant l'été et l'automne. Ainsi, la famille précise qu'il existe des trajectoires spécifiques sur les lacs et les rivières qui permettent de se déplacer partout sur le territoire. Les membres de la famille racontent que ce n'est pas tout le monde qui est apte à naviguer sur les rivières ou les lacs. Ils font référence par exemple à la manière de reconnaître les obstacles non visibles sous l'eau ou les niveaux d'eau pouvant être trop bas qu'il est nécessaire de savoir reconnaître.

Ce n'est pas tout le monde qui sait comment naviguer sur les rivières que ça soit en canot ou en bateau à moteur. D'habitude, ceux qui le savent l'ont appris des plus vieux. Ça peut être long parce qu'il faut connaître les détails comme la façon de prendre une rapide dans une rivière. Il faut savoir se servir des caractéristiques comme les courbes des rivières ou les rochers aux bords. Ça peut être dangereux sinon. (Entretien G4)

Ils mentionnent de plus que ce ne sont pas tous les lacs et les rivières qui sont navigables, mais qu'il y a une certaine sélection en fonction des activités et des pratiques. Il existe donc une connaissance des réseaux de lacs et rivières qui sont navigables et donc plus utilisés que d'autres.

Réseau de sentiers

Une autre forme de mobilité sur le territoire est les déplacements qui se font à pied pendant l'été, l'automne et vers la fin du printemps ainsi que les déplacements en raquettes pendant l'hiver et au

début du printemps. Ces moyens de locomotion sont utilisés à tout type de fins, mais souvent plus pour les pratiques comme le piégeage d'animaux à fourrure, la cueillette ou la chasse au gros et petit gibier. Les déplacements se font souvent dans des sentiers qui sont connus et tracés depuis des années. La famille précise que les anciens portages servent notamment de sentiers de marche pour se déplacer au courant de l'année par exemple pour piéger la martre ou faire de la cueillette de produits du bois. De plus, l'hiver, lorsque les lacs et les rivières sont gelés, les membres de la famille les empruntent en raquettes pour se déplacer de l'un à l'autre des rives pour faire du piégeage au lièvre sur les bords de ces lacs et rivières.

Quand on était plus jeunes, on restait souvent deux à trois mois sur le territoire. On n'avait pas grand-chose, pas d'auto et pas de ski-doo, juste nos raquettes. On marchait beaucoup dans ce temps-là. On faisait des 30 à 40 km par jour. C'était souvent autour du camp, dans des sentiers de piégeage qu'on connaissait ou au bord des lacs ou des rivières. L'hiver, on pouvait aller un peu partout avec nos raquettes par exemple sur les lacs qui étaient gelés. (Entretien G4)

Même si la mobilité sur le territoire s'est transformée au fil des années, les membres de la famille précisent qu'il existe encore des sentiers qu'ils empruntent davantage que d'autres à pied et en raquette et ce, en fonction des activités et des pratiques d'Innu aïtun qu'ils exercent. Ils possèdent ainsi une connaissance des réseaux de sentiers qui subsistent sur leur Natau-assi.

La description des caractéristiques et des savoirs liés aux éléments socio-culturels et territoriaux associés à l'Innu aïtun était nécessaire avant d'entreprendre l'interprétation du concept de E nutshemiu itenitakuat. Sans comprendre ces différents éléments, il est difficile d'avoir une compréhension des valeurs, des intérêts et des besoins sur le Natau-assi, mais aussi de la manière dont E nutshemiu itenitakuat se traduit réellement.

4.2. Le concept de E nutshemiu itenitakuat

Les dimensions de E nutshemiu itenitakuat font référence à différents éléments qui sont recherchés sur le territoire par la famille pour maintenir Innu aïtun. Ces éléments territoriaux sont, en fait, le reflet d'une représentation du Natau-assi que les membres de la famille ont développée avec l'expérience et acquis des générations antérieures. Cette représentation du Natau-assi est en partie fondée sur le savoir-faire lié aux activités et aux pratiques d'Innu aïtun qui y sont exercées. Ce qui distingue ces différents éléments territoriaux, ce sont les composantes forestières qui les constituent, soit l'ensemble des caractéristiques bio-physiques. Dans la présente analyse, le terme « composantes

forestières » est donc utilisé dans un sens large, englobant des caractéristiques comme la présence de plans et cours d'eau, la présence d'espèces végétales ou la présence d'un certain type de relief. Il est donc possible de décrire ces éléments territoriaux associés à l'Innu aitun par des composantes forestières particulières qui permettraient de maintenir le savoir-faire lié aux activités et aux pratiques d'Innu aitun. Les membres de la famille décrivent et expliquent ainsi leur Natau-assi en fonction de la représentation qu'ils se font des différents éléments territoriaux et des composantes forestières qui y sont présentes.

Par conséquent, les membres de la famille associent leurs activités et leurs pratiques d'Innu aitun à des zones de territoire et des espaces géographiques bien spécifiques à l'intérieur de leur Natau-assi. Ces zones ou ces espaces représentent les éléments territoriaux qui sont perçus comme nécessaires pour le maintien de l'Innu aitun sur le Natau-assi. Ainsi, les zones essentielles au maintien de l'Innu aitun ont pu être identifiées en entrecroisant les analyses de contenu des entretiens avec la documentation disponible sur les activités et les pratiques d'Innu aitun de Pessamit (Dominique et Deschênes 1983, Services territoriaux 2003, Frenette 1983). L'analyse du discours de la famille a fait ressortir cinq différentes zones géographiques où ils exercent leurs activités et leurs pratiques d'Innu aitun. Ces zones sont : 1) la zone de Kautshinanut qui est associée à l'espace de campement et d'établissement, 2) la zone de Nutshemiu-aueshish qui est associée au territoire qui est davantage utilisé dans un intérêt faunique, 3) la zone de Nashipetimit mak Massekuat qui est associée aux milieux riverains et humides, 4) le réseau Natau-kapatakan qui est associée à un réseau de déplacement lié à des sentiers et des chemins, 5) les sites de Kanametat qui sont quant à elles associées à des sites spécifiques laissés et légués en héritage par les générations antérieures (voir Figure 4).

Selon le discours de la famille, la présence de ces différentes zones sur le Natau-assi permettrait de continuer à exercer les activités et les pratiques d'Innu aitun. Le maintien de ces zones sur le Natau-assi rendrait possible la préservation de leur Natau-assi. Cette représentation du Natau-assi qui est exprimée comme étant E nutshemiu itenitakuat est alors une conception englobant des éléments territoriaux constitués de composantes forestières spécifiques qui sont nécessaires à la préservation des éléments socio-culturels associés à l'exercice des activités et des pratiques d'Innu aitun. La Figure 4 illustre notamment qu'en maintenant ces cinq zones sur le Natau-assi, E nutshemiu itenitakuat peut être atteint sur le Natau-assi.

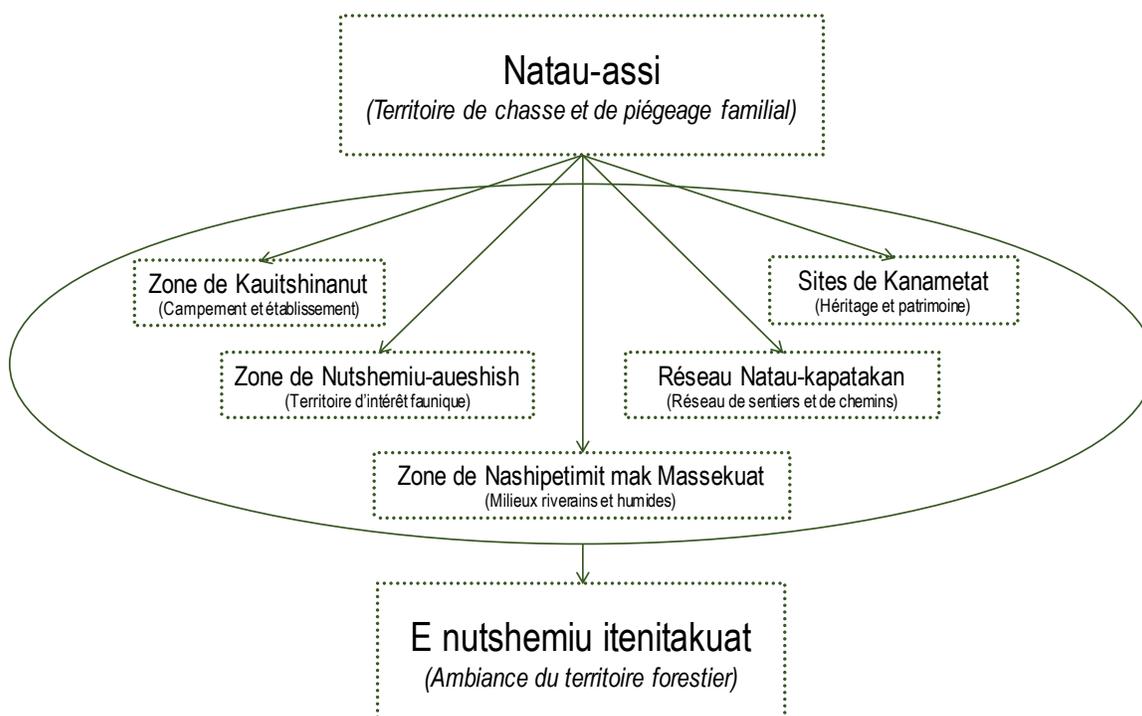


Figure 4 : Les éléments composants le concept de E nutshemiu itenitakuat

Afin de saisir les raisons pour lesquelles ces zones sont essentielles à l'atteinte de E nutshemiu itenitakuat, il est nécessaire de comprendre les valeurs, les intérêts et les besoins qui sont liés à ces zones. Pour ce faire, dans la structure d'analyse des dimensions de E nutshemiu itenitakuat, l'auteur s'est inspiré en partie par ce que propose Allen *et al.* (2009) dans leur guide technique visant à aider les professionnels forestiers à prendre en compte les concepts de valeurs, croyances et attitudes du public face à la gestion forestière. Toutefois, l'auteur a analysé ces dimensions sous l'angle de ce que mentionne l'article 6 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier ainsi que la Stratégie d'aménagement durable des forêts (MFFP 2015), soit la prise en compte des valeurs, des intérêts et des besoins des communautés autochtones. Les analyses pour chaque zone ont donc été structurées (1) en identifiant les valeurs qui sont accordées aux zones en termes d'activités et de pratiques d'Innu aitun, (2) en décrivant les intérêts liés aux zones en termes de composantes forestières et (3) en déterminant les besoins associés à chaque zone. Ainsi, ces valeurs ont été identifiées en essayant de comprendre les raisons pour lesquelles les zones sont utilisées notamment les types d'activités et de pratiques d'Innu aitun qui y sont exercées. Pour ce qui est des

intérêts, ils ont été décrits en essayant de comprendre l'utilité ou l'attrait que procurent les zones selon les types de composantes forestières recherchées. En ce qui a trait aux besoins, leur détermination a été possible seulement après avoir identifié les valeurs et décrits les intérêts. En effet, pour une valeur accordée à une zone, il y a, automatiquement, un intérêt qui est associé et de cet intérêt découle un besoin pour maintenir la valeur accordée. Le besoin indique alors ce qui doit nécessairement se retrouver dans la zone pour maintenir son bon fonctionnement. Il est donc normal qu'il n'y ait pas de citations associées aux besoins de chaque zone.

4.2.1. Zone de Kaitshinanut

Kaitshinanut signifie le fait d'ériger une habitation ou un établissement ainsi que d'aménager un espace pour l'habiter, l'occuper et l'utiliser. C'est donc ce terme, *Kaitshinanut*, que nous proposons, avec la famille, pour définir la portion de territoire du Natau-assi où il y a un environnement favorable à habiter, à occuper et à utiliser. Cette zone désigne l'endroit où l'on retrouve un camp, un campement ou tout autre établissement installé généralement de manière permanente. Les membres de la famille utilisent cette zone de façon plus intensive que les autres tout au long de l'année en raison du fait que ce lieu est habité, occupé et utilisé.

4.2.1.1. Valeurs

La famille mentionne que la zone de Kaitshinanut, soit leur lieu d'habitation et d'installation principal, leur avait été légué par les générations précédentes de la famille. Ce lieu représentait d'ailleurs historiquement l'endroit où les femmes et les enfants restaient pendant que les hommes partaient, en groupe, à la chasse au gros gibier. Les femmes vivaient alors de chasse et de piégeage au petit gibier aux alentours du campement où les séjours étaient autrefois de plus longue durée, soit plus de huit mois par année, contrairement à aujourd'hui où ils peuvent être de plus courte durée.

Le campement qu'on a présentement, la place où on est, c'était l'endroit principal où on revenait à l'automne après l'été dans le temps. Quand mon père allait chasser par exemple avec ses frères, ma mère restait au camp. Il arrivait même pendant l'hiver qu'ils se déplacent ailleurs vers un camp qui était utilisé pour un temps, de 3 à 4 semaines. Mais après c'était le retour au camp principal, c'était comme ça avant. (Entretien G2)

Ces sites sont devenus des endroits d'établissement et d'installation de camps permanents pour les générations d'après. Les membres de la famille précisent que le nombre et l'emplacement des camps peuvent varier à l'intérieur même d'un Natau-assi.

Le camp, ça appartenait à nos parents, mais même avant ça, ça avait appartenu à leurs parents et encore à leurs parents à eux. C'est légué de génération en génération. Ils restaient tous ensemble sur le territoire. Ils étaient éparpillés un peu partout et ils s'entraidaient quand l'un avait besoin d'aide. (Entretien G1)

Par ailleurs, les membres de la famille précisent que cette zone représente un espace de repos, de recueillement et de ressourcement important lors des séjours sur le Natau-assi. Ils l'expliquaient en disant que la tranquillité du lieu était importante pour pouvoir avoir un sentiment de bien-être, de calme et de quiétude. La famille associait ce sentiment de bien-être et de quiétude à la présence de certaines propriétés liées au paysage bordant le camp, les lacs, les rivières, les sentiers et les chemins.

Ce n'est pas tout le monde qui va dans le bois pour chasser tu sais. Il y en a beaucoup qui vont là juste pour relaxer. C'est comme prendre des vacances pour eux. Ils restent là au camp à profiter de la nature, du lac, du paysage et c'est comme ça qu'ils passent du temps avec leurs enfants aussi, avec leur famille. (Entretien G2)

Le campement représente aussi pour eux un lieu de rencontre et de rassemblement avec l'ensemble de la famille, avec des amis ainsi qu'avec d'autres familles. Ils précisent aussi que dans cette zone, il est important de pouvoir avoir des sites propices au piégeage, à la chasse et à la cueillette, notamment le piégeage du lièvre, la chasse au petit gibier, et la cueillette de bois de chauffage ou de produits médicinaux. Ils mentionnent aussi qu'il est nécessaire d'avoir des lieux favorables à la pêche, par exemple à la truite, mais aussi un coin pour s'approvisionner en eau à des fins de consommation. Il peut s'avérer que ces activités et ces pratiques aient lieu davantage à proximité du campement en raison de certains séjours plus courts. L'emprise territoriale et l'étendue de cette proximité n'ont toutefois pas été spécifiées ni explicitées clairement par la famille. Selon la famille, l'aménagement de la zone de campement permet de pouvoir s'occuper des produits de leur chasse, de leur piégeage, de leur pêche et de leur cueillette. Le campement permanent prend alors une place plus importante aujourd'hui.

C'est souvent au camp qu'on passe plus de temps, vu que les séjours sont souvent plus courts aujourd'hui. C'est important d'avoir la forêt qu'il faut pour les animaux. Par exemple, pour le lièvre ou la martre, si on reste là juste 2-3 jours, on ne fera pas 40 à 50 km pour aller mettre des collets pour le lièvre. On va plus rester autour du camp et profiter du temps qu'on a avec la famille. Il faut voir ça comme un tout. (Entretien G2)

L'accessibilité au territoire par un réseau de sentiers et de chemins est un autre aspect important

exprimé lors des entretiens. Le réseau permet en fait de pouvoir se déplacer sur le territoire et ainsi accéder à l'espace de campement.

Dans le temps, nos parents arrivaient par canot sur le lac en face alors qu'aujourd'hui on utilise nos autos pour venir au camp. Les chemins ça sert à ça, c'est pour pouvoir avoir accès au camp. Il y a aussi les sentiers qui sont autour. On peut se déplacer dans ces sentiers et aller cueillir par exemple des plantes médicinales qui sont à côté. (Entretien G4)

Les membres de la famille mentionnent qu'en raison des séjours plus courts, allant de deux à dix jours par mois, la mobilité sur le territoire ne se fait plus principalement par le réseau hydrographique par embarcation comme auparavant, mais davantage par le réseau de sentiers et de chemins carrossables. De cette manière, en considérant l'ensemble des valeurs accordées à cette zone, la famille arrive à favoriser une transmission culturelle et alors faciliter le sentiment d'appartenance culturelle et territoriale aux générations futures.

4.2.1.2. Intérêts

Il est nécessaire, dans cette zone, de retrouver plusieurs composantes forestières pour pouvoir continuer à exercer les activités et les pratiques d'Innu aïtun. Une composante qui est ressortie lors des entretiens est la forme du relief recherchée pour établir un campement. Ils expliquent qu'il est nécessairement d'avoir une topographie relativement plane pour installer un lieu d'habitation, mais que celui-ci est souvent entouré de montagnes et de collines. Une autre composante mentionnée est la présence de l'eau, soit plus spécifiquement un réseau hydrographique. Les membres de la famille précisent qu'il est impératif qu'il y ait un lac ou une rivière dans cette zone. Ils mentionnent que le campement est érigé dans des lieux stratégiques pour la plupart aux abords d'un plan ou d'un cours d'eau. Ils expliquent que c'est lié à l'historique d'occupation et d'utilisation du territoire et des ressources où la mobilité sur le territoire se faisait principalement à partir du réseau hydrographique. Ils affirment aussi qu'ils s'approvisionnent en eau de source dans les lacs et les rivières, surtout pendant l'hiver.

C'est comme ça que nos pères et nos grands-pères choisissaient leur terrain de campement. Par le fait qu'il y a un lac ou une rivière, c'était normal parce qu'ils arrivaient par là. Il fallait aussi de la forêt autour pour qu'ils puissent faire le bois pour chauffer le camp par exemple ou pour qu'ils puissent mettre des collets pour le lièvre. Il ne fallait pas non plus que ce soit trop en pente parce que ça aurait été difficile. C'est ça aussi, le camp, il faut bien choisir le terrain. (Entretien G2)

Ils précisent de plus que le camp est installé à proximité d'axes de déplacements pour en faciliter l'accessibilité que ce soit par les chemins carrossables, les sentiers ou le réseau hydrographique. Pour cette raison, il est nécessaire d'avoir un réseau routier qui soit permanent. Ce réseau routier permet entre autres de pouvoir exercer les différentes activités et pratiques d'Innu aïtun.

Comme on disait, aujourd'hui on se déplace plus en auto, parce que ça va plus vite. Tu sais, on travaille tous à temps plein, ça fait du bien de pouvoir venir au camp même si c'est juste la fin de semaine. On part le vendredi [en parlant de Pessamit] et on retourne le dimanche. Ça prend quand même un bon trois heures pour y aller. C'est pour ça qu'il faut des chemins, on ne peut plus faire comme avant tu sais [en faisant référence à leurs ancêtres qui se déplaçaient par le réseau hydrographique pour aller sur le territoire]. (Entretien G3)

Une autre composante importante à considérer lors de l'établissement est que celui-ci soit à l'abri de certaines intempéries comme les vents forts ou les fortes précipitations. La famille précise qu'il est nécessaire d'avoir une forêt qui n'est pas perturbée avec des arbres sur pied et une diversité d'arbustes et d'herbacées pour protéger des grandes intempéries. Dans cette zone, il est donc important d'avoir un couvert forestier pouvant servir par exemple d'écran protecteur. De plus, ils associent ce couvert forestier au paysage. Ils affirment notamment que les paysages adjacents non seulement aux plans et cours d'eau, mais aussi à l'environnement immédiat du camp, aux chemins ainsi qu'aux sentiers sont des composantes importantes à conserver dans cette zone. Selon la famille, ce couvert forestier peut aussi favoriser la rétention des espèces fauniques recherchées dans cette zone.

Le paysage aussi c'était important. Surtout avec les montagnes autour, ils choisissaient aussi le terrain pour ça. Ce n'est pas rien ça la beauté du paysage. Mais il n'y a pas juste ça aussi, la forêt autour du camp, il faut en avoir tu sais. Ça protège quand il y a des grands vents et que ça peut devenir dangereux, mais de la pluie aussi. L'été aussi ça cache du soleil quand il fait trop chaud. Ce sont des choses de même qu'il faut penser quand on installe un camp. (Entretien G3)

Ce qui est aussi important pour la famille, c'est le fait d'avoir une certaine diversité d'arbustes, d'herbacées et de plantes sous le couvert forestier. Ils associent cette diversité aux parcelles de forêts qui sont mélangées. Ils précisent que ces parcelles de forêts sont constituées d'un mélange de conifères comme le sapin baumier et l'épinette noire et de feuillus comme le bouleau blanc. La présence de peuplements mixtes est alors importante en raison de leur richesse en sous-bois permettant notamment le piégeage de lièvre, la cueillette de produits médicinaux comme le bouleau blanc ou la chasse au petit gibier comme la gélinoite. Ils mentionnent de plus que les parcelles de

forêts qui sont dominées par du résineux sont tout aussi importantes dans cette zone. La présence de peuplements résineux est davantage associée aux pratiques comme le piégeage à la martre ou la cueillette des produits de l'arbre et du bois comme l'épinette noire.

C'est ce qu'on disait, le site du camp, il faut penser à tout quand on veut l'installer. Par exemple, il faut regarder si la forêt autour va être bonne pour chasser, piéger ou faire la cueillette. Le lièvre, c'est plus lui qu'on va piéger par des collets autour du camp. Il est plus dans les forêts mélangées lui, où il y a du feuillus avec du sapin. Mais on met aussi des pièges pour la martre des fois, parce qu'on sait qu'il est là lui aussi. Le lièvre, c'est sa proie. Mais il faut savoir que la martre, même si le lièvre est là, ça ne veut pas dire qu'il va être là lui aussi. Il faut avoir une forêt d'épinette proche, parce que c'est sa maison. La forêt mélangée, il va là pour chasser, comme nous. (Entretien G3)

Ils expliquent que ces peuplements résineux doivent avoir certaines caractéristiques notamment qu'ils soient dominés par l'épinette noire, avoir atteint un âge avancé et une grande taille, mais aussi d'être couverts de mousse au sol. Ils associent ces peuplements à l'habitat de la martre que l'espèce utilise davantage, selon leurs observations, pendant l'hiver comme abri pour se protéger.

4.2.1.3. Besoins

Pour cette zone, l'eau est un aspect important à son bon fonctionnement. Les membres de la famille mentionnent en effet que l'approvisionnement en eau pour consommation en hiver se fait directement dans le lac gelé alors qu'en été cet approvisionnement pouvait se faire dans les rivières. Le réseau hydrographique étant un aspect important dans l'établissement d'un campement ou de tout autre type d'installation, la qualité de l'eau devient un élément majeur. C'est donc un élément à conserver dans cette zone en respectant certaines conditions pour qu'elle soit bonne. Les membres de la famille, en parlant du réseau hydrographique, font aussi référence aux pratiques de piégeage des animaux à fourrure aquatiques comme le castor. Ils mentionnent la pêche comme pratique d'Innu aïtun et affirment que les poissons ont aussi besoin d'une certaine qualité d'eau pour survivre. Ainsi, pour pouvoir continuer à occuper et utiliser cette zone, il est nécessaire d'atteindre les paramètres qui font que l'eau est de bonne qualité dans les lacs considérés comme plus stratégiques en raison par exemple de conditions de pêche plus avantageuses.

Les membres de la famille précisent aussi qu'il était nécessaire pour eux d'avoir une qualité visuelle à partir de leur campement qui reflète la forêt et qui fait qu'on se sent en forêt. Le panorama visuel est un autre aspect important dans cette zone non seulement à partir du camp, mais aussi à partir

des déplacements sur les lacs et les rivières ainsi que sur le réseau routier. Il est important de maintenir un certain esthétisme dans le paysage adjacent et bordant les lacs, les rivières, les chemins et les sentiers du réseau plus stratégique ainsi que l'environnement immédiat et la vue du campement. Ils associent aussi les paysages aux activités liées au bien-être et ressourcement, aux pratiques de piégeage et de pêche ainsi qu'aux rencontres et rassemblements.

Par ailleurs, ils mentionnent que l'environnement immédiat, dans lequel est situé le camp, doit toujours être composé d'arbres encore sur pied permettant de couvrir et de protéger notamment contre les intempéries pouvant nuire ou détruire le milieu habité. En plus, les membres de la famille mentionnent le fait qu'il est nécessaire d'avoir des arbres assez hauts sur l'échelle du paysage, sans trouées significatives et pouvant couvrir les étages de végétation plus bas. Ils associent cette description à leurs observations concernant l'abondance de la faune comme les animaux à fourrure terrestres, le petit gibier et le gros gibier. Un autre besoin serait donc de maintenir un couvert forestier qui soit permanent.

La famille précise également que certaines espèces ont besoin d'avoir une végétation spécifique pour qu'elles puissent se maintenir dans cette zone. Ils identifient les peuplements de résineux qu'ils associent à l'habitat de certains animaux à fourrures terrestres, dont la martre. Ils expliquent que les peuplements mixtes sont importants à maintenir en raison du fait qu'ils peuvent continuer le colletage de lièvre ou de la chasse au petit gibier. En fait, en raison des caractéristiques du domaine bioclimatique de la pessière à mousses, le maintien d'une connexion et d'un entremêlement entre les peuplements mixtes et résineux représente une nécessité.

4.2.2. Zone de Nutshemiu-aueshish

Nutshemiu provient du terme Nutshimit qui désigne le territoire forestier tandis que *aueshish* signifie un animal donc toute espèce faunique qu'on retrouve sur le territoire forestier. Lorsqu'employé comme *Nutshemiu-aueshish*, le terme désigne en fait les espèces fauniques du territoire forestier. C'est donc le terme Nutshemiu-aueshish que nous proposons avec la famille pour identifier cette zone. Celle-ci fait alors référence à des territoires qui sont utilisés pour un intérêt faunique et, où il est possible de retrouver une certaine richesse et abondance d'espèces fauniques associées aux activités et aux pratiques d'Innu aitun.

4.2.2.1. Valeurs

Cette zone représente un endroit propice du Natau-assi où les membres de la famille vont pour exercer des activités et des pratiques d'Innu aïtun particulièrement la chasse, le piégeage et la cueillette. La famille mentionne que cette zone est plus fréquemment utilisée à des fins de subsistance, notamment pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Ils affirment y retrouver des sites où il est possible de rencontrer non seulement une plus grande abondance d'espèces fauniques, mais aussi d'espèces végétales. C'est ainsi qu'ils peuvent continuer à chasser et à piéger le petit gibier comme le lièvre, le gros gibier comme l'orignal et les animaux à fourrure terrestres comme la martre.

La chasse à l'orignal, c'est plus entre l'hiver et le printemps qu'on fait ça nous, genre l'hiver-printemps. Parfois à l'automne, mais c'est rare. On va le chasser en groupe là où il est pendant ce temps-là. C'est dans des zones de forêts mélangées qu'il est l'hiver parce que c'est riche pour lui tu sais. Mais ce n'est pas juste l'orignal qu'on chasse là-dedans. Il y a aussi le lièvre qui va là parce qu'il peut manger et s'abriter. C'est riche pour lui aussi. Ce sont des coins où on va pour chasser et piéger pendant l'hiver. Mais durant l'été on peut y aller pour faire de la cueillette par exemple des branches de sapin ou des plantes. Il y a beaucoup plus de plantes et d'arbustes différents dans ces zones que dans les forêts plus d'épinette. Là, il n'y a pas grand-chose tu sais. (Entretien G4)

Suivant le discours de la famille, la chasse à l'orignal est la pratique qui se fait le plus souvent dans cette zone. En effet, par leurs observations et leur expérience, les membres de la famille savent qu'il existe dans cette zone des sites où l'orignal s'installe principalement pour la saison hivernale. Ils mentionnent que l'orignal y retrouve des abris pour se reposer et se mettre en sécurité des intempéries, de la nourriture pour pouvoir s'alimenter et survivre et y construit aussi un réseau de sentiers pour se promener et fuir si nécessaire. Cette zone représente, pour l'orignal, à la fois un refuge pour se mettre à l'abri, un garde-manger pour se nourrir et un réseau de sentiers pour se déplacer.

Ici [en pointant la carte], il y a une montagne où on va pour chasser l'orignal, c'est son habitat durant l'hiver. Il a tout là. On est allé voir l'autre jour à l'automne avant qu'il s'installe [pour l'hiver]. C'est beau à voir tu sais. On voit tous les chemins qu'il fait pour se déplacer. Ce sont ses ravages. À l'hiver aussi on est allé une fois, on voyait qu'il mangeait les bouts des branches de bouleau. Il a son garde-manger là. Il a aussi sa place pour se reposer et se protéger. C'est en dessous des sapins avec leurs grandes branches qui les cachent. On a vu aussi qu'il trace des chemins d'en haut jusqu'en bas de la montagne, pour fuir les loups

qui sont dans le coin. C'est vraiment une maison pour lui et il va rester là plusieurs années, s'il n'est pas dérangé. (Entretien G4)

Par ailleurs, les membres de la famille mentionnent la présence d'autres espèces comme le lièvre et la martre. Ils affirment qu'il est possible de retrouver des sites favorables au piégeage du lièvre. En se basant sur leur expérience terrain, ils ont observé que le lièvre y retrouve de la nourriture pour sa survie, un bon espacement entre les différentes espèces végétales pour ses déplacements ainsi que des branches d'arbres assez basses pour qu'il puisse se mettre à l'abri des intempéries et de la prédation. Cette zone renferme de plus des sites opportuns pour le piégeage de la martre. La famille précise que cette espèce est présente dans cette zone essentiellement pour combler ses besoins nutritifs, l'une de ses proies préférées étant le lièvre. Les membres de la famille peuvent donc installer leurs pièges pour la martre dans certains sites de cette zone si les conditions sont présentes notamment l'accessibilité et la disponibilité d'une forêt fermée. Ils rajoutent que très souvent il arrive qu'ils mettent des pièges pour le lynx dans cette zone. Ils précisent que le lièvre étant sa proie principale, le lynx y est présent et y est capturé.

Il n'y a pas juste l'original qu'on retrouve là [en parlant des zones de forêts mélangées]. Il y a plein d'autres animaux qui sont là. Le lièvre par exemple, il aime bien ça les forêts mélangées. Il peut manger là et il peut se cacher là. On les voit se cacher en-dessous des branches de sapins qui descendent jusqu'au sol parfois. Il se met à l'abri comme ça. Mais il peut aussi se déplacer plus facilement parce que les arbres sont loin entre eux dans ce type de forêt. On arrive aussi à piéger la martre ou le lynx là-dedans parce qu'ils courent après pour se nourrir. (Entretien G4)

Les sites favorables aux espèces fauniques recherchées pour la chasse et le piégeage par les membres de la famille peuvent toutefois varier d'une saison à l'autre lorsque celles-ci ne sont pas dérangées. La famille observe d'ailleurs une certaine constance quant au type de milieu retrouvé dans cette zone. Ces pratiques sont en effet exercées dans des endroits spécifiques possédant des caractéristiques écologiques particulières.

Une autre pratique qui est couramment exercée dans cette zone, selon le discours de la famille, est la cueillette. Cette zone comporte en effet des sites où la famille peut cueillir des branches, de la résine et des bouts d'écorce d'essences d'arbres comme le sapin baumier et le bouleau blanc. Le fruit de cette cueillette peut être utilisé pour l'usage à des fins domestiques, pour la fabrication d'artisanat ou pour la confection de produits médicinaux. Les membres de la famille rajoutent aussi

que, dans cette zone, la cueillette de bois de chauffage est effectuée. Ils y réalisent donc de la foresterie de subsistance et les essences d'arbres qui sont prisées pour ce type de cueillette peuvent être davantage l'épinette noire et le bouleau blanc.

On fait de la cueillette aussi là-dedans. On te parle de ce qu'on sait tu sais. On va là pour ramasser des branches par exemple, pour faire du sapinage sur le sol dans les tentes. C'est mieux, les branches sont belles là. Si on a besoin d'écorce de bouleau, on va là aussi ou ben de la gomme de sapin. Les sapins sont gros là. [...] On y va aussi des fois pour faire du bois de chauffage, mais pas beaucoup parce qu'on sait que c'est bon pour les animaux cette forêt. Il y a plus d'arbres différents là-dedans [en parlant des forêts mélangées], plus de plantes, plus d'arbustes. C'est bon pour cueillir les plantes médicinales aussi. Mais c'est notre mère qui pourrait te parler de ça. C'est plus les femmes qui connaissent ça. (Entretien G4)

C'est ainsi qu'en maintenant ces différentes pratiques les membres de la famille peuvent continuer à réaliser des activités comme l'artisanat où les sous-produits de la chasse et du piégeage non consommés dans le régime alimentaire sont utilisés pour la confection de vêtements ou d'outils à usage multiple. En perpétuant ainsi ces pratiques, dont les savoirs leurs ayant été légués en héritage par les générations précédentes, les membres de la famille peuvent continuer à transmettre leurs savoirs aux générations futures afin que celles-ci arrivent, par l'expérience, à renforcer leur sentiment d'appartenance culturelle et identitaire.

4.2.2.2. Intérêts

L'intérêt premier de la zone de Nutshemiu-aueshish repose sur la richesse et l'abondance faunique et végétale. Cette zone est, selon la famille, caractérisée par l'entremêlement de parcelles de forêts de résineux et mélangées. Ils affirment qu'en ayant ces caractéristiques dans cette zone, cela permet d'avoir les types d'habitats nécessaires aux espèces recherchées pour la chasse et le piégeage. La famille mentionne que les sites de forêts mélangées sont caractérisés par une dominance d'essences résineuses dont le sapin baumier et l'épinette noire, mais toujours accompagnés d'une certaine quantité d'essences feuillues ainsi que d'arbustes.

Il faut savoir qu'il y a quand même des caractéristiques propres à ces montagnes. Il peut y avoir une partie de la montagne où les arbres sont grands en hauteur avec des gros troncs. C'est souvent du sapin et de l'épinette, mais toujours avec du bouleau aussi et avec des petits arbres et des plantes en dessous. Il y a une autre partie à côté où c'est plus des épinettes qui sont là. C'est comme une forêt d'épinette. Ça peut être collé [en parlant de la forêt

mélangée]. C'est ça qu'il faut voir, c'est l'ensemble. Ce sont des forêts mélangées et des forêts résineuses. (Entretien G4)

Ces sites de forêts mélangées occupent une place importante dans l'utilisation de cette zone puisqu'elles sont critiques pour la survie de plusieurs espèces fauniques et végétales nécessaires à l'exercice des pratiques d'Innu aïtun. Le territoire de la famille étant, en effet, situé dans le domaine de la pessière à mousse, le paysage forestier est dominé de façon uniforme par des forêts résineuses d'épinette noire (*Picea mariana*). Ces sites mélangés sont rares lorsqu'ils sont considérés à l'échelle du paysage. La présence de sites mélangés plus riches est donc importante.

Notre territoire, c'est beaucoup plus des forêts d'épinette noire qu'on a. Il n'y a pas beaucoup d'animaux qui aiment ça tu sais, à part par exemple le tétras et la martre. On ne va pas souvent chasser dans ces forêts-là. C'est pour ça que c'est bien d'avoir les forêts plus mélangées. Ça amène plus d'animaux comme l'orignal ou le lièvre qu'on aime plus chasser. (Entretien G3)

Selon leurs observations, ces sites se retrouvent dans des endroits où le terrain est en pente et en versants de collines. La forêt y est relativement plus dense en saison estivale qu'hivernale et est caractérisée par la présence de résineux matures, d'essences feuillues matures, d'arbustes en sous-étage et de plantes herbacées. Les espèces d'arbres qu'on y retrouve sont l'épinette noire et le sapin baumier en dominance, de même que le bouleau blanc et le peuplier faux-tremble en codominance. Les espèces d'arbustes en sous-étage qu'on y retrouve, selon la famille, sont l'érable à épis (*Acer spicatum*) et le saule (*Salix*) qui sont souvent considérés comme des espèces indicatrices de milieux plus riches.

C'est notre père qui nous avait appris ça. Mais aussi avec le temps et l'expérience, on vient à savoir dans quel endroit l'orignal se tient. Même de loin quand on se promène on arrive à reconnaître ces endroits. Par exemple une montagne où il y a des grands sapins et des épinettes avec du bouleau ou du peuplier là-dedans, tu sais qu'il y a sûrement un ravage là. C'est plus là-dedans qu'il peut vivre, surtout durant l'hiver. Mais l'automne aussi, parce qu'il est protégé par les arbres. Il peut se déplacer facilement. Il peut manger les arbustes comme l'érable à épis, ça il aime ça. (Entretien G3)

Toutefois, pour être efficaces, ces sites de forêts mélangées doivent être connectés aux sites de forêts résineuses qui leur sont adjacentes. Ces sites de forêts résineuses sont constitués d'un tapis de mousse au sol et d'une dominance en essence résineuse principalement en épinette noire. Ces sites résineux sont, selon la famille, des forêts fermées qui sont caractérisées par des grands arbres plutôt âgés avec du lichen aux branches des arbres. Les membres de la famille précisent que, dans

ces milieux, la martre trouve des abris pour l'hiver notamment dans des cavités d'arbres morts restés debout sur place.

Mais les forêts mélangées, ça ne peut pas rester là tout seul. Il faut voir ça comme un ensemble, il y a des parties mélangées et des parties en conifère. Comme on disait, le lièvre va plus être dans le mélangé, la martre va être là aussi parce qu'on le tue là-dedans aussi. Mais lui, il aime mieux les forêts avec des grandes épinettes. Il y retourne tout le temps, c'est là sa maison. C'est son abri. Pour que la martre reste là, il ne faut pas que la forêt soit ouverte tu sais. Pis les arbres, il faut qu'ils soient vieux aussi. Tu sais, avec du lichen sur les branches là, c'est comme ça. (Entretien G3)

Pendant l'hiver, les membres de la famille exercent la chasse à l'orignal et le piégeage du lièvre, du lynx et de la martre dans cette zone. En effet, l'habitat d'hiver de l'orignal et du lièvre est constitué particulièrement des sites de forêts mélangées en raison de l'accès à un certain couvert forestier fermé pour s'abriter, à des branches d'arbres feuillus, d'arbustes en sous-étage et de semis de sapin baumier pour s'alimenter ainsi qu'à un réseau de sentiers facilement accessibles pour se déplacer en raison de l'espacement entre les arbres. Ainsi, la diversité d'espèces végétales, la structure et la densité présentes dans ces sites permettent d'y retrouver une plus grande abondance d'espèces fauniques.

Un autre intérêt associé à cette zone est lié à la disponibilité de sites pour la pratique de la cueillette. Cette zone est en effet composée d'une plus grande richesse d'espèces végétales en termes d'arbres, d'arbustes et de plantes herbacées notamment le sapin baumier, l'érable à épis, la clintonie ou la viorne. Cette diversité permet ainsi aux membres de la famille de continuer à exercer la cueillette de produits forestiers. De plus, la famille précise que cette zone renferme des sites avec des grands arbres disponibles pour faire du bois de chauffage. Ainsi, la disponibilité et l'accessibilité pour la famille de ces espèces végétales lui permet de continuer à exercer la cueillette.

4.2.2.3. Besoins

L'importance accordée par la famille aux forêts mélangées est catégorique dans la zone de Nutshemiuaeshish. Ces forêts doivent pouvoir être maintenues pour pouvoir continuer à exercer les pratiques d'Innu aitun qui y sont associées notamment la chasse à l'orignal et le piégeage du lièvre. Il est alors nécessaire d'effectuer une priorisation en faveur du maintien, dans cette zone, de ces forêts mélangées riches qui se retrouvent sur les versants de collines.

De plus, pour la famille, il est important d'avoir une forêt qui soit toujours fermée qui ne soit pas trop

fragmentée par des trouées à l'échelle du paysage. Selon eux, cela permet non seulement le déplacement des animaux sur le Natau-assi, mais leur permet aussi de se sentir bien sur leur Natau-assi. Ainsi, pour la famille, il est important d'avoir une certaine connexion des peuplements qui sont dominés par l'épinette noire. Un autre besoin est alors de maintenir un couvert forestier résineux permanent.

La présence des forêts mélangées et des forêts résineuses est très importante pour la famille. Ils précisent en effet qu'il est nécessaire d'avoir ces deux types de forêts pour pouvoir continuer à exercer leurs pratiques, en particulier le piégeage à la martre. Un autre besoin est le maintien d'un entremêlement des peuplements mélangés et résineux.

Un autre aspect important pour la famille, selon leurs observations sur la faune, c'est la connexion des forêts mélangées aux milieux humides et riverains. Ils mentionnent entre autres que cette connexion est nécessaire pour la survie de l'orignal sur leur Natau-assi en raison de son cycle de vie. Cet aspect sera traité dans la partie 4.2.3 qui parle de la zone de Nashipetimit mak Massekuat. C'est donc cette connectivité entre les forêts mélangées riches et les milieux humides et riverains qui devient un besoin à maintenir.

4.2.3. Zone de Nashipetimit mak Massekuat

Nashipetimit signifie au bord de l'eau ou sur la rive alors que *Massekuat* englobe les termes marécage, marais, tourbière et étang. Ainsi, lorsqu'employé comme Nashipetimit mak Massekuat, celui-ci se traduit par les milieux riverains et humides. C'est donc le terme Nashipetimit mak Massekuat que nous proposons avec la famille pour identifier cette zone. Elle fait alors référence aux différents milieux bordant les rivières et les lacs et à l'ensemble des milieux humides qui sont associés et liés à certaines activités et pratiques d'Innu aitun.

4.2.3.1. Valeurs

La zone de Nashipetimit mak Massekuat zone représente une portion du Natau-assi dont l'importance est liée directement à la présence d'un réseau hydrographique. En effet, l'eau possède une importance capitale pour le maintien des activités et des pratiques d'Innu aitun. La famille mentionne qu'autrefois les rivières et les lacs représentaient le principal moyen de transport pour se déplacer notamment de Uinepekut à Nutshimit. D'ailleurs, la famille explique qu'il était possible de retrouver de nombreux vestiges de sentiers de portage que les générations précédentes

empruntaient pour franchir des rivières infranchissables en raison de la présence de chutes ou de courants trop puissants. Ces sentiers de portage représentent donc un héritage à conserver et un patrimoine important à protéger. Même si ce type de mobilité a diminué pour faire place à l'utilisation de véhicules à moteur sur le réseau de chemins carrossables, leur importance n'est toutefois pas mise de côté. De plus, l'accessibilité d'un réseau hydrographique permet à la famille de se déplacer par voie aquatique notamment en canot ou par embarcation motorisée.

Ça sert à plusieurs choses tu sais. Ça a plusieurs utilités. Le castor est là. C'est là qu'on va quand on va le piéger. Il y a le huard qui est là et le lièvre aussi. Il y a aussi quand on veut aller chercher de l'eau pour boire. C'est très utile tu sais. L'hiver, on va plus chercher notre eau dans le lac. On fait un trou dans la glace et on puise l'eau. On peut aussi se déplacer par les rivières tu sais, même si on le fait moins maintenant. (Entretien G5)

Les membres de la famille mentionnent, de plus, qu'en hiver, l'eau du lac représente pour eux la principale source d'approvisionnement en eau et qu'en été, les rivières à grand courant sont une source d'eau pour consommation. Les bandes en périphérie des lacs et des rivières de ces milieux sont donc importantes pour pouvoir continuer à consommer cette eau.

Par ailleurs, les membres de la famille mentionnent que le castor tient une place importante dans leurs pratiques d'Innu aitun, soit le piégeage. Le castor a longtemps été une espèce importante tant dans le régime alimentaire que dans l'utilisation des sous-produits à des fins artisanales notamment pour la confection de vêtement et la vente de la fourrure. Aujourd'hui encore, la famille affirme que le castor tient une place importante pour Innu aitun. Les milieux aquatiques sont importants en raison du fait que ce sont des environnements nécessaires à la survie du castor. Ils rajoutent que les milieux qui bordent les lacs et les rivières le sont tout autant, mais qu'en plus les milieux forestiers plus secs à proximité sont tout aussi importants.

On piège encore beaucoup le castor. C'est plus pour manger qu'on fait ça par contre, plus que pour vendre sa peau. Les rivières et les lacs, c'est là où il vit [en parlant du castor]. Il fait des barrages pour faire varier l'eau. Ça l'aide à transporter sa nourriture par exemple ou le bois qu'il ramasse. Ça va quand même loin. Quand l'eau monte après avoir construit son barrage, il crée d'autres habitats pour d'autres animaux. (Entretien G5)

De plus, les membres de la famille affirment que les lacs et les rivières leur permettent de pouvoir pêcher. Ils ajoutent que lorsqu'ils pêchent, il est important pour eux d'avoir accès à un panorama

forestier qui ne soit pas trop perturbé. Le paysage est un aspect de l'expérience qui tient une place importante notamment pour le bien-être en forêt.

On ne va pas souvent pêcher, mais quand on y va c'est dans des lacs qu'on connaît bien. C'est bon de pouvoir avoir la vue de la forêt quand on pêche et admirer le paysage autour du lac. On se sent bien avec les arbres et les oiseaux qui sont là. (Entretien G5)

Ils ajoutent que lors des déplacements sur le réseau hydrographique, il arrive d'observer et de chasser l'orignal puisque celui-ci, pendant la période estivale, recherche les milieux riverains pour se nourrir en raison de leur richesse floristique. Les milieux riverains représentent en fait un lieu d'abondance faunique, selon la famille, en raison de cette richesse. Les membres de la famille précisent aussi que les milieux humides comme les tourbières ouvertes font partie des écosystèmes dont l'orignal a absolument besoin pour se maintenir. Ils expliquent que les femelles, au printemps, descendent de l'habitat d'hiver, soit les collines de forêts mélangées, pour aller mettre bas dans ces milieux.

Il y a aussi la femelle [en parlant de l'orignal] qui va dans les tourbières quand elle veut avoir ses petits au printemps. Elle va rester là un petit bout. Elle reste là, parce que c'est mouillé et c'est ouvert. Comme ça, s'il y a des loups qui attaquent, elle peut se sauver avec ses petits. (Entretien G4)

La famille précise aussi que les milieux humides et riverains recèlent des espèces végétales qui sont importantes pour les pratiques de cueillette. Ils mentionnent, en effet, que les milieux adjacents à ces endroits possèdent une richesse floristique qui permet la cueillette de produits médicinaux comme le mélèze ou l'aulne. Ils parlent aussi de la chicoutai qui se retrouve davantage dans les milieux humides comme les tourbières.

C'est là aussi qu'on retrouve la plupart des plantes médicinales. Par exemple, le mélèze se retrouve là souvent parce qu'il y a beaucoup d'eau justement et des petits fruits aussi comme la chicoutai. Mais c'est plus dans les tourbières ça. Il y a aussi les produits qui viennent des animaux. Par exemple, mon père buvait un produit à base de couille de castor. Ce n'était pas très bon. (Entretien G5)

Cette zone possède donc une signification culturelle importante en raison du fait qu'avec toutes les activités et les pratiques qui y sont exercées, les membres de la famille peuvent transmettre la culture et le mode de vie innu aux générations futures et ainsi promouvoir une appartenance culturelle auprès des plus jeunes.

4.2.3.2. Intérêts

Cette zone est caractérisée, selon la famille, par différents types de végétation qui se succèdent graduellement à partir du lac et de la rivière pour les milieux riverains et à partir de là où finit le milieu ouvert pour les milieux humides. Les membres de la famille précisent que pour les milieux riverains ils observent trois types de végétation. Il y a la zone qui est adjacente directement aux lacs et aux rivières où il est possible d'observer des herbacées comme les graminées (*Carex*), mais aussi des arbustes comme l'aulne (*Atushpi* - *Alnus rugosa*) ou le myrique baumier (*Myrica gale*). Après, il y a la zone de forêt mélangée semi-humide où se retrouvent des espèces comme le mélèze (*Uatshinakan* - *Larix laricina*). Enfin, il est possible d'observer la forêt plus sèche où il y a des essences d'arbres comme le sapin baumier (*Innasht* - *Abies balsamea*) ou le peuplier faux-tremble (*Mitesh* - *Populus tremuloides*).

C'est dur à dire parce que pour nous ça serait plus que 20 mètres¹¹ à laisser aux bords des rivières tu sais. Mais nous comment on voit ça, c'est que quand tu regardes un lac il y a des plantes qui sont au bord de l'eau, tu sais comme le foin et les arbustes comme l'aulne ou le saule aussi. Ça, on peut s'en servir comme plantes médicinales. Après ça, il y a les arbres qui sont là. On voit plus du mélèze. C'est encore humide là et après c'est plus sec. C'est là qu'on peut voir le sapin ou le peuplier par exemple. (Entretien G5)

Par ailleurs, la famille mentionne que les milieux riverains et humides sont essentiels pour les différentes espèces fauniques. D'abord, les membres de la famille observent que l'orignal, au printemps, descend des collines de forêts mélangées vers les milieux humides pour la période de mise bas. Ces milieux vont être occupés par la femelle de l'orignal pendant un certain temps au printemps et en été. En fait, ces milieux étant plus dégagés et ouverts, la prédation peut être évitée plus facilement. Ils sont cependant entourés de forêts fermées qui permettent à l'orignal de fuir et de s'abriter. L'orignal profite aussi de ces milieux pour se rafraîchir en période plus chaude l'été avec la présence du tapis humide au sol. De plus, selon la famille, en saison estivale, l'orignal fréquente beaucoup les milieux riverains en raison de la disponibilité des ressources pour se nourrir, mais aussi pour se protéger contre la prédation. Leur proximité aux plans d'eau et aux cours d'eau leur permet aussi de se rafraîchir lorsqu'il fait plus chaud et même d'éviter les mouches.

¹¹ En mentionnant 20 mètres, les membres de la famille faisaient référence à l'article 27 du [Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État](#) visant à conserver une lisière boisée d'un largeur de 20 mètres en bordure d'une tourbière ouverte avec mare, d'un marais, d'un marécage arbustif riverain, d'un lac ou d'un cours d'eau permanent.

Il a besoin de ça lui [en parlant de l'orignal par rapport aux milieux riverains et humides]. On le voit souvent là l'été quand on se promène en bateau par exemple. Il est là parce qu'il trouve de quoi manger. Mais il peut aussi se protéger là quand il fait très chaud l'été vu qu'il y a des arbres qui le cachent. Il peut aller boire l'eau du lac en même temps. Il se trempe souvent dans l'eau. C'est pour se cacher des mouches l'été, mais aussi pour éviter les loups probablement. (Entretien G4)

De plus, les membres de la famille expliquent qu'au bord des lacs et des rivières, c'est souvent des sites propices au piégeage du lièvre en raison notamment de la présence du saule dans les milieux riverains. Ils précisent qu'il y a aussi la martre et d'autres animaux à fourrure comme le vison ou la loutre qui y sont présents. Ils affirment que très souvent leurs sentiers de piégeage se retrouvent à proximité d'un plan d'eau puisqu'il y a une présence de forêts plus riches et plus diversifiées en termes d'espèces végétales mais aussi en espèces fauniques. L'utilisation de cette zone dépend aussi grandement des arbres qui sont toujours sur pied ainsi que de leur hauteur, car de cette manière ils couvrent la végétation plus riche de bas étage comme le saule.

Il y a aussi plusieurs espèces d'animaux qui sont là. Le lièvre va se retrouver là parce que c'est riche [en espèces végétales recherchées]. Le castor va trouver sa nourriture là donc il va être présent. La gélinotte est là aussi et les oiseaux comme le geai gris. Ils ne sont pas là juste pour la nourriture, mais aussi pour l'eau. C'est pour ça qu'habituellement, quand on met un piège, on le met proche de l'eau parce qu'on sait qu'il y a aussi le lynx qui va passer là, le pékan, la martre. Il y a encore le rat musqué et le vison. (Entretien G5)

Lorsqu'il s'agit de parler des milieux riverains, la famille fait souvent référence à la présence du castor. Ils associent en fait les bords de ruisseaux, de rivières ou d'étang au castor, car ces milieux sont nécessaires à sa survie. Ils précisent, sans être très certains de la distance, que le castor va chercher sa nourriture à plusieurs mètres du lac ou de la rivière. Ils mentionnent que le castor va souvent prioriser le peuplier faux-tremble comme essences d'arbres.

Quand il construit son barrage, il le fait parce qu'il a besoin d'aller chercher plus facilement sa nourriture qui se trouve au bord [en parlant des rivières]. Il mange plus du peuplier, c'est son arbre. Il se promène comme ça sur les bords dans la forêt. Il va quand même loin à l'intérieur, plus que 60 mètres c'est sûr. (Entretien G5)

4.2.3.3. Besoins

Ces milieux sont composés d'un certain gradient en termes de végétation, soit en passant des plantes herbacées, aux arbustes, aux arbres à milieux humides et aux arbres à milieux plus secs. Ainsi, pour continuer à exercer le piégeage du castor, il est nécessaire pour la famille de veiller à ce que ces bords de ruisseaux, de rivières et de lacs soient conservés. Un besoin qui est donc à combler est le maintien du gradient de végétation sur les sites où le castor est présent ou pourrait potentiellement être présent.

Par ailleurs, les membres de la famille, lorsqu'ils s'expriment à propos des bords de rivières ou de lacs, font souvent référence à la présence d'espèces fauniques autres que le castor, notamment l'orignal et le lièvre. Ils précisent, en effet, que l'orignal se tient beaucoup pendant l'été dans les forêts de bords de cours d'eau et de lacs. Ils mentionnent aussi que le lièvre, pendant l'été et même durant l'hiver, se fraye des chemins sur les bords de rivières ou de lacs pour se déplacer et pour manger aussi. Ces milieux sont riches en termes d'espèces végétales comme l'aulne, le saule et d'autres plantes herbacées et arbustes. Ils précisent que l'orignal et le lièvre ont besoin que ces sites boisés soient fermés avec une certaine densité en hauteur et superficie. Un autre besoin serait alors de maintenir un couvert forestier permanent dans les milieux riverains.

La famille mentionne que les déplacements de l'orignal entre les milieux de forêts mélangées et les milieux riverains et humides aux différentes saisons sont importants pour que l'orignal puisse être présent sur le territoire et donc qu'ils puissent continuer à pratiquer la chasse. Un autre besoin par rapport à cette zone est donc le maintien d'une connectivité avec les forêts mélangées riches. De plus, la famille précise que dans cette zone le lièvre s'y retrouve en raison de la disponibilité de sa nourriture. Ils précisent aussi qu'ils réussissent souvent à piéger la martre dans cette zone et ils l'associent à ces zones en raison du fait que l'une de ses proies préférées s'y retrouve. Toutefois, la famille rajoute qu'il est nécessaire d'avoir une connexion avec des forêts résineuses puisque l'abri de la martre s'y retrouve.

Les membres de la famille expliquent qu'autrefois les sentiers de portage étaient davantage utilisés pour franchir une chute à grand débit. Lors des déplacements, les familles s'arrêtaient souvent au bord de lacs ou dans ces sentiers. Pendant le temps qu'elles restaient dans ces sentiers, ils étaient alors utilisés pour faire du piégeage, notamment du lièvre. Dans ces sentiers de portage, les familles pouvaient aussi effectuer de la cueillette de produits médicinaux comme le mélèze ou le myrique. Il

est donc important d'avoir une certaine richesse en termes de diversité d'espèces végétales et d'abondance en sous-bois. Un autre besoin serait donc de maintenir une richesse de la végétation en sous-bois.

4.2.4. Réseau Natau-kapatakan

Natau désigne l'action de chasser, mais inclut aussi, selon l'utilisation du mot par la famille, l'action de piéger. *Natau*, dans ce cas, fait référence aux pratiques de chasse et de piégeage. Alors que *Kapatakan* est, quant à lui, un terme utilisé pour désigner un portage qui fait référence à l'action de se frayer un chemin ou un sentier au bord de cours d'eau ou de plans d'eau pour éviter un obstacle empêchant le transport sur la voie fluviale. Alors, par extension, *kapatakan* renvoie, dans ce cas-ci, aux chemins et aux sentiers empruntés sur la voie terrestre pour continuer ses déplacements sur les voies navigables. Le terme *Natau-kapatakan* s'est clarifié au courant des entretiens. En effet, la conjugaison des deux termes est vite devenue usuelle pour les membres de la famille lorsqu'il s'agit de parler du réseau de chemins et de sentiers qu'ils empruntent et utilisent pour se déplacer, mais aussi pour exercer les pratiques de chasse et de piégeage. C'est donc le terme *Réseau Natau-kapatakan* que nous proposons avec la famille pour identifier cette zone. Ce réseau fait référence à des voies de déplacement et des lignes de transport suivant des chemins et des sentiers tracés où s'exercent des activités et des pratiques d'Innu aitun.

4.2.4.1. Valeurs

Les membres de la famille affirment que les sentiers de portage, qui étaient autrefois plus utilisés qu'aujourd'hui, ne sont pas uniquement associés à un réseau de déplacement. Ils précisent que cette zone pouvait autrefois servir d'endroit de rassemblement entre différentes familles qui se rencontraient au point de confluence entre deux cours d'eau ou au tributaire d'un plan d'eau. Une autre activité d'Innu aitun exercée dans cette zone était l'installation d'un camp de courte durée pour se reposer et faire des provisions afin de continuer son chemin vers la destination visée. La famille explique que, dans cette zone, il était autrefois commun de se rassembler, de se reposer, de chasser et de piéger pour faire des provisions en vue de continuer la route. En fait, cette zone renferme, selon la famille, des sites propices aux pratiques de chasse et de piégeage, notamment au petit gibier dont la gélinotte et le lièvre.

Dans le temps, quand nos parents se déplaçaient encore en canot, ils utilisaient plus les portages. Maintenant, on les utilise moins. Mais il y en a quand même

qu'on utilise encore. Les Innus, qui faisaient le voyage, se rencontraient souvent là où il y avait des portages à faire et là, ils prenaient une pause et s'installaient ensemble. Ils faisaient de la petite chasse ou ils mettaient des collets pour pouvoir manger. Ils s'installaient par exemple là où des grandes rivières se rencontraient. (Entretien G5)

Les membres de la famille précisent que l'accès au territoire est beaucoup plus facile maintenant grâce aux routes et aux moyens de transport, ce qui a amené un changement significatif dans la représentation que se font les membres de la famille de cette zone. La famille précise que cette zone, aujourd'hui, ne concerne pas seulement les chemins et les sentiers de portage, mais s'étend à l'ensemble des chemins et des sentiers du Natau-assi qui sont empruntés soit par véhicule motorisé ou à pied en toute saison. Les membres de la famille rajoutent que ce réseau n'est pas seulement associé à la mobilité sur le territoire, mais aussi aux pratiques de chasse, de piégeage et de cueillette.

Il y a des sentiers qu'on utilise juste pour le piégeage. On les fait à pied souvent. Ce sont des grandes lignes qui font le tour. Mais tu sais avec le changement, on a nos autos et ça devient plus facile de se déplacer partout sur le territoire. C'est pour ça qu'on utilise aussi les chemins pour mettre nos collets à lièvre. Quand on voit un endroit où on sait que c'est un bon habitat pour le lièvre on s'arrête et on met les collets. Mais ça arrive aussi qu'on mette des pièges pour la martre parce qu'on sait qu'il n'est pas loin lui aussi. (Entretien G5)

Dans ce réseau, il existe, selon la famille, différentes catégories de chemins et de sentiers empruntés autant pour les déplacements usuels que pour faire de la chasse au petit gibier et du colletage de lièvre que pour la cueillette de produits forestiers à des fins domestiques ou médicinales. D'abord, les membres de la famille indiquent qu'il existe des chemins utilisés pour les déplacements plus fréquents et communs sur le Natau-assi. Ces chemins accessibles en véhicule possèdent un caractère d'usage multiple puisqu'il s'y effectue aussi de la chasse, du piégeage et de la cueillette. Ce sont les grandes artères principales de mobilité. Ensuite, ils mentionnent qu'il y a des chemins, toujours accessibles en véhicule, qui sont empruntés de manière moins fréquente. Ces chemins constituent le réseau de mobilité qui est utilisé de façon secondaire pour se déplacer vers des sites particuliers où il n'est pas commun d'aller, par exemple un lac moins stratégique. Ce sont donc des artères qui sont plus secondaires, car étant moins essentielles.

On peut dire que c'est un réseau, oui. Il y en a plusieurs des chemins. Il y en a que nous utilisons plus que d'autres. Les chemins qu'on utilise plus ce sont les grands chemins où c'est plus facile de passer et plus rapide pour aller à quelque

part. Après, il y a les chemins qu'on utilise moins souvent, ces chemins-là c'est plus pour quand on a du temps. C'est plus pour aller à quelque part où on ne va pas souvent. (Entretien G5)

En plus, la famille précise que, dans ce réseau, il y a des sentiers accessibles pour circulation soit en motoneige en hiver et en véhicule tout-terrain en été et en automne. Ces sentiers praticables en motorisé récréatif sont aussi utilisés pour la petite chasse, le piégeage d'animaux à fourrure et la cueillette de produits forestiers. Par ailleurs, la famille mentionne qu'il y a les sentiers de portage qui ont été légués par les générations précédentes. Ils précisent qu'il en existe deux. Ils possèdent tous deux un caractère patrimonial, mais les uns sont encore en usage tandis que les autres ne sont plus utilisés du tout. Ces sentiers constituent, selon la famille, un héritage inestimable provenant de leurs ancêtres car ils contiennent les vestiges du passage des générations précédentes.

On va plus prendre le ski-doo pour se déplacer pendant l'hiver. Ça peut être sur les chemins, mais aussi sur des sentiers où on a plus l'habitude de passer en ski-doo. Ce sont comme des anciens chemins qui se sont refermés. À l'automne, ça arrive qu'on passe là aussi, en moto. (Entretien G5)

L'accès au territoire et aux ressources est un aspect important dans le bon fonctionnement de la gestion du Natau-assi. La famille affirme d'ailleurs qu'ils effectuent souvent des expéditions en groupe sur leur Natau-assi, mais aussi sur le Natau-assi de d'autres famille de la communauté. Ces déplacements, notamment ceux en hiver, peuvent durer plus d'une journée. Des arrêts fréquents sont alors effectués dans des lieux et des sites où le milieu est propice pour s'installer afin de se reposer pour la nuit ou se rassembler une partie de la journée. Ces lieux sont souvent choisis en raison de leur situation géographique permettant d'avoir accès à un panorama visuel de qualité. Ce réseau de chemins et de sentiers représente en fait des lieux de déplacements terrestres, des lieux de piégeage, des lieux de chasse, des lieux de cueillette, des lieux d'anciens portages, des lieux de repos ainsi que des lieux de passage pour les espèces fauniques.

4.2.4.2. Intérêts

Cette zone représente une portion de territoire dont l'attrait est lié à de multiples pratiques d'Innu aïtun. Cette zone est un réseau de sentiers et de chemins privilégiés par la famille dans l'exercice de leurs activités liées à l'Innu aïtun. Les membres de la famille affirment que ces zones possèdent une utilité très diversifiée. La famille précise aussi que, dans ce réseau, il existe des sentiers qui servaient autrefois de passage de portage, d'endroits où les familles en déplacement se reposaient

et de sentiers pour le piégeage du lièvre, de la martre et du lynx. Ces sentiers n'ont pas été délaissés et sont plutôt utilisés lorsque la période de séjour sur le Natau-assi est d'une plus longue durée.

On n'utilise pas tous les sentiers de portage tu sais. Souvent, ce qu'on fait, c'est que ceux qui sont proches du camp, on va plus s'en servir. Par exemple, ceux qui sont l'autre bord du lac. L'hiver, on va traverser le lac gelé et aller mettre des pièges dans les sentiers que mon père avait l'habitude d'utiliser. Pour les autres qui sont plus loin, on s'en sert moins souvent. On va les utiliser plus quand on reste plus longtemps sur le territoire. (Entretien G5)

D'autres sentiers sont devenus des sentiers de piégeage suivant généralement une boucle bien définie et qui ne sont pas accessibles avec un véhicule motorisé. Ces sentiers sont utilisés pour les activités de colletage au lièvre, de piégeage de martre et de lynx et aussi pour la cueillette de produits médicinaux ou de bois de chauffage. Ainsi, lorsque les séjours sont plus longs, les membres de la famille affirment qu'ils utilisent davantage ces sentiers dans leurs pratiques, plus spécifiquement en hiver. Le réseau de sentiers et de chemins sert donc à se mouvoir afin d'accéder à certains sites et lieux pour exercer les pratiques d'Innu aïtun. Il est donc important d'avoir un réseau qui soit permanent. La famille précise que ce réseau permet aussi de pouvoir explorer le territoire pour prévoir les prochains sites de chasse, de piégeage et de cueillette de bois de chauffage qui seront à exploiter.

Les chemins qu'on fait en auto. Ils servent à se déplacer et pour aller partout sur le territoire. Mais, ils servent aussi à d'autres choses par exemple on met souvent nos collets sur le bord des chemins et en même temps on met aussi des pièges pour la martre. Ils peuvent aussi servir à ramasser des petits fruits par exemple la framboise, qui pousse sur les bords et aussi, on peut aller chercher le bois de chauffage avec ça. (Entretien G5)

Les membres de la famille mentionnent qu'ils chassent et piègent une variété d'espèces fauniques dans les sentiers et les chemins. Ces sentiers sont souvent des tracés linéaires qu'ils suivent. Ils expliquent donc que, en les suivant, ils passent par plusieurs types de milieux qui sont recherchés par ces espèces. Ils affirment notamment que le plus souvent, ils font du colletage de lièvre, mais qu'au passage ils mettent des pièges pour la martre et pour le lynx. Les collets à lièvre sont installés davantage dans des endroits où la forêt est mélangée avec des essences d'arbres comme le sapin baumier et le bouleau blanc et des arbustes comme le saule en sous-étage. En traversant les sentiers dans leur linéarité, ils croisent des endroits où la forêt est dominée par l'épinette noire. C'est

dans ces milieux qu'ils posent leurs pièges pour la martre. Les sentiers de piégeage sont alors un tracé où se succèdent des peuplements mélangés et des peuplements résineux.

Dans les sentiers et les chemins, on piège quand même beaucoup d'animaux comme la martre, le lièvre et le lynx. On chasse aussi, mais c'est de la petite chasse, la gélinotte. Parfois, quand on fait le tour de nos pièges pour vérifier, on suit les lignes de trappe avec la carabine et on tire les gélinottes qu'on voit. Ça nous fait ça de plus à manger. Quand on met nos collets, on les met plus dans les forêts où il y a un mélange de sapin et de bouleau. C'est là qu'il est. Mais, la martre lui on va le piéger entre le mélangé et la forêt d'épinettes. (Entretien G5)

Un autre aspect important à considérer pour cette zone est le fait que les arbres soient toujours sur pied avec une certaine hauteur. En fait, il est nécessaire d'éviter d'avoir des trouées trop grandes dans les forêts qui longent les sentiers et les chemins. Ils mentionnent en fait le cas de la martre qui, pour qu'elle soit présente sur le territoire, requiert un couvert de forêt qui la protège et qui lui permet de se déplacer entre les peuplements mélangés et résineux.

4.2.4.3. Besoins

Les membres de la famille insistent beaucoup sur les déplacements qu'ils font sur leur territoire. Ils mettent en évidence la réalité d'aujourd'hui à celle des générations précédentes où le principal moyen de transport était le canot par le réseau hydrographique, alors que maintenant l'accessibilité du territoire est plus étendue en raison de l'auto qui améliore les déplacements. Un des besoins qui est ressorti est le maintien d'un réseau de sentiers et de chemins qui soit permanent.

Par ailleurs, la famille mentionne que la fréquence d'utilisation des chemins et des sentiers sur le territoire n'est pas pareille pour chacun. En effet, le choix d'utiliser un chemin plus qu'un autre, un sentier plus qu'un autre dépend de l'activité ou de la pratique qu'il est prévue de faire, mais aussi de l'endroit ou du lieu vers lequel il est nécessaire de se rendre. Un autre besoin est alors le maintien des sentiers et des chemins par un système de priorisation.

De plus, ce ne sont pas seulement les déplacements qui sont associés à cette zone, mais aussi d'autres activités et pratiques d'Innu aitun comme la chasse, le piégeage et la cueillette. La famille affirme d'ailleurs qu'il est fréquent de mettre des collets pour le lièvre, mais aussi des pièges pour la martre ou le lynx. Ils disent aussi que la chasse au petit gibier, notamment la gélinotte, peut se faire là. Pour que ces activités et ces pratiques puissent toutefois être exercées, la famille précise qu'il est nécessaire d'éviter d'avoir de trop grandes trouées et d'avoir une forêt encore sur pied autour

car certaines espèces n'arrivent pas à survivre dans des conditions de forêt fragmentée. Un autre besoin est donc de maintenir un couvert forestier permanent pour cette zone.

Enfin, les membres de la famille insistent sur le fait que dans cette zone, ils pratiquent le piégeage de martre, du lièvre, du lynx et la chasse à la gélinotte. Pour pouvoir se faire, il doit y avoir une diversité d'habitats qui conviennent à ces espèces. Ils parlent notamment de la présence de forêts mélangées et aussi de forêts dominées par l'épinette noire. Un autre besoin est le maintien d'un entremêlement et d'une connexion des peuplements mélangés et résineux.

4.2.5. Sites de Kanametat

Kanametat fait référence aux endroits et aux lieux où des individus ont laissé des traces, des marques de leur présence et des empreintes de leur passage dans des espaces géographiques donnés. C'est donc le terme Sites de *Kanametat* que nous proposons avec la famille pour identifier ces sites, puisqu'il renvoie aux différentes places que les générations précédentes ont occupées et utilisées en y laissant des traces de leur passage, qu'elles soient matérielles ou immatérielles. Ce sont des endroits, des lieux et des sites spécifiques où se sont exercées dans le passé les activités et les pratiques d'Innu aitun, et qui sont bien délimités géographiquement et ont des échelles spatiales différentes.

4.2.5.1. Valeurs

Ces sites représentent des endroits précis et des lieux spécifiques où des activités et des pratiques d'Innu aitun peuvent avoir lieu. Il faut penser notamment au recueillement, à l'exercice de la spiritualité, au ressourcement et aux rassemblements. D'autres sites ne sont toutefois pas considérés comme des endroits où les activités et les pratiques d'Innu aitun peuvent être exercées comme les sites archéologiques en raison de leur fragilité.

Les membres de la famille affirment qu'ils connaissent certains endroits et certains lieux où il est possible d'observer le passage des générations précédentes sur l'ensemble du Nitassinan de Pessamit. Mais ils avouent toutefois que leurs connaissances sont plutôt faibles à ce sujet. Or, le discours de la famille par rapport à ces sites renvoie souvent à des vestiges qui ont été laissés sur le territoire par leurs ancêtres. Ils mentionnent que c'est une richesse inestimable et que ces sites représentent des legs culturels et des empreintes de l'occupation passée.

Kanametat, c'est partout où les Innus sont passés. C'est partout où ils ont laissé des traces sur le territoire. C'est un patrimoine que nos ancêtres nous ont laissé. C'est la culture qui a été laissée. C'est une richesse que d'avoir ça sur notre territoire. (Entrevue G5)

Ils ne connaissent pas de sites archéologiques précis qui auraient été découverts sur leur territoire de chasse et de piégeage familial. Par contre, ils savent que les anciens portages qui avaient été utilisés par les générations précédentes pourraient receler des artefacts. Ils affirment notamment que les anciens sites de campement, les ronds de feu, les outils et autres matériels laissés sur place représentent pour eux un patrimoine à conserver.

Il y avait un endroit où on mettait des trucs. On rangeait toutes sortes de choses comme les outils, les instruments, etc. C'était à la tête du lac, là où le portage commence. Ça se trouvait là où il y avait des roches, dans une sorte de cavité rocheuse, un genre de grotte, ils laissaient leurs trucs là. (Entrevue G5)

La famille mentionne aussi ne pas connaître de sites de sépultures spécifiques qui seraient présents sur leur Natau-assi. Ils savent toutefois que ces lieux existent et que dans ces sites certains Innus exercent leur spiritualité. Ils ajoutent aussi que l'exercice de la spiritualité peut se faire dans des endroits où un décès est survenu.

On en connaît pas ici [en parlant de leur territoire] des sites de sépulture. Ce qu'il y a par contre, ce sont des sites avec une croix plantée au sol qui commémorent le décès de quelqu'un. Il y a des gens qui viennent là pour se recueillir et prier. (Entrevue G5)

La famille précise que les anciens sites de rassemblements et de rencontres peuvent être considérés comme des sites de Kanametat. Ce sont selon eux des sites et des lieux qui sont généralement connus et dans lesquels il est possible parfois d'observer des traces du passage des générations précédentes.

Il y a les anciens sites de rassemblements aussi. On en connaît pas sur notre territoire, mais on sait que ça existe ailleurs sur le Nitassinan. Ça aussi c'est un patrimoine, c'est un souvenir. Ça se retrouve souvent là où les grandes rivières se croisent ou sur le bord des lacs. On peut sûrement encore voir des traces de nos ancêtres dans ces endroits. (Entrevue G5)

Ces sites représentent donc un patrimoine, un héritage culturel et une fierté pour les générations futures ; sans leur présence sur le territoire, l'exercice de certaines activités d'Innu aitun ne pourrait pas être possible.

4.2.5.2. Intérêts

Pour les sites de Kanametat, il n'est pas facile d'identifier des intérêts spécifiques en raison d'un manque de connaissance de la part de la famille. Mais de manière générale, en se basant sur les affirmations de la famille, les sites de Kanametat se retrouvent davantage au bord des lacs et des rivières. Ils mentionnent d'ailleurs que les sites archéologiques connus sont souvent au bord des lacs ou des rivières. Ils disent aussi que les anciens portages étant dans ces milieux, ce sont des sites à fort potentiel archéologique. La famille rajoute que les sites de sépulture et les sites de rassemblements et de rencontres se retrouvent aussi davantage dans ces milieux.

4.2.5.3. Besoins

Les sites de Kanametat sont généralement des lieux précis et bien délimités où l'on retrouve des vestiges culturels laissés par les ancêtres. Considérant que ce sont des endroits statiques dans le temps, le besoin qui serait lié à ces sites serait de protéger intégralement la superficie de territoire qu'ils occupent.

4.3. Les facteurs de connectivité et de degré de permanence

4.3.1. Connectivité

Un facteur qui influence E nutshemiu itenitakuat est la connectivité des différentes zones. Cet aspect de connectivité est un élément souvent mentionné par la famille. L'interaction entre les différentes zones et les sites est un aspect incontournable dans le fonctionnement du concept. Cette connectivité sur le Natau-assi doit être maintenue afin de pouvoir continuer à exercer les activités et les pratiques d'Innu aitun.

C'est ce qu'il faut en fait. C'est qu'il y ait un roulement dans le sens où même s'il y a de la coupe tu puisses encore utiliser le territoire pour la chasse ou le piégeage, de continuer à l'utiliser année après année. Il ne faut pas qu'il y ait une coupure d'une partie du territoire. Il faut en fait pouvoir chasser ou piéger partout et avoir accès à tout le territoire même avec la coupe. Il faut qu'il y ait une connexion partout sur le territoire pour que les animaux puissent aller partout.
(Entretien G1)

La représentation du Réseau Natau-kapatakan est un exemple de l'importance de la connectivité par l'entremêlement d'écosystèmes variés. Par ailleurs, la description que la famille fait de la zone de Nutshemiu-aueshish est un autre exemple bien évident. Leurs observations sur le comportement de l'original le démontrent où pour chaque saison il y a un écosystème important pour l'espèce, soit

les collines de forêts mélangées pour l'hiver et les milieux humides et riverains pour l'été et le printemps.

Ce qu'il faudrait c'est de couper partout. Mais un petit peu partout pour garder une connexion. Ça serait aussi pour éviter qu'il y ait de trop grands espaces sans arbres tu sais. Par exemple pour que l'original ait encore ses habitats pour l'hiver, pour le printemps, pour l'été, etc. (Entretien G-3)

La connectivité est donc un facteur qui influence grandement le maintien non seulement des espèces fauniques, mais aussi des activités et des pratiques d'Innu aïtun sur le Natau-assi.

4.3.2. Degré de permanence

Ces différentes zones et ces sites évoluent différemment dans le temps et l'espace. Elles possèdent en effet un degré de permanence très varié. Certaines peuvent être utilisées de manière plus temporaire alors que d'autres de façon plus permanente. Il est toutefois important de nuancer ce degré de permanence et éviter d'apposer l'étiquette de la permanence catégorique aux zones et aux sites constituant E nutshemiu itenitakuat. C'est le cas par exemple de la zone de Kautshinanut où des zones d'établissement sont considérées comme étant plus temporaires, soit liées une occupation à plus court terme. Alors que d'autres, comme le camp principal, sont perçues de manière plus permanente et stable dans le temps, soit une occupation à plus long terme.

Ce qui se passait autrefois par exemple, c'est que le campement qu'on a présentement, pas seulement le camp mais aux alentours aussi, c'était l'endroit principal où on revenait à l'automne après l'été. Après, pendant l'hiver, on pouvait se déplacer ailleurs vers un camp qui était utilisé pour quelque temps. On allait là pour chasser et piéger, mais après on revenait au camp principal. (Entretien G2)

Des facteurs biophysiques et climatiques vont avoir un impact sur le degré de permanence de certaines zones. Les zones changeront donc d'une saison à l'autre ou d'une année à l'autre. Ainsi, certaines seront utilisées chaque saison et chaque année tandis que d'autres pourront être utilisées une saison sans nécessairement être réutilisées la saison de l'année suivante. Ces zones n'ont donc pas nécessairement un fort degré de permanence. Certaines zones comme le Nutshemiu-aueshish peuvent par contre avoir un caractère transitoire, car elles sont beaucoup plus sensibles aux changements biophysiques et climatiques.

Quand tu trouves un ravage une année par exemple, l'année d'après si tu reviens c'est sûr qu'il va être là et deux ans après il va sûrement être là aussi. Mais ça

se peut peut-être qu'à la troisième année, il ne soit pas là. D'habitude, il revient et un ravage quand l'original s'est bien installé là, c'est bon plusieurs années jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de nourriture ou qu'il est dérangé. (Entretien G3)

Ce sont donc des zones associées à un stade de développement intermédiaire où elles sont perçues comme des zones de transition. Le Réseau Natau-kapatakan, par exemple, est associé à un caractère autant temporaire que permanent. En fait, certains sentiers sont perçus comme permanents, car ils sont préservés pour leur caractère davantage patrimonial alors que d'autres sont plus temporaires en raison notamment de la dynamique de la forêt qui s'y retrouve et des espèces fauniques qui sont recherchées.

5. DISCUSSION

Il est important de rappeler que cette démarche était exploratoire et visait à documenter la notion E nutshemiu itenitakuat, l'ambiance du territoire forestier. Bien que le présent processus se soit concentré davantage sur l'expérience et la vision d'une seule famille, l'ambiance du territoire forestier est malgré tout une notion utilisée par d'autres membres de la communauté pour exprimer l'idée d'une forêt de qualité en lien à l'Innu aitun. Il faut comprendre aussi que les résultats demeurent une première proposition de concept structuré et ne correspondent pas à la vision de l'ensemble des Pessamiulnuat. Dans une approche de réflexion collaborative, le travail effectué avec les membres de la famille a rendu possible la conceptualisation de cette notion qu'ils utilisent pour exprimer leur vision du Natau-assi, le territoire de chasse et de piégeage familial. Le discours de la famille mettait en évidence le lien entre les activités et les pratiques d'Innu aitun et les composantes forestières considérées essentielles. Les résultats de cette recherche ont ainsi permis de structurer cette vision de l'ambiance du territoire forestier qui renvoie à cette interaction entre les éléments socio-culturels associés à l'Innu aitun et les éléments écologiques liés au Natau-assi. E nutshemiu itenitakuat définit alors un cadre socio-écologique d'une vision exprimée de manière holistique par la famille et apporte un fondement conceptuel permettant une réflexion plus approfondie sur des modalités pouvant mener à un aménagement culturellement approprié.

5.1. Un cadre de référence socio-écologique

Le concept E nutshemiu itenitakuat tel que décrit dans les résultats de cette étude permet de poser un cadre de référence socio-écologique rejoignant l'idée de système socio-écologique amenée par Oström (2007, 2009) et McGinnis et Oström (2014). Ce cadre de référence, qui découle de la compréhension de l'Innu aitun qui se manifeste sur leur Natau-assi, peut être perçu comme un fondement conceptuel permettant d'approfondir la réflexion sur les systèmes socio-écologiques autochtones. McGinnis et Oström (2014: 1) insistent sur l'importance d'avoir un cadre puisque celui-ci permet de fournir « [...] the basic vocabulary of concepts and terms that may be used to construct the kinds of causal explanations expected of a theory. Frameworks organize diagnostic, descriptive, and prescriptive inquiry. ». Ils continuent en affirmant qu'un cadre basé sur un système socio-écologique « was designed to identify basic working parts and critical relationships among these elements that are essential to consider [...] » (*Ibid.* : 2).

Pour décrire un système socio-écologique, Oström (2009) suggère d'identifier les sous-systèmes qui le sous-tendent et de définir les variables internes interagissant dans son fonctionnement, tel que démontré à la Figure 5.

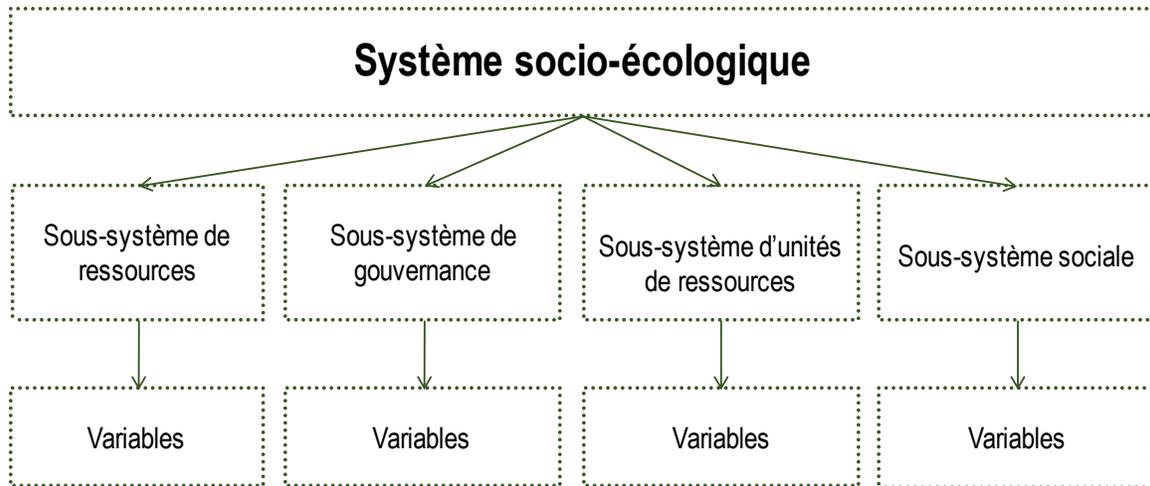


Figure 5 : Les dimensions d'un cadre de référence socio-écologique *(inspiré de Oström (2009))*

Ces sous-systèmes, selon l'interprétation d'Oström (2009 : 420), s'influencent mutuellement en fonction du contexte dans lequel ils se retrouvent. Selon l'auteure, un système socio-écologique est composé de quatre sous-systèmes, soit le sous-système de ressources, le sous-système de gouvernance, le sous-système d'unités de ressources et le sous-système social. Premièrement, le sous-système de ressources désigne un territoire délimité qui recèle une diversité de ressources. Oström (2009 : 420) donne comme exemple, le cas d'une aire protégée désignée « [...] encompassing a specified territory containing forested areas, wildlife, and water systems [...] ». Deuxièmement, le sous-système de gouvernance fait référence aux règles et à la structure en place ainsi qu'à l'organisation qui gère le territoire délimité. Oström (2009 : 420) continue avec le cas de l'aire protégée qui pourrait être « [...] the government and other organizations that manage the park, the specific rules related to the use of the park, and how these rules are made [...] ». Troisièmement, le sous-système d'unités de ressources renvoie aux éléments naturels constituant le territoire délimité notamment les arbres, l'eau et la faune. Dans le cas de l'aire protégée, Oström (2009 : 420) fait référence aux « [...] trees, shrubs, and plants contained in the park, types of wildlife, and amount and flow of water [...] ». Finalement, le sous-système social est associé aux acteurs présents sur le territoire ainsi que leurs divers usages liés à différentes fins. Toujours en lien avec le cas de l'aire

protégée, Oström (2009 : 420) explique que ce sont des « [...] individuals who use the park in diverse ways for sustenance, recreation, or commercial purposes [...] ».

Même si ces sous-systèmes s'influencent mutuellement, Oström (2009) explique qu'ils peuvent être perçus comme dissociables les uns des autres et peuvent être analysés de façon indépendante. Néanmoins, McGinnis et Oström (2014) rajoutent qu'à l'intérieur d'un système socio-écologique, il se produit des interactions constantes non seulement entre les sous-systèmes, mais aussi entre des variables internes qui les sous-tendent. Ces variables internes de deuxième niveau désignent en fait l'ensemble des composantes qui influent directement sur la manière dont les sous-systèmes se construisent. Selon l'interprétation d'Oström (2009 : 420), ces variables peuvent par exemple indiquer « [...] [the] size of a resource system, [the] mobility of a resource unit, [the] level of governance, [the] users' knowledge of the resource system [...] ». En ce sens, il se crée une dynamique qui rend alors possible l'évolution des systèmes supérieurs. Les variables internes, en subissant par exemple des changements, occasionnent des répercussions sur les sous-systèmes et influent sur le fonctionnement du système socio-écologique. Les résultats de ce projet démontrent que E nutshemiu itenitakuat renvoie à cette idée de cadre de référence socio-écologique sur lequel il serait possible de s'appuyer pour établir un dialogue entre des professionnels autochtones et non-autochtones dans le domaine de la gestion du territoire et des ressources naturelles.

5.1.1. E nutshemiu itenitakuat : un système socio-écologique

L'approche holistique, qu'elle soit appliquée dans les domaines de la sociologie et de l'écologie, suggère qu'un système soit pensé dans sa globalité en considérant tous les éléments qui interagissent ensemble. Au sein des communautés autochtones, ce fait revient régulièrement lorsque vient notamment le temps de régler une problématique (Apgar *et al.* 2009). L'importance de tout prendre en considération est d'ailleurs demeurée tout au long des discussions avec les membres de la famille. Par le lien entre les éléments socio-culturels d'Innu aitun et les éléments écologiques du Natau-assi qui est exprimé par la famille, E nutshemiu itenitakuat est un concept qui peut être considéré comme un système socio-écologique. La Figure 6 représente une proposition schématisée de la vision de la famille de E nutshemiu itenitakuat adapté au schéma que suggère Oström (2009) et McGinnis et Oström (2014).

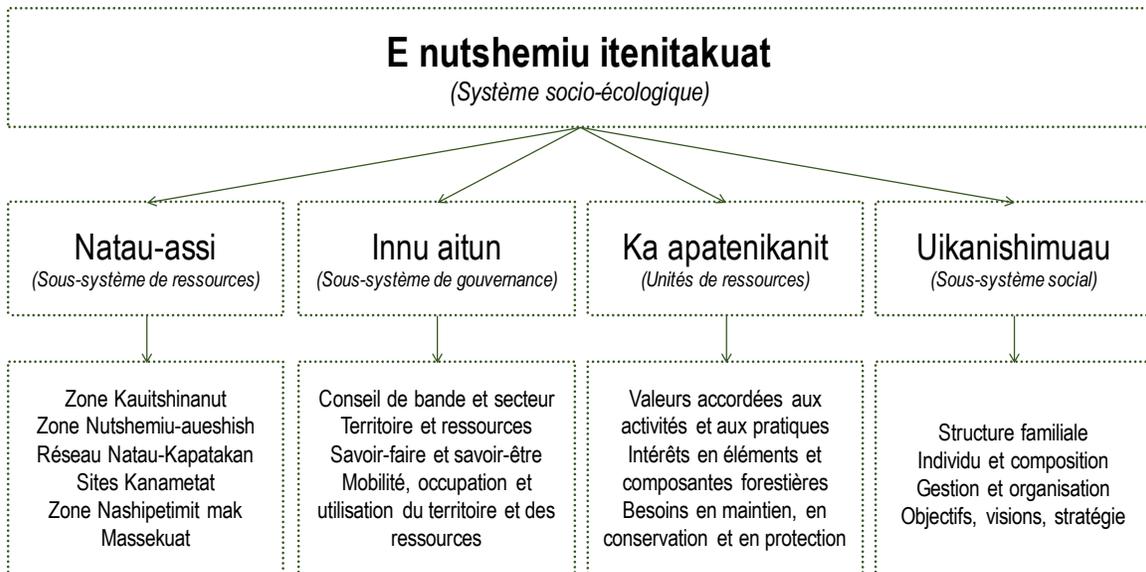


Figure 6 : Cadre socio-écologique du système E nutshemiu itenitakuat (inspiré de Oström (2009))

En fait, si on examine E nutshemiu itenitakuat sous l'angle d'analyse que propose Oström (2009), Innu aitun (règles et structure) serait un sous-système associé à la gouvernance régissant ainsi les activités et les pratiques exercées par Uikanishimau (structure familiale) lié au sous-système social. Cette interaction se manifeste sur Natau-assi (territoire délimité), considéré comme le sous-système de ressources, où des unités de ressources (composantes forestières et éléments naturels) sont présentes et font fonctionner le Natau-assi. Il est donc important de comprendre E nutshemiu itenitakuat dans son ensemble pour saisir la dynamique du système socio-écologique.

Les résultats de cette étude ont de plus permis, suivant toujours les idées suggérées par Ostrom (2009), de définir les variables internes des sous-systèmes qui existent dans le système de E nutshemiu itenitakuat. La Figure 6 illustre ces différentes variables internes qui sont associées à chaque sous-système.

- **Sous-système Natau-assi** : les variables sont la zone de Kaitshinanut, Nutshemiu-aueshish et Nashipetimit-Massekuat, le réseau Natau-Kapatakan et les sites Kanametat. Ces zones, ces sites et ce réseau sont interconnectés et créent ainsi une dynamique au sein du sous-système Natau-assi.
- **Sous-système Innu aitun** : les variables sont associées aux règles de savoir-faire et de savoir-être, les manières d'occuper le territoire, d'utiliser les ressources et de se déplacer

sur le territoire ainsi que la structure qui s'occupe de la gestion. C'est un code de pratiques et d'éthique géré par un secteur du Conseil de bande qui possède la responsabilité de coordonner la gestion des ressources et du territoire.

- **Sous-système Ka apatenitakanit** : les variables correspondent aux valeurs associées aux activités et aux pratiques d'Innu aitun, aux intérêts en termes d'éléments naturels et de composantes forestières ainsi qu'aux besoins de maintien, de conservation et de protection liés à ces éléments et composantes.
- **Sous-système Uikanishimuau** : les variables correspondent aux individus et à la composition de la famille qui occupent et utilisent le Natau-assi, à la manière de gérer et d'organiser le Natau-assi ainsi qu'aux stratégies et aux objectifs des membres de la famille.

Une bonne compréhension du système E nutshemiu itenitakuat demande d'adopter, par ses différentes dimensions, et suivant les suggestions d'Ostrom et Cox (2010) et Walker et Salt (2006), une approche interdisciplinaire qui prend en considération à part égale les variables socio-culturels et écologiques d'un territoire. Anderies *et al.* (2004) précise d'ailleurs qu'un système socio-écologique doit être pensé par un groupe de personnes issu d'un même milieu où il existe une relation interdépendante et en interaction constante avec le milieu biologique et biophysique. En ce sens, la démarche suivie dans cette étude s'inspire d'une approche interdisciplinaire où variables sociales et écologiques ont été analysées par le discours des membres de la famille qui sont en interaction constante avec leur territoire de chasse et de piégeage familial. Cette approche a donc permis de structurer et d'organiser un cadre de référence au système de E nutshemiu itenitakuat.

5.2. Vers un aménagement culturellement approprié

E nutshemiu itenitakuat représente une base pour le développement de guides d'intervention, d'outils de gestion et de modèles de planification stratégique qui seraient culturellement appropriés. La production d'outils, de guides et de modèles appropriés culturellement est un champ d'études qui prend de plus en plus d'expansion auprès de chercheurs qui collaborent et travaillent avec les communautés autochtones (Côté *et al.* 2016, Vachon *et al.* 2014). C'est une approche qui a d'ailleurs déjà fait l'objet d'étude dans des domaines comme l'architecture, l'urbanisme, la santé et les services sociaux ainsi que la foresterie (Vachon *et al.* 2017, St-Arnaud et Bélanger 2005, Jacqmain *et al.* 2008). Ces recherches priorisent une approche basée sur les principes de la co-construction (Guillemette et Savoie-Zajc 2012). Cette approche suggère que les communautés autochtones

participent intégralement à la recherche et deviennent, au même titre qu'un chercheur, créateurs d'idées. La participation des communautés ne s'arrête donc pas à alimenter la collecte de données du chercheur en termes de savoirs et de connaissances, mais implique une participation dans l'interprétation des données et la validation de résultats. Guillemette et Savoie-Zajc (2012) précisent notamment que la co-construction doit faire intervenir les acteurs et les collaborateurs d'une étude dans toutes les étapes du processus de réflexion menant à l'élaboration de solutions. Ainsi, pour pouvoir élaborer des outils, des guides et des modèles légitimes culturellement, il est nécessaire d'impliquer les membres des communautés autochtones dans les différentes étapes d'élaboration et de développement.

Cette démarche demeure en constante évolution et représente en effet une voie intéressante à adopter dans le domaine de l'aménagement forestier. En foresterie, le problème réside souvent dans l'incompréhension de l'établissement des besoins entre les aménagistes forestiers allochtones et les membres des communautés autochtones (Wyatt *et al.* 2010a, St-Arnaud et Papatie 2012, Asselin *et al.* 2015). Les praticiens forestiers étant d'ailleurs dans l'obligation de consulter les communautés autochtones dans le cadre du nouveau régime forestier québécois, l'utilisation de ce type de démarche pourrait représenter une voie intéressante pour favoriser un aménagement forestier culturellement approprié. En ce sens, le travail effectué par Jacqmain (2008) concernant la documentation des savoirs criés sur l'habitat de l'orignal et leur intégration dans les outils de planification et d'aménagement forestier constitue une démarche précurseur dans le domaine. Il a en fait développé un cadre de référence culturellement approprié sur les besoins liés à l'orignal. Ce cadre de référence a permis de développer une prémisse de planification forestière stratégique sur l'habitat de l'orignal en fonction des savoirs criés. En réalisant cet exercice d'interprétation des connaissances criées sur l'orignal, il a pu être possible de déterminer les besoins criés et les traduire alors dans un langage d'aménagement forestier. Cette démarche a permis de définir un cadre de référence qui soit légitime culturellement et pouvant mener à un aménagement approprié à l'habitat de l'orignal.

5.2.1. Un fondement conceptuel légitime

Cette étude de cas suggère le concept E nutshemiu itenitakuat comme un cadre de référence conceptuel pouvant structurer la vision d'une famille sur son Natau-Assi en relation avec leurs savoirs liés à l'Innu aïtun. Par une approche *bottum-up* (Reed *et al.* 2006, Freebairn et King 2003),

un cadre représentatif du discours de la famille et de leur expérience terrain s'est construit. Les résultats obtenus deviennent plus significatifs en raison du fait qu'ils rendent compte de connaissances empiriques provenant directement de l'Innu aitun vécu sur le Natau-assi. Le concept tire donc sa légitimité du fait qu'il représente un paradigme propre à leur langage, à leur culture et à leur vision du territoire forestier. Ce cadre ainsi proposé peut constituer une composante intéressante dans la gouvernance d'un Natau-assi par les Innus de Pessamit. Par la prise en compte d'éléments socio-culturels et écologiques, E nutshemiu itenitakuat est une avenue intéressante pour organiser la planification et l'aménagement d'un Natau-assi. Toutefois, le concept proposé demeure à être testé par un travail de mise en pratique de la part des praticiens du secteur Territoire et ressources de Pessamit sur d'autres Natau-assi avec d'autres familles. Ainsi, le cadre de référence conceptuel proposé deviendrait plus légitime auprès des autres membres de la communauté, mais aussi auprès des instances administratives de gestion du territoire et des ressources de Pessamit.

Cette étude documente le cas d'une seule famille de la communauté. La prochaine étape serait d'entreprendre la même démarche avec d'autres familles occupant et utilisant d'autres Natau-assi de Pessamit. Il s'agirait entre autres d'inclure des zones géographiques faisant partie d'autres domaines et sous-domaines bioclimatiques pour tenter de voir si le modèle fonctionne différemment en fonction des caractéristiques biophysiques du milieu. Des informations supplémentaires pourraient ainsi être extraites et dans ce cas, alimenter le cadre conceptuel développé où des éléments n'auraient pas été mentionnés par la famille. Il serait aussi intéressant de faire des liens avec d'autres travaux de recherche réalisés sur des sujets spécifiques en lien avec le concept de E nutshemiu itenitakuat afin de recouper l'information notamment les travaux réalisés par Gagnon (2019) sur le patrimoine géoculturel ainsi que Ménard (2018a, 2018b, 2019a, 2019b) sur les habitats fauniques. Par ailleurs, les participants n'ayant été que des hommes entre 35 et 65 ans, il serait nécessaire de rejoindre d'autres groupes de la population et de les inclure dans les groupes de discussion notamment les jeunes de moins de 35 ans, les femmes de tous les âges, les aînés de 65 ans et plus. Il serait alors possible d'élargir les connaissances sur le concept par la récolte de renseignements additionnels et même complémentaires et, ainsi, favoriser la diversité des données en explorant des schèmes cognitifs différents. Enfin, pour pouvoir atteindre une généralisation qui soit légitime, il serait important d'effectuer une validation du concept par un appel à tous auprès de l'ensemble de la population de la communauté en réalisant notamment des séances d'assemblée publique.

5.2.2. Les modalités d'un aménagement culturellement approprié

Un aménagement culturellement approprié implique nécessairement des modalités, des règles et des procédures particulières différentes de ce qui est conventionnellement admis. Dans le cadre du chapitre 3 sur la foresterie de la Paix des braves (SAA 2002a), les Eeyouch et le gouvernement du Québec se sont entendus sur des mesures stratégiques et des modalités d'intervention notamment sur la reconnaissance des aires de trappe criées comme unités territoriales de références où une protection des sites d'intérêts criés, à hauteur de 1%, et une conservation des territoires d'intérêt faunique, soit 25% de superficie forestière productive (SAA 2002a). Par ailleurs, l'approche d'analyse par ambiance forestière développée par le gouvernement du Québec en collaboration avec les Innus de Mashteuiatsh visait quant à elle à maintenir un pourcentage de forêt de 7 mètres et plus à l'intérieur d'un territoire de chasse familial (Gouvernement du Québec 2013). Ces modalités représentent une opportunité pour les Eeyouch et les Innus de Mashteuiatsh de maintenir leurs activités et leurs pratiques liées à leurs modes de vie et leurs cultures. Mais ces mesures et ces modalités ne précisent toutefois pas quelles activités et quelles pratiques peuvent être maintenues. Dans ce cas, il est difficile d'envisager des pistes de solutions en termes d'aménagement lorsqu'on ne connaît pas réellement les menaces qui pèsent sur les activités et les pratiques ni à quel endroit sur le territoire et pour quelle raison elles sont menacées.

En ce sens, la documentation de E nutshemiu itenitakuat a permis non seulement de déterminer des zones et des sites, mais aussi de comprendre la valeur qui leur est accordée, de connaître l'intérêt qui leur est porté et de cerner les besoins recherchés. De cette manière, il devient plus facile de saisir les menaces pouvant être occasionnées par les activités d'aménagement forestier ainsi que les raisons pour lesquelles il serait nécessaire d'appliquer des modalités particulières. À ce titre, il est intéressant de se pencher sur une approche qui a été développée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans la gestion du patrimoine naturel mondial. Cette approche suggère que les sites du patrimoine mondial soient pris en charge en suivant une « gestion fondée sur les valeurs » (UNESCO 2012). Cela implique en fait de mettre au premier plan les valeurs les plus importantes définies pour un site et par la suite, faciliter l'identification des menaces qui peuvent être occasionnées sur celles-ci. Ainsi, il devient plus facile de fixer des objectifs de protection et de conservation plus réalistes, mais aussi des éléments qui devront faire l'objet de suivi et d'évaluation (UNESCO 2008). E nutshemiu itenitakuat est amené,

dans cette étude, comme une solution alternative avec laquelle il serait possible de développer une approche de gestion, au même titre que l'approche de l'UNESCO, soit une gestion fondée sur les valeurs, les intérêts et les besoins.

Toutefois, avant d'en arriver là, il reste un travail de recherche et de documentation énorme à réaliser. Pour ce faire, il serait important d'explorer la caractérisation systématique des zones et des sites constituants E nutshemiu itenitakuat. Il serait ainsi nécessaire d'effectuer d'abord une cartographie de ces zones et de ces sites avec la participation de chaque famille en priorisant l'usage de techniques de cartographie collaborative (Palsky 2010). Ces zones et ces sites ainsi délimités sur le Natau-assi de chaque famille devraient être caractérisés en alliant différentes techniques de caractérisation dont les méthodes d'inventaire écoforestier et de délimitation de milieux riverains et humides (Ménard *et al.* 2006, Méthot *et al.* 2014). Ceci permettrait d'avoir une description écoforestière de ces zones et de ces sites en fonction de leur vision. Ainsi, par la production de cartes géoculturelles et géoforestières (Sharma *et al.* 2015, Bélanger *et al.* 1996), l'élaboration de pratiques et de techniques d'aménagement forestier qui soit culturellement appropriées pourrait être facilitée. Ce sont ces informations qui sont nécessaires afin de pouvoir effectuer une planification socio-écologique d'un Natau-assi. La communauté de Pessamit, via son secteur Territoire et ressources, pourrait ainsi explorer cette approche pour développer des mesures et des modalités d'aménagement qui soient culturellement appropriées.

CONCLUSION

La compréhension et la prise en compte des savoirs et des systèmes autochtones sont, depuis plusieurs années, devenues un aspect incontournable dans les projets d'exploitation des ressources. La question demeure toutefois sur la manière dont ils doivent être pris en compte pour respecter réellement les modes de vie et les cultures autochtones. E nutshemiu itenitakuat représente un cadre de référence organisé autour d'éléments socio-culturels et écologiques et exprime le lien entre Innu aitun et Nitassinan. Sans la collaboration entre les membres de la famille et l'auteur, l'identification des zones et des sites culturellement importants ainsi que leur description écologique n'aurait pas été possible. Cette participation dans la démarche de conceptualisation du cadre de référence permet une co-construction de connaissances ainsi qu'une meilleure interprétation des idées dans une terminologie mutuellement compréhensible. Le processus mené dans le cadre de cette étude permet d'envisager des systèmes et des solutions de gestion forestière autochtone qui soient culturellement appropriés. La démarche rejoint de plus plusieurs aspects ayant été émis lors de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, soit celui de laisser l'opportunité aux Autochtones de penser et de définir eux-mêmes leurs structures pour favoriser l'usage d'outils et de pratiques appropriés culturellement (CVRC 2015).

Le développement d'un cadre de référence, comme E nutshemiu itenitakuat, représente une voie à considérer pour les communautés autochtones à la recherche de solutions qui soient plus appropriées à leur mode de vie et leur culture. Ce genre de cadre conceptuel permet d'avoir une idée globale des éléments impliqués dans la planification et la gestion de leurs territoires en milieu forestier. Sur la base de leurs savoirs et de leurs systèmes, les communautés autochtones pourraient définir leurs valeurs, leurs intérêts et leurs besoins pour différentes zones et sites d'importance socio-culturelle et écologique. Les résultats de cette étude pourraient alors faciliter une gestion forestière plus appropriée culturellement aux Autochtones. Au même titre que le concept d'Innu aitun dans l'entente de principe d'ordre général (SAA 2002b), E nutshemiu itenitakuat possède le potentiel pour être institutionnalisé non seulement au sein de la communauté de Pessamit, mais à l'ensemble des communautés de la Nation Innue.

Enfin, cette recherche présente clairement une démarche de décolonisation de la recherche comme le propose Simpson (2001). La présente étude, par sa démarche, suggère une méthode qui est beaucoup plus proche des communautés autochtones. L'auteur mise sur l'intégration des concepts

et des systèmes culturellement appropriés, comme E nutshemiu itenitakuat, permettra aux peuples autochtones de se réappropriier et de reprendre le contrôle de leurs institutions sociales, culturelles, politiques, économiques et environnementales. Ainsi, une réconciliation véritable pourra être possible.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLEN, STEWART D.; WICKWAR, DENISE A.; CLARK, FRED P.; POTTS, ROBERT; SNYDER, STEPHANIE A. 2009. Values, beliefs, and attitudes technical guide for Forest Service land and resource management, planning, and decisionmaking. Gen. Tech. Rep. PNW-GTR-788. Portland, OR: U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Pacific Northwest Research Station. 112 p.
- ANDERIES, J. M., M. A. JANSSEN, AND E. OSTROM. 2004. A framework to analyze the robustness of social-ecological systems from an institutional perspective. *Ecology and Society* 9(1): 18. 17 p.
- ANDRÉ-LESCOP, G. 2016. Représentations du territoire et traits identitaires des campements traditionnels et contemporains innus : vers un aménagement culturellement adapté pour la communauté de Uashat mak Mani-Utenam. Essai de maîtrise en sciences de l'architecture (design urbain). École d'Architecture, Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design, Université Laval. 119 p.
- APGAR, J.M., ARGUMEDO, A. & ALLEN, W. 2009. Building Transdisciplinarity for Managing Complexity: Lessons from Indigenous Practice. *International Journal of Interdisciplinary Social Sciences*, 4(5). p. 255-270.
- ASSELIN, H. LAROUCHE, M. KNEESHAW. 2015. Assessing forest management scenarios on an Aboriginal territory through simulation modeling. *The Forestry Chronicle*, 91(4). p.426-435.
- ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (APNQL). 2014. Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador. 110 p.
- AUBIN, R. 2018. Savoir autochtone : les mythes scientifiques et les mythes sociaux ne s'équivalent pas. *LeDevoir*. [En ligne]. Disponible à <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/523803/les-mythes-scientifiques-et-les-mythes-sociaux-ne-s-equivalent-pas>. (Consultée en mars 2018).
- BEAUDOIN, J.-M., ST-GOERGES, G. ET WYATT, S. 2012. Valeurs autochtones et modèles forestiers : le cas de la Première Nation des Innus d'Essipit. *Recherches amérindiennes au Québec*, 42(2-3), p. 97-109.
- BEAUDOIN, J.-M., BOUTHILLIER, L. et CHIASSON, G. 2015. Growing deep roots : Increasing Aboriginal authority in contemporary forest governance arrangements. *Land Use Policy*, 49. p. 287-295.
- BÉLANGER, L., PAQUETTE, S., BEAUCHESNE, P. BISSONNETTE, J. LEMAY, S. BOULIANE, P ET CARRIER, R. 1996. La cartographie écoforestière ou le défi d'intégrer le milieu physique et le couvert forestier. *Écoscience*, 3(2). p. 229-238.
- BERKES, F. 1993. Traditional ecological knowledge in perspective. *Dans* Inglis, J.T. Traditional ecological knowledge: concepts and cases, International development research centre. p. 1 -9.
- BERKES, F. KISLALIOGLU, M. FOLKE, C. AND GADGIL, M. 1998. Exploring the Basic Ecological Unit: Ecosystem-Like Concepts in Traditional Societies. *Ecosystems*, 1(5). pp. 409-415.
- BERKES, F. COLDING, J. ET FOLKE, C. 2000. Rediscovery of traditional ecological knowledge as adaptive management. *Ecological Applications*, 10(5). p. 1251-1262.
- BRANT CASTELLANO, M. 2004. Ethics of aboriginal research. *Journal of Aboriginal Health*, 1(1), 98-114.

- BURELLI, T. 2018. Qui a peur des savoirs autochtone? *LeDevoir*. [En ligne]. Disponible à <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/523644/qui-a-peur-des-savoirs-autochtones>. (Consultée en mars 2018.)
- CHIASSON, G. ET LECLERC, É., 2013. La gouvernance locale des forêts publiques québécoises : une avenue de développement d'2es régions périphériques? *Presses de l'Université du Québec*, Québec.
- CLÉMENT, D. 1995. La Zoologie des Montagnais. Éditions Peeters, coll. *Ethnoscience*, Paris. 569 p.
- COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DU CANADA (CVRC). 2015. Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. [En ligne]. Disponible à http://www.trc.ca/assets/pdf/French_Exec_Summary_web_revised.pdf. (Consultée en août 2019).
- CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE (CCQF). 2009. Bilan de la mise en œuvre des dispositions portant sur la foresterie (version abrégée), 2002-2008. Dans le cadre de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec. [En ligne]. Disponible à <http://www.ccqf-cqfb.ca/wp-content/uploads/2015/07/bilan-abrege.pdf>. (Consultée en mai 2018).
- CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE (CCQF). 2014. Cadre de suivi du régime forestier adapté de la Paix des braves. 37 p. [En ligne]. Disponible à <http://www.ccqf-cqfb.ca/fr/les-activites-du-conseil/les-dossiers-en-cours/cadre-de-suivi-du-regime-forestier-adapte-de-la-paix-des-braves/>. (Consultée en mai 2017).
- CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT (CIP). 2018. Territoire et ressources : mission et objectifs. [En ligne]. Disponible à <https://pessamit.org/territoire-et-ressources/>. (Consultée en novembre 2018).
- CÔTÉ, P., CAO, H., DANIEL, S. ET VACHON, G. 2016 : Synthèse des connaissances sur l'apport des TIC à l'habitat des Autochtones du Canada. Rapport de recherche remis au CRSH, octobre.
- DAVIDSON-HUNT, I. ET BERKES, F. 2003. Learning as you journey : Anishnaabe perception of social-ecological environments and adaptative learning. *Conservation Ecology*, 8(1) : 5.
- DESCHÊNES, J-G et DOMINIQUE, R. 1983. Nitassinan : recherche sur l'occupation et l'utilisation du territoire. Rapport soumis au Conseil Attikamek-Montagnais dans le cadre du projet sur l'occupation et l'utilisation du territoire. Village-des-Hurons. 184 p.
- ÉTHIER, B. 2014. *Nehirowisiw Kiskeritamowina* : Acquisition, utilisation et transmission de savoir-faire et de savoir-être dans un monde de chasseurs. *Recherches amérindiennes au Québec*, 44(1). p. 49-59.
- FREEBAIRN, D.M., KING, C.A. 2003. Reflections on collectively working toward sustainability: indicators for indicators! *Australian Journal of Experimental Agriculture*, 43. p. 223–238.
- FRENETTE, J. 1983. Occupation et utilisation du territoire par les Montagnais de Betsiamites. Conseil Attikamek-Montagnais, Village-des-Hurons. 263 p.
- FRENETTE, P., et PICARD, D. 2002. Pessamiulnuat utipastshimunnau mak utilnu-aitunau : Histoire et culture innues de Betsiamites. École secondaire Uashkaikan, Conseil de bande de Betsiamites, (Québec). 303p.
- FOLKE, C. BERKES, F. ET COLDING, J. 1998. Ecological practices and social mechanisms for building resilience and sustainability. p. 414-436 dans Berkés, F. and Folke, C., éditeurs. *Linking social and ecological*

systems : management practices and social mechanisms for building resilience. Cambridge University Press, Cambridge, UK.

FOREST STEWARDSHIP COUNCIL – CANADA (FSC-C). 2004. Norme boréale Nationale. Groupe de travail du Canada, Canada. [En ligne]. Disponible à <https://ca.fsc.org/preview.norme-borale-nationale.a-861.pdf>. (Consulté en février 2017).

FOREST STEWARDSHIP COUNCIL – CANADA (FSC-C). 2016. Les paysages forestiers intacts et les paysages culturels autochtones – Travailler ensemble pour trouver une approche fonctionnelle. Document de discussion, Canada. [En ligne]. Disponible à <https://ca.fsc.org/preview.pfi-et-clpe-document-de-discussion.a-1109.pdf>. (Consultée en novembre 2017).

GAGNON, J. 2019. Nitshissituten : Mémoire et continuité culturelle des Pessamiulnuat en territoires inondés. Thèse de doctorat, Université Laval, Québec. 243 p.

GAUTHIER, B. 2010. Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données. Presses de l'Université du Québec, Québec. 767 p.

GOVERNEMENT DU CANADA. 2014. Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains. Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada. [En ligne]. Disponible à http://www.frqs.gouv.qc.ca/documents/10191/186009/EPTC_2014.pdf/9cb00cc3-eda0-4e2b-9c05-f2e2024ffa69. (Consultée en mai 2017).

GOVERNEMENT DU QUÉBEC. 2013. Critères d'analyses pour l'utilisation de l'outil d'Ambiance du Ministère des ressources naturelles. Collaboration entre le Ministère des ressources naturelles du Gouvernement du Québec et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan. 2 p.

GRAMMOND, S. 2009. La gouvernance territoriale au Québec entre régionalisation et participation des peuples autochtones. *Revue canadienne de science politique*, 42(4). p. 939-956.

GUILLETTE, S. ET SAVOIE-ZAJC, L. 2012. La recherche-action et ses rapports de coconstruction de savoirs et de formation dans une perspective de professionnalisation entre acteurs et praticiens. *Formation et profession*, 20(3). p. 14-25.

HOUE, N. 2007. The six faces of traditional ecological knowledge : challenges and opportunities for canadian co-management arrangements. *Ecology and Society*, 12(2) : 34.

HOUE, N. 2014. La gouvernance territoriale contemporaine du Nitaskinan : Tradition, adaptation et flexibilité. *Recherches amérindiennes du Québec*, 44(1). p. 23-33.

JACQMAIN, H. 2008. Développement d'un processus d'aménagement durable de l'habitat de l'original culturellement adapté aux Cris de Waswanipi dans la pessière noire du nord du Québec. Thèse de doctorat, Université Laval, Québec. 130 p.

JACQMAIN, H., NADEAU, S., BÉLANGER, L., COURTOIS, R., BOUTHILLIER, L. ET DUSSAULT, C. 2006. Valoriser les savoirs des Cris de Waswanipi sur l'original pour améliorer l'aménagement forestier de leurs territoires de chasse. *Recherches amérindiennes au Québec*, 36(2-3). p. 19-32.

JACQMAIN, H. DUSSAULT, C. COURTOIS, R. ET BÉLANGER, L. 2008. Moose–habitat relationships: integrating local Cree native knowledge and scientific findings in northern Quebec. *Revue canadienne de recherche forestière*, 38(12). p. 3120-3132.

- LACASSE, J.-P. 2004. Les Innus et le territoire : Innu tipenitamun. Les éditions du Septentrion, Québec, Québec. 276 p.
- LASNIER, J. 2017. Enjeux innus et enjeux écosystémiques face à l'exploitation des forêts du Nitassinan de Pessamit : une convergence des préoccupations et des valeurs. Mémoire de maîtrise en sciences forestières, Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, Université Laval.
- LEPAGE, P. 2019. Mythes et réalités sur les peuples autochtones. Institut Tshakapesh, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec, 3^e édition. 167 p.
- LESSARD-HÉBERT, M. BOUTIN, G. ET GOYETTE, G. 1996. La recherche qualitative : fondements et pratiques. Éditions nouvelles, Montréal, Québec. 124 p.
- MARTIN, T. ET GIRARD, A. 2009. Le territoire, « matrice » de culture. *Recherches amérindiennes au Québec*, 39(1-2). p. 61-7.
- MCGINNIS, M.D. ET OSTRÖM, E. 2014. Social-ecological system framework: initial changes and continuing challenges. *Ecology and Society*, 19(2):30.
- MCGREGOR, D. 2010. Aboriginal Values Mapping in Ontario's Forest Management Planning Process. *Dans Planning Co-Existence: Aboriginal Issues in Forest and Land Use Planning*, Ch. 10, p. 199.
- MÉNARD, L.-P. 2018a. Mush utetuaun – Une convergence des savoirs innus et scientifiques sur l'habitat de l'original. *Nature Québec*, Qc, Canada. 23 p.
- MÉNARD, L.-P. 2018b. Uapishtan utetuaun – Une convergence des savoirs innus et scientifiques sur l'habitat de la martre d'Amérique. *Nature Québec*, Qc, Canada. 23 p.
- MÉNARD, L.-P. 2019a. Amishk^u utetuaun – Une convergence des savoirs innus et scientifiques sur l'habitat du castor du Canada. *Nature Québec*. Québec, QC, Canada. 28 p.
- MÉNARD, L.-P. 2019b. Mashamekush utetuaun – Une convergence des savoirs innus et scientifiques sur l'habitat de l'omble de fontaine. *Nature Québec*. Québec, QC, Canada. 28 p.
- MÉNARD, S., M. DARVEAU, L. IMBEAU ET L.-V. LEMELIN. 2006. Méthode de classification des milieux humides du Québec boréal à partir de la carte écoforestière du 3^e inventaire décennal, Rapport technique No Q2006-3, Canards Illimités Canada - Québec, 19 p.
- MÉTHOT, S. BLAIS, L. GRAVEL, J. LATRÉMOUILLE, I. SAINT-PIERRE, S. ET VÉZEAU, S. 2014. Guide d'inventaire et d'échantillonnage en milieu forestier, Québec, gouvernement du Québec, Direction de l'aménagement et de l'environnement forestiers, Ministère des ressources naturelles, Québec. 237 p.
- MILES, M.B. ET HUBERMAN, A. M. 2003. Analyse des données qualitatives. Méthodes en sciences humaines, *Dirigé par De Ketele, J.-M. Van der Maren, J.-M. et Duru-Bellat, M.* 2^e édition, Éditions De Boeck Université, Belgique. 626 p.
- MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFP). 2015. Stratégie d'aménagement durable des forêts. Gouvernement du Québec, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. [En ligne]. Disponible à <https://mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/amenagement/strategie-amenagement-durable-forets.pdf>. (Consultée en mai 2017).

- MORNEAU, C. et Y. LANDRY. 2007. Guide de reconnaissance des types écologiques des régions écologiques 6h - Collines du lac Péribonka et 6i - Hautes collines du réservoir aux Outardes. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de l'analyse et de la diffusion des informations forestières et écologiques. 202 p.
- NATCHER, D.C. 2001. Land use research and the duty to consult: a misrepresentation of the aboriginal landscape. *Land Use Policy*, 18. p. 113-122.
- NATCHER, DC. 2008. Seeing Beyond Trees. *The Social Dimensions of Aboriginal Forest Management*. Concord: Captus Press Inc.
- NOTKE, C. 1995. A new perspective in aboriginal natural resource management : co-management. *Geoforum* 26(2) : 187-209.
- UNESCO. 2008. Trousse à outils : Amélioration de notre patrimoine - Évaluer l'efficacité de la gestion des sites naturels du patrimoine mondial. Cahiers 23 du patrimoine mondial, Centre du patrimoine mondial de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, Paris, France. 105 p.
- UNESCO. 2012. Gérer le patrimoine mondial naturel. Manuel de référence élaboré en collaboration entre le Centre du patrimoine mondial de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, l'ICCROM, l'ICOMOS et l'UICN, Paris, France. 104 p.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. 2015. La rigueur du qualitatif : les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique. *Anthropologie prospective N° 3*, Éditions Academia Bruylant. 365 p.
- OSTRÖM, E. 2007. A diagnostic approach for going beyond panaceas. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 104(39). p. 15181-15187.
- OSTRÖM, E. 2009. A general framework for analyzing sustainability of social-ecological systems. *Science*, 325(5939). p. 419-422.
- OSTRÖM, E. ET COX, M. 2010. Moving beyond panaceas: a multi-tiered diagnostic approach for social-ecological analysis. *Environmental Conservation*, 37(4). p. 451-463.
- PALSKY, G. 2010. Cartes participatives, cartes collaboratives : la cartographie comme maïeutique. CFC no 205. p. 49-59.
- PARSONS, R. et PREST, G. 2003. Aboriginal forestry in Canada. *The Forestry Chronicle*, 79(4). p. 779-784.
- PELLETIER, M., GULL, SAM W., COOPER G., STEWART, L., BÉLANGER, L., LUSSIER, C., MOREL, S., JACQMAIN, H. HÉBERT, J., IMBEAU, L. 2002. Ndoho Istchee : an innovative approach to aboriginal participation in forest management planning. *Waswanipi Cree Model Forest*. 145 p.
- PELLETIER, M. 2003. Gap analysis for the Cree participation in the forest management planning process. Pour la Forêt Modèle crie de Waswanipi, Waswanipi.
- REED, M.S. FRASER, E., DOUGIL, A.J. 2006. An adaptive learning process for developing and applying sustainability indicators with local communities. *Ecological economics*, 59. p. 406-418.

- RODON, T. 2003. En partenariat avec l'État. Les expériences de cogestion des Autochtones du Canada. Chapitre 3 : La cogestion. *Les Presses de l'Université Laval*.
- ROUSSEAU, M.-H., CANAPÉ, É. et Bélanger, L. 2016. Le portrait des valeurs, des intérêts et des besoins de la communauté innue de Pessamit face au Nitassinan, sa forêt et sa gestion. Projet de mentorat qui contribue au développement des compétences et d'une expertise en gestion intégrée des ressources forestières. Conseil des Innus de Pessamit, Cégep de Baie-Comeau et Université Laval. 48p.
- ROUÉ, M. 2012. Histoire et épistémologie des savoirs locaux et autochtones. *Revue d'ethnoécologie*, 1. 17 p. [En ligne]. Disponible à <https://journals.openedition.org/ethnoecologie/813#citedby>. (Consultée en juin 2018).
- ROY, J.-O. 2015. Identité et territoire chez les Innus du Québec : Regard sur des entretiens (2013-2014). *Recherches amérindiennes au Québec*, 45(2-3). p. 47-55.
- SAINT-ARNAUD, M. ET PAPTIE, C. 2012. Ejjgabwîn : la foresterie à la croisée des chemins pour les gens de Kitchisakik. *Recherches amérindiennes du Québec*, 42(2-3). p. 111-127.
- SAINT-ARNAUD, P. BÉLANGER, P. CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA COMMUNAUTÉ DE NUTASHKUAN ET GROUPE SPACA INC. 2005. Co-crédation d'un espace-temps de guérison en territoire ancestral par et pour les membres d'une communauté autochtone au Québec : Appréciation clinique d'une approche émergente et culturellement adaptée. *Drogues, santé et société*, 4(2). p. 141-176.
- SAVOIE-ZAJC, L. 2007. Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide ? *Recherches qualitatives*, Hors-Séries, 5. p. 99-111.
- SCOTT, C. 2013. Le partage de ressources au Québec : perspectives et stratégies autochtones. *Dans Les Autochtones et le Québec : Des premiers contacts au Plan Nord*. Sous la direction de A. Beaulieu, S. Gervais et M. Papillon. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal (Québec). p. 363-384.
- SECRÉTARIAT DES AFFAIRES AUTOCHTONES (SAA). 2002a. Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec. Gouvernement du Québec, Québec [En ligne]. Disponible à http://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/ententes/cris/entente_cris_20020207.pdf. (Consultée en novembre 2017).
- SECRÉTARIAT DES AFFAIRES AUTOCHTONES (SAA). 2002b. Entente de principe d'ordre général entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et les Premières Nations de Mamuitun et de Nutashkuan. Gouvernement du Québec, Québec. [En ligne]. Disponible à https://www.autochtones.gouv.qc.ca/relations_autochtones/ententes/innus/EntentePrincipelInnus.pdf. (Consulté en novembre 2017).
- SERVICES TERRITORIAUX. 2003. Mesures d'harmonisation en foresterie. Document synthèse sur les mesures d'harmonisation développées pour les sites d'intérêt autochtones, Table locale sur les mesures d'harmonisation en foresterie, Conseil de bande de Betsiamites. 36 p.
- SHARMA, D. VERGARA-ASENJO, G. CUNAMPIO, M. CUNAMPIO, R.B. CUNAMPIO, M. AND POTVIN, C. 2015. Genesis of an indigenous social-ecological landscape in eastern Panama. *Ecology and Society*, 20(4). 19 p.
- SIMARD, J.-F. ET CHIASSON, G. 2008. La gouvernance territoriale : un nouveau regard sur le développement. *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, 31(3). p. 455-470.

- SIMPSON, L. 2001. Aboriginal peoples and knowledge : decolonizing our processes. *The Canadian Journal of Native Studies*, 21(1). p. 137-148.
- STEVENSON, M.G. 2005. Traditional knowledge and sustainable forest management. Sustainable forest management network, Edmonton, Alberta. 18 p.
- TIKINA, A. V., INNES J. L., TROSPER, R. L. ET LARSON, B. C. 2010. Aboriginal Peoples and Forest Certification : a Review of the Canadian Situation. *Ecology and Society*, 15 (3). 33 p.
- TREMBLAY, M.-A. 1968. Initiation à la recherche dans les sciences humaines. McGraw-Hill Éditeurs, Montréal. 425 p.
- UNESCO. 2008. Trousse à outils : Amélioration de notre patrimoine - Évaluer l'efficacité de la gestion des sites naturels du patrimoine mondial. Cahiers 23 du patrimoine mondial, Centre du patrimoine mondial de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, Paris, France. 105 p.
- UNESCO. 2012. Gérer le patrimoine mondial naturel. Manuel de référence élaboré en collaboration entre le Centre du patrimoine mondial de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture, l'ICCROM, l'ICOMOS et l'UICN, Paris, France. 104 p.
- VACHON, G., ET AL. 2014 : Habiter au Nord du 49e parallèle : principes de design et outils de visualisation pour l'aménagement durable des territoires des communautés innues de la Côte Nord. Fonds des services aux collectivités (FSC), ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Gouvernement du Québec, 2014-2017.
- VACHON, G. PINARD, É. BLAIS, M. ANDRÉ-LESCOP, G. ET ROCK, C. 2017. Vers des visions partagées : Des outils visuels pour l'aménagement durable des communautés innues de la Côte-Nord.
- VAN CAMPENHOUDT, L. ET QUIVY, R. 2011. Manuel de recherche en sciences sociales. 4e édition, Dunod, Paris. 261 p.
- WALKER, B. ET SALT, D. 2006. Resilience Thinking: Sustaining Ecosystems and People in a Changing World. Washington, DC, USA: Island Press.
- WYATT, S. 2008. First Nations, forest lands, and « aboriginal forestry » in Canada: from exclusion to comanagement and beyond. *Canadian journal of Forest Research*, 38(2). p. 171-180.
- WYATT, S. FORTIER, J.-F. ET HÉBERT, M. 2010a. Collaboration entre autochtones et autres acteurs forestiers du Québec : portrait d'une diversité de pratiques et de modèles. *The Forestry Chronicle*, 86(2). p. 243-255.
- WYATT, S., FORTIER, J.-F., GRESKIW, G., HÉBERT, M., NADEAU, S., NATCHER, D., SMITH, P., THÉBERGE, D. ET TROSPER, R. 2010b. Les études sur l'utilisation et l'occupation du territoire par les Autochtones peuvent-elles être utilisées efficacement en aménagement forestier ? Rapport sur les connaissances. Réseau de gestion durable des forêts, Edmonton, Alberta. 79 p.
- WYATT, S. et CHILTON, Y. 2014. L'occupation contemporaine du Nitaskinan par les Nehirowisiwok de Wemotaci. *Recherches amérindiennes au Québec*, 44(1). p. 61-72.

ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTREVUE

A. Questions générales

Genre : M F

Âge : _____

Profession / occupation : _____

Avez-vous des enfants ? Oui Non

Résident de la réserve de Pessamit ? Oui Non

B. Thématique : activités et pratiques d'Innu aitun

Des questions plus générales, abordant les activités et les pratiques d'Innu aitun, ont été posées, par la suite, entrer plus en détails sur des thématiques liées aux questions générales pour mieux comprendre l'occupation et l'utilisation du Nitassinan.

1. Quand on parle d'Innu aitun, qu'est-ce que cela signifie pour vous ?
2. Quand vous allez sur le Nitassinan, qu'est-ce que vous faites ? Quelles sont les activités et les pratiques d'Innu Aitun que vous exercez ?
3. Comment et pourquoi : pouvez-vous me dire avec qui, à quel moment et pour quelles raisons vous pratiquez ces activités et ces pratiques ?

C. Thématique : mesures et modalités d'harmonisation

Les prochaines questions se concentreront sur les différents éléments qui sont considérés comme importants pour maintenir la qualité du Nitassinan qui fait que les activités et les pratiques d'Innu aitun peuvent être exercées.

4. Si vous aviez à faire le choix de différents sites importants culturellement pour vous, comment et pourquoi les choisiriez-vous ?
5. Si vous aviez à identifier des modalités d'encadrement visuel de certaines zones de perception culturellement sensibles, comment et pourquoi les choisiriez-vous ?
6. Si vous aviez à déterminer une zone tampon autour d'un camp où des mesures spéciales devraient être appliquées, comment et pourquoi les sélectionneriez-vous ? Par exemple, quelle serait la superficie idéale ?
7. Si vous aviez à déterminer une zone tampon de forêts vierges autour d'un camp, comment et pourquoi les sélectionneriez-vous ? Par exemple, quelle serait la superficie idéale ?
8. Si vous aviez à désigner une lisière boisée de part et d'autre des lignes de trappe, comment et pourquoi choisiriez-vous ? Par exemple, quelle serait la largeur ?

9. Si vous aviez à designer une lisière boisée autour d'un lac se trouvant dans un secteur visé par la coupe, comment et pourquoi la choisiriez-vous ? Par exemple, quelle serait la largeur ?
10. Si vous aviez à déterminer une lisière boisée de part et d'autre d'un corridor routier, comment et pourquoi les sélectionneriez-vous ? Par exemple, quelle serait la largeur ?
11. Si vous aviez à sélectionner des superficies de massifs forestiers résiduels, comment et pourquoi les choisiriez-vous ?